

NOUS ASSURONS, NOUS ACCOMPAGNONS

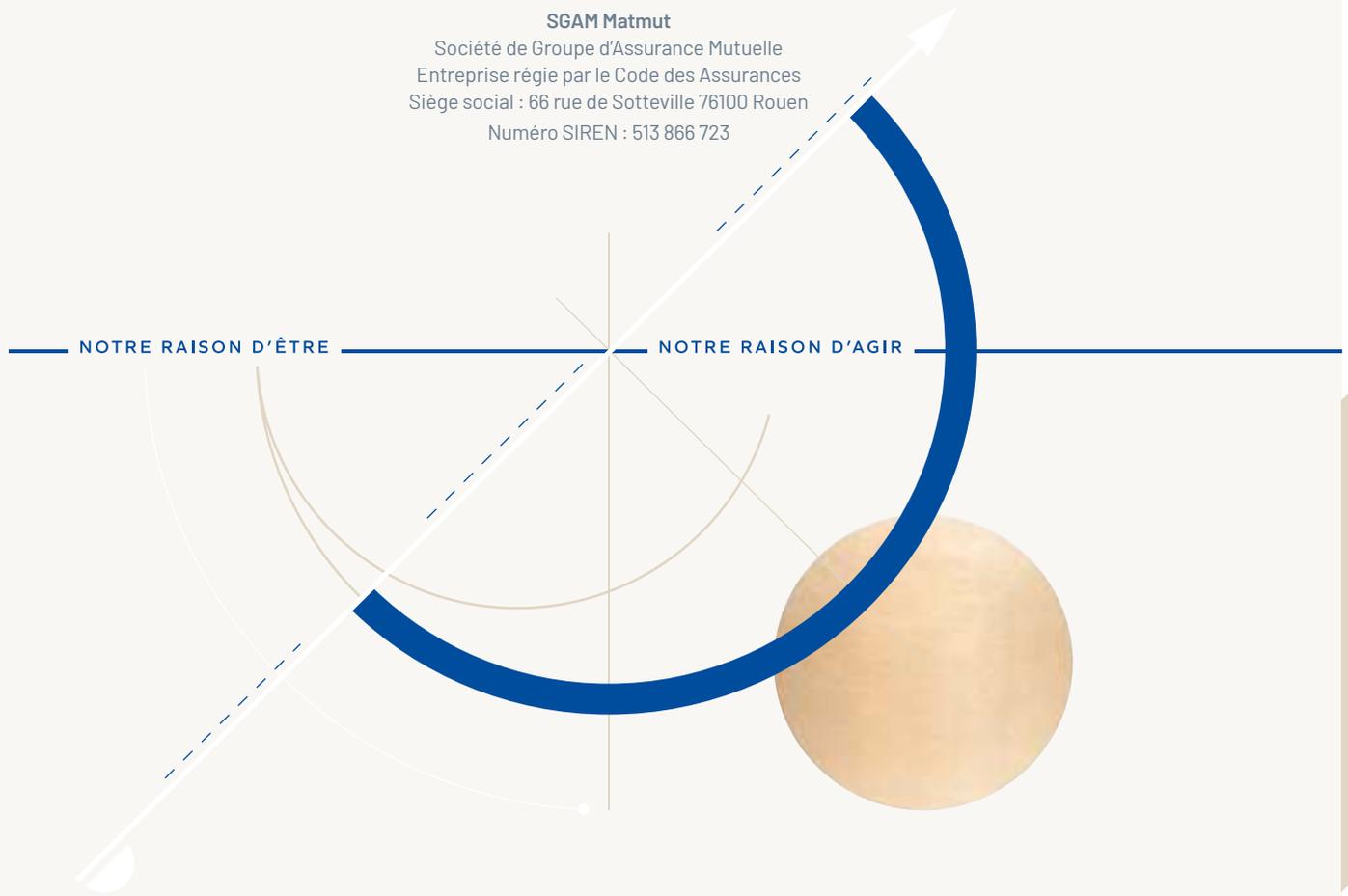
NOTRE RAISON D'ÊTRE

NOTRE RAISON D'AGIR

**RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DE LA SGAM MATMUT
- 2021 -**

C'EST NOTRE RAISON D'ÊTRE AU QUOTIDIEN POUR AIDER CHACUN À CONSTRUIRE ET RÉVER DE MAIN





RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SGAM MATMUT

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 JUIN 2022
SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN 2021
ET SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Nous vous présentons l'activité de la SGAM **Matmut** au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ses résultats et perspectives d'avenir, et soumettons à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

C'EST NOTRE RAISON D'ÊTRE AU QUOTIDIEN POUR AIDER CHACUN À CONSTRUIRE ET RÉVER DE MAIN



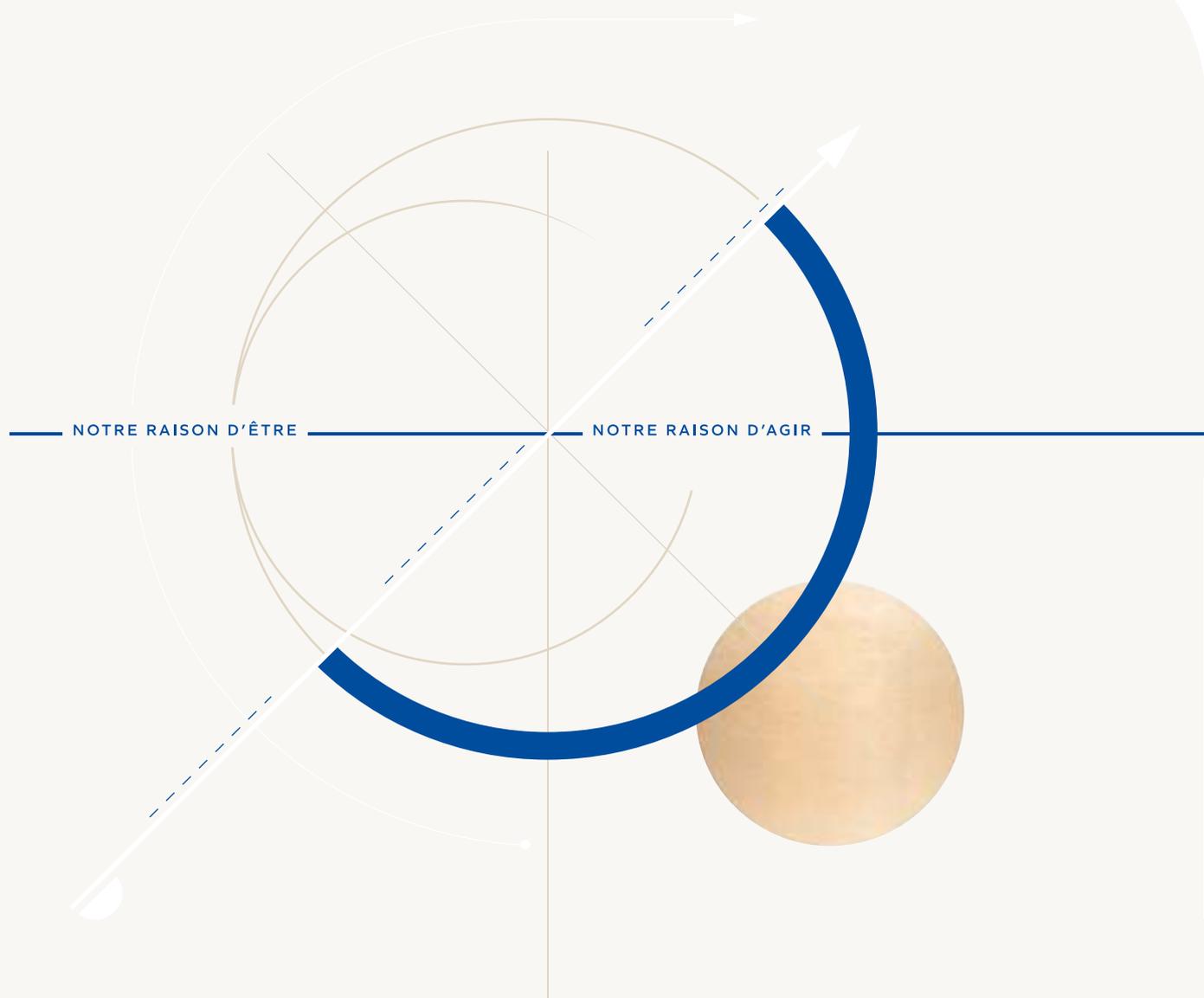
Sommaire

RAPPORT DE GESTION

1 • LA SGAM MATMUT EN 2021	8
2 • SITUATION ET ACTIVITÉ DES ENTREPRISES AFFILIÉES DE LA SGAM MATMUT AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ	8
2.1 - Matmut et ses filiales	8
2.2 - Matmut Mutualité	10
2.3 - Mutuelle Ociane Matmut	11
2.4 - Mutlog et Mutlog Garanties	12
2.5 - AMF	13
3 • COMPTES SOCIAUX DE LA SGAM MATMUT	13
4 • COMPTES COMBINÉS DE LA SGAM MATMUT	13
5 • ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	13
6 • ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SGAM MATMUT ET PERSPECTIVES D'AVENIR	13
7 • RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE	14
7.1 - Informations non financières	14
7.2 - Transition énergétique et climatique	14
8 • SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS	14

ANNEXES

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE	19
COMPTES COMBINÉS DE L'EXERCICE	37
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	83
DÉTAIL DES CONTRIBUTIONS AUX FONDS PROPRES 2021 PAR SOCIÉTÉS	92
INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS	93
DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE	95



RAPPORT DE GESTION

1 • LA SGAM MATMUT EN 2021

En 2021, la **Matmut** a fêté ses 60 ans. Soixante années durant lesquelles elle s'est engagée pour défendre ses convictions, son métier d'assureur et ses valeurs en proposant des solutions d'assurance toujours plus justes et adaptées aux besoins de ses sociétaires et de leurs proches en matière de biens, de santé et de patrimoine.

Le Congrès des 60 ans qui s'est tenu à Rouen le 9 septembre a été l'occasion de revenir sur les grandes étapes de l'évolution de la **Matmut** au fil des ans, en célébrant le passé fondé sur des valeurs mutualistes solides : absence d'actionnaires, gouvernance choisie par des délégués élus par les sociétaires selon le principe « un homme, une voix ». Résolument tournée vers l'avenir, notre mutuelle aura profité symboliquement de ce temps fort pour dévoiler sa Raison d'être.

La révélation concomitante de sa Raison d'être est le fruit d'une expression collective menée ensemble, sociétaires, délégués et tous les collaborateurs à l'occasion d'une Grande consultation qui a permis de dégager les grandes tendances et préoccupations actuelles de notre société.

Parmi les enseignements de cette consultation, inédite par son ampleur avec plus de 4 millions de personnes consultées, les répondants ont témoigné d'un fort attachement au modèle mutualiste puisque 95 % d'entre eux estiment que le Groupe **Matmut** doit préserver son modèle solidaire d'assureur mutualiste.

La Raison d'être se définit comme « la Raison d'agir » du Groupe : « *Nous assurons, nous accompagnons, nous protégeons, nous nous engageons, c'est notre raison d'agir au quotidien pour aider chacun à construire et rêver demain* ».

Elle se présente comme la boussole, la feuille de route du Groupe, à savoir : évoluer dans un monde en forte transformation, en relever les défis, tout en confirmant la pertinence de son modèle mutualiste.

La Raison d'être est assortie d'un Manifeste qui en définit les principes et les moyens d'application, facilitant le passage de l'intention à l'action concrète. Le Groupe se doit en effet d'être performant et pertinent sur ses métiers, accompagnant les transformations de la société en valorisant ses engagements autour de ses valeurs.

Après une année 2020 sans précédent avec la survenance d'une crise majeure et ses répercussions, sanitaires, économiques et sociales, et nonobstant les actions solidaires et extracontractuelles menées pendant la crise qui ont eu un impact sur le résultat net en 2020, le Groupe **Matmut** a pu compter sur sa solidité financière et ses fondamentaux économiques pendant cette période, tout en restant fidèle à ses valeurs mutualistes.

Les cotisations acquises brutes de réassurance sont en progression de 4,9 % à 2 404 millions € contre 2 287 millions € en 2020.

Les portefeuilles de sociétaires/adhérents et de contrats de la SGAM **Matmut** se sont étoffés de plus de 90 000 assurés (+ 2,3 %) et de 196 792 contrats (+ 2,6 %) soit, à fin 2021, plus de 7,7 millions de contrats détenus par plus de 4,1 millions d'assurés.

Ces chiffres confirment la confiance que les sociétaires et adhérents continuent à accorder au Groupe **Matmut**.

Ce dynamisme témoigne de la pertinence et de la modernité du modèle mutualiste face aux enjeux actuels.

Enfin, on retiendra le lancement du plan stratégique 2021-2023 **#Plus de Matmut** qui revendique l'ambition du Groupe **Matmut** de devenir un assureur complet, incarnation concrète de la mise en œuvre de sa Raison d'être.

En effet, alors que les précédents plans stratégiques avaient pour axes de transformation la refonte des parcours sociétaires et des offres, le nouveau plan stratégique **#Plus de Matmut** s'articule autour des notions de résilience dont le Groupe a fait preuve pendant la crise sanitaire et d'adaptabilité induite par la prise en compte des changements structurels et organisationnels à opérer en interne, tout en poursuivant les engagements forts autour de la satisfaction sociétaire.

2 • SITUATION ET ACTIVITÉ DES ENTREPRISES AFFILIÉES DE LA SGAM MATMUT AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

2.1 - MATMUT ET SES FILIALES

ACTIVITÉ

Le portefeuille de sociétaires de la **Matmut** et de ses filiales affiche une évolution de 2,1 % soit, à fin 2021, plus de 3,1 millions de sociétaires. En ce qui concerne le portefeuille de contrats, il évolue de 2,4 % soit, à fin 2021, plus de 7 millions de contrats d'assurance détenus.

Le développement des portefeuilles Auto et Habitation se poursuit avec notamment une belle progression du nombre de contrats Auto, à savoir 2,1 % (vs 1,5 % en 2020) et 1,5 % en Habitation (vs 1,2 % en 2020).

Le portefeuille de contrats corporels (Multigaranties Accidents de la Vie et Familial Complémentaire) enregistre également une augmentation proche de celle de 2020, à savoir 3,7 % (vs 3,8 %).

Sur le marché des professionnels et des entreprises, nous pouvons nous réjouir de sa bonne performance avec une hausse de 4,9 % du portefeuille et 183 000 contrats « Pro » désormais détenus.

Enfin, **Matmut** Protection Juridique défend les droits de plus de 4 200 000 assurés, qu'ils soient sociétaires **Matmut** ou bénéficiaires de contrats collectifs, souscrits notamment par des mutuelles Santé et des opérateurs auprès des comités sociaux et économiques (soit 4,1 % de progression par rapport à 2020).

RÉSULTATS SINISTRES

En matière de sinistralité, après une année 2020 atypique, impactée par la crise sanitaire et la situation particulière du confinement qui a généré une baisse du nombre des sinistres Auto, l'année 2021 est marquée par une reprise de la sinistralité (19,7 %) qui tend à se rapprocher, sans l'égaliser, de l'année 2019. Les dépenses sont à la hausse du fait de l'augmentation du coût de la réparation. La baisse sensible du nombre d'accidents corporels graves ne permet pas de compenser cette hausse.

En Habitation, le nombre et le coût des sinistres sont à la hausse par rapport aux deux dernières années (8,3 %) avec notamment l'augmentation du nombre de dégâts des eaux et d'incendies importants. Plusieurs événements climatiques ont aussi impacté cette année. Les tempêtes Justine et Aurore ainsi que des orages avec des épisodes de grêle se sont succédés sur l'ensemble du territoire.

La proportion de sinistres d'origine climatique augmente chaque année : 6,5 % du total des sinistres à la **Matmut** en 2021.

La **Matmut** avait annoncé dès le 1^{er} confinement le gel des tarifs Auto et Entreprises pour 2021 afin de tenir compte de la baisse de la sinistralité. En Habitation, le Groupe a procédé à des revalorisations tarifaires modestes et ciblées de l'ordre de 0,8 % en moyenne.

FAITS MARQUANTS 2021

Outre le fait que la **Matmut** ait fêté ses 60 ans, dévoilé sa Raison d'être – assortie d'un Manifeste, elle a réaffirmé en 2021 son rôle de « Complice de vies » des sociétaires en apportant des réponses immédiates à leurs besoins, leurs préoccupations et leurs attentes.

PLAN STRATÉGIQUE

2021 a été marqué par la poursuite des chantiers engagés dans le précédent plan **#Ambition Plus** et le lancement de nouveaux chantiers portant les enjeux de demain qui s'intègrent dans une volonté de transformation forte du Groupe initié depuis 2016.

#Plus de Matmut vise à consolider les fondamentaux du Groupe en s'appuyant sur des principes mutualistes réaffirmés, reposant sur 3 piliers complémentaires et interdépendants :

- **plus d'identité et de singularité** : en déployant l'image de marque ancrée dans les principes mutualistes fondateurs et en portant la fierté de nos valeurs et de nos engagements,
- **plus de développement de l'activité et d'ouverture** : en développant les produits d'épargne, la fidélisation des clientèles de particuliers, en accroissant la performance et l'attractivité vers la clientèle des professionnels via notamment, une utilisation efficiente de la data,
- **plus d'évolution interne** : en menant la modernisation des outils, des méthodes et environnements de travail au service des collaboratrices et collaborateurs et de leur évolution.

PRODUITS ET SERVICES

NOUVEAU DISPOSITIF D'ÉPARGNE

Matmut Patrimoine a lancé, fin mars, un nouveau plan d'épargne retraite individuel « Complice Retraite » en partenariat avec Cardif – AEP (Assurance épargne Pension) du Groupe BNP Paribas Cardif.

Il s'adresse à tous, particuliers et professionnels souhaitant se constituer une épargne dans un cadre fiscal avantageux. Le produit d'épargne « Complice Vie » a également été déployé et est distribué par l'ensemble des Agences **Matmut** depuis juin 2021.

CONTRAT 2 ROUES

Le contrat 2 Roues, rebaptisé 2R Rider évolue pour proposer une protection accrue aux utilisateurs, notamment par le renforcement de la garantie Dommages corporels du conducteur.

UN ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

La **Matmut** recherche sans cesse de nouveaux partenaires dans le but de faciliter le quotidien des sociétaires. Au large éventail de services utiles et digitaux déjà disponibles, les sociétaires disposent désormais :

- d'une aide « **Matmut** Clés de secours » avec la startup SecurKeys permettant, 24 h/24 et 7 j/7, la livraison du double des clés en cas de perte ou de porte involontairement refermée,
- d'une solution d'accompagnement, à titre expérimental, dans l'acquisition d'un nouveau véhicule après un accident en partenariat avec Car-Expresso, 1^{er} site de recherche de voitures d'occasion basé sur les besoins du client dont l'objectif est de simplifier la découverte et l'achat de véhicules d'occasion auprès des professionnels de l'automobile,
- d'un accès simplifié à l'obtention des certificats d'immatriculation en cas de changement de véhicule, d'adresse, de situation matrimoniale... via CERTIMAT, société habilitée par le Ministère de l'Intérieur et agréée par le Trésor Public. Une fois de plus, le Groupe **Matmut** se positionne en « Complice de vies de ses sociétaires ».

INNOVATION

Le Groupe **Matmut** a initié depuis 2015 une politique d'investissements dans des startups, en particulier pour enrichir son offre de services et apporter aux sociétaires des services utiles. La crise lui a donné l'occasion d'accélérer la digitalisation de ses processus et démontrer sa capacité d'adaptation et sa créativité.

Le partenariat avec l'incubateur « Le Swave » se poursuit. Il s'agit d'une plateforme Fintech & Assurtech opérée par Paris&Co et dédiée à l'innovation financière et assurancielle. Depuis la mise en place du partenariat, 4 startups issues de l'incubateur Swave travaillent avec le Groupe, dont Smartpush depuis 2021 (valorisation de la data).

Un partenariat avec « Astorya », fonds Venture Capital spécialisé dans les Fintech & Assurtech a permis la réalisation et la présentation en 2021 d'une cartographie des acteurs Fintech et Assurtech européens pour une meilleure compréhension des tendances du marché.

Parallèlement, une démarche d'exploration est menée au sein de l'équipe innovation pour identifier de nouveaux cas d'usage au sein du Groupe.

PARTENARIATS

Le partenariat avec BNP Paribas Cardif s'illustre en 2021 par le lancement de l'offre Plan de Retraite Individuel (PERin), déployé en juin dans tout le réseau et l'offre d'assurance vie « Complice Vie » dont la distribution avait débuté en 2020.

Cardif IARD poursuit quant à elle sa progression avec un portefeuille qui a dépassé les 676 000 contrats, soit une augmentation de 28 % par rapport à 2020. Parmi ces derniers, on comptabilise 618 000 contrats Auto et Habitation, en progression de 30 % par rapport à l'an passé.

Matmut & Co s'est associée au Groupe Arche et son réseau d'Agences immobilières Laforêt France pour la distribution d'un contrat Résidence principale dédié. L'objectif est de répondre avant la remise des clefs aux besoins assurantiels des candidats à la location et d'acquiescer ainsi de nouveaux assurés.

LABELS D'EXCELLENCE ET RÉCOMPENSES

Trois produits ont été récompensés par le Label d'excellence décerné par les experts de la revue « Les Dossiers de l'Épargne » : les offres Crédit Auto, le Livret **Matmut** et le contrat Capital Prévoyance.

Par ailleurs, la **Matmut** a fait son entrée au classement de l'Institut Choiseul 2021 des 150 entreprises françaises les plus dynamiques dans la catégorie « Champions du capital humain et des territoires ».

La **Matmut** se maintient également à la 10^e place du top 20 des assureurs Auto et Habitation 2021, établi par l'Argus de l'assurance (N° 7705 du 7 mai 2021).

De même, notre mutuelle est fière de se positionner à la 9^e place du classement de l'étude Customer Experience Excellence 2021, publiée par KPMG France. Elle obtient une progression de 27 places par rapport à 2019. Un challenge particulièrement réussi dans un contexte économique et sanitaire difficile.

PERSPECTIVES

Pour se donner les moyens de répondre à l'ensemble des besoins des particuliers et des professionnels et se positionner en assureur complet, la **Matmut** a fait le choix de consolider ses alliances et partenariats.

La **Matmut** va s'atteler à poursuivre la déclinaison de son plan stratégique 2021-2023 **#Plus de Matmut** et à mener, de manière concomitante, les travaux d'incarnation de sa Raison d'être. Pour cela, elle s'est dotée, au début de l'année 2022, d'une Direction de la RSE. Au-delà de l'articulation des nombreux et anciens engagements de la mutuelle, elle a aussi pour mission de mener ces travaux.

L'avenir du Groupe se dessine autour de sa capacité à être performant et pertinent sur ses métiers, à accompagner les transformations de la société et à valoriser ses engagements autour de ses valeurs.

2.2 - MATMUT MUTUALITÉ

ACTIVITÉ

Lors de la souscription d'un contrat IARD, Vie ou Santé, les sociétaires peuvent adhérer au contrat mutualiste **Matmut Smac** leur permettant de bénéficier d'une prestation « forfait invalidité grave » accordée par **Matmut Mutualité** Livre II et de garanties d'assistance et de protection juridique accordées par **Matmut**.

Ces garanties, souscrites par la quasi-totalité des sociétaires, viennent en complément des assurances de personnes, de biens et de responsabilité proposées par la **Matmut**.

De nouvelles prestations corporelles s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 2021 à tout accident corporel (hors accident impliquant un VTAM). Afin d'améliorer les conditions d'indemnisation des assurés, il a été décidé, fin 2020, de modifier

les garanties accordées en cas d'accident corporel grave, notamment par un abaissement du seuil d'intervention en cas d'incapacité permanente.

Le contrat mutualiste **Matmut Smac** accorde :

- un « forfait immédiat en cas de blessures graves suite à accident » lorsque le taux d'Atteinte à l'Intégrité Physique et Psychique (AIPP) est $\geq 30\%$.
Ce forfait s'élève à 20 000 € ; il est doublé dès lors que le taux d'AIPP dépasse les 65 %.
- un « forfait immédiat en cas de décès suite à accident » de 1500 €.

Ces évolutions ont permis une augmentation de près de 37 % des déclarations de sinistres.

Les garanties d'assistance à domicile permettant de surmonter rapidement les difficultés liées à une hospitalisation ou une immobilisation restent incluses dans les contrats sans changement. Les garanties de Protection Juridique « Vie Privée » en cas de litige ou de différend opposant l'adhérent à un tiers dans le cadre de sa vie privée ou professionnelle sont incluses dans la formule « renforcée ».

En matière de prévention, **Matmut Mutualité** contribue à la mise en œuvre de la politique prévention du Groupe **Matmut** et se mobilise à travers des actions concrètes en matière de santé en coordonnant ses actions avec celles proposées par la **Mutuelle Ociane Matmut**. Deux types d'actions sont proposées : les premières, organisées et financées intégralement par ses soins et réservées exclusivement aux sociétaires, les secondes intervenant en relais des actions mises en œuvre par les Unions Régionales de la Mutualité Française.

En 2021, plus de 97 000 sociétaires ont été invités à des bilans auditifs et visuels en partenariat avec les enseignes « Écouter Voir » et 14 000 sociétaires ont été conviés à des initiations aux gestes qui sauvent.

Matmut Mutualité a également proposé, tout au long du premier semestre, de nombreuses actions en distanciel sur des thématiques telles que la gestion du stress, l'alimentation, l'activité physique...

Au début du second semestre 2021, elle a organisé une semaine de Prévention Santé avec de nombreux ateliers en distanciel pour la reprise d'une activité physique douce, d'habitudes alimentaires saines ou encore une web conférence sur la place du numérique dans nos quotidiens.

Enfin, l'accès aux soins étant une priorité, et parce qu'il est difficile d'avoir recours à certaines spécialités, **Matmut Mutualité** a engagé, fin 2021, une réflexion en lien avec des centres de santé du Livre III qui a abouti à une première action de dépistage du mélanome cutané, gratuite, au travers de rendez-vous dédiés avec des professionnels de santé dans un centre de santé à Montpellier.

Par ailleurs, **Matmut Mutualité** a décidé de renouveler son opération de mécénat en faveur de l'association Hand'chiens, association reconnue d'utilité publique qui a pour vocation d'élever et d'éduquer des chiens d'assistance qui seront, à l'issue de leur formation, remis gratuitement à des personnes en situation de handicap. En 2022, **Matmut Mutualité** parrainera deux nouveaux chiens, soit un don de 30 000 €, et continuera le versement de 1 € à l'association sur chaque contrat « Assur'4 Pattes » souscrit.

PERSPECTIVES

Matmut Mutualité poursuivra la mise en œuvre des prestations corporelles du contrat mutualiste afin de permettre, à toujours plus de sociétaires, de bénéficier des nouvelles garanties en cas d'accident invalidant et de continuer à disposer de prestations d'assistance et de protection juridique.

Matmut Mutualité poursuivra également ses efforts en matière de prévention en déployant des actions réservées exclusivement aux sociétaires tout en intervenant de manière complémentaire en relais des actions mises en œuvre par les Unions Régionales de la Mutualité Française. Elle a également pour ambition de mieux promouvoir ses actions de Prévention Santé sur le site institutionnel de la **Matmut** et sur les réseaux sociaux. À ce titre, une page web dédiée à la Prévention Santé sur le site internet sera mise en ligne au premier trimestre 2022.

Matmut Mutualité poursuivra également ses démarches pour proposer de nouvelles actions de prévention en synergie avec les centres de santé de Livre III.

2.3 - MUTUELLE OCIANE MATMUT

Le portefeuille de la **Mutuelle Ociane Matmut** a progressé tout au long de l'année 2021 pour atteindre plus de 810 000 bénéficiaires à fin décembre 2021 (+ 2,8 %), continuant de démontrer la réussite de l'intégration de la **Mutuelle Ociane Matmut** au sein de la SGAM **Matmut**.

En effet, l'activité commerciale de la **Mutuelle Ociane Matmut** a consisté à soutenir le développement de la gamme Ociane Santé Évolution, ainsi que les ventes TNS et Entreprises, avec une progression globale des ventes de 2,1 %, à 155 000 ventes en 2021.

Le coût total des dépenses a progressé de 22,4 %. Après une année 2020 où certaines dépenses de santé ont été ralenties par l'épidémie Covid-19 (en lien avec les confinements), la réforme « 100% Santé » s'est massivement déployée, avec la mise en place des paniers labellisés en optique, dentaire et audioprothèse, qui permet d'offrir à tous les Français des soins de qualité sans reste à charge.

FAITS MARQUANTS 2021

Au-delà de l'activité commerciale soutenue, l'année 2021 a également été marquée par plusieurs événements importants :

- Assumant son rôle mutualiste, la mutuelle a offert, en 2021 à l'ensemble de ses adhérents, la couverture des tests de dépistage de la Covid-19 et du vaccin antigrippe, mais également un forfait solidaire de soutien psychologique. Ce forfait d'aides psychologiques a été reconduit en 2022.
- La **Mutuelle Ociane Matmut** s'est également engagée à geler les tarifs des contrats individuels jusqu'à fin 2022 (hors effet d'âge). Cette mesure concerne 700 000 personnes protégées. Cet effort a notamment pu être réalisé grâce à la bonne gestion et aux résultats des années précédentes. Le Groupe continue ainsi d'agir concrètement contre le phénomène de renoncement aux soins en favorisant le pouvoir d'achat de ses adhérents.
- L'innovation reste par ailleurs un moteur de croissance pour la mutuelle. Ainsi, en 2021, de nouveaux services ont été développés, tels que l'application GoodMed qui permet de

limiter les risques liés aux interactions médicamenteuses, ou encore la carte de tiers-payant accessible directement dans le Wallet (portefeuille numérique) du Smartphone.

Il convient également de noter que le recours à la téléconsultation (MEDAVIZ) a été important en 2021, dans un contexte sanitaire tendu du fait de l'épidémie Covid-19, améliorant ainsi l'accès aux soins pour nos adhérents.

Parallèlement, l'environnement réglementaire est resté très présent.

- Tout d'abord, la réforme de la « Résiliation Infra-Annuelle » s'est déployée en 2021. En effet, les adhérents de la mutuelle ont désormais la possibilité de changer d'organisme complémentaire à la date de leur choix, dès lors qu'ils ont acquis un an d'ancienneté. La pression concurrentielle s'est donc renforcée en 2021.

Pour faire face à cette situation, la mutuelle a mis en place différentes actions de fidélisation et de rétention, comme des appels de bienvenue pour les nouveaux adhérents.

La volonté du Groupe **Matmut** de rendre la protection santé accessible au plus grand nombre et de lutter concrètement contre le renoncement aux soins, s'exprime par ailleurs aussi dans sa collaboration inédite avec Cdiscount, une offre d'assurance Santé modulaire et 100 % digitalisée étant proposée à la clientèle de Cdiscount.

Les ventes Cdiscount représentent près de 1 % des ventes totales en santé et près de 3 000 personnes couvertes.

Enfin, les offres Ociane Santé Pro à destination des Travailleurs Non Salariés, Ociane Santé Collective et Ociane Santé Flex à destination des entreprises et de leurs salariés ont été analysées par des experts des contrats d'assurance du marché et se sont vues attribuer le Label d'Excellence des Dossiers de l'Épargne pour l'année 2021. Les garanties et tarifs de ces offres se placent parmi les meilleurs du marché et garantissent à nos adhérents une couverture optimale et des remboursements de qualité.

La **Mutuelle Ociane Matmut** est par ailleurs certifiée ISO 9001 depuis 2013. Elle a fait l'objet d'un nouvel audit de surveillance en juin 2021 qui a confirmé sa certification sans délais ni réserves.

PERSPECTIVES

L'année 2022 s'ouvre sur de nouveaux projets. Alors que le portefeuille d'adhérents continue de progresser dès ce début d'année, la mutuelle s'est engagée dans des projets structurant pour son avenir, avec notamment le changement du logiciel de gestion et la refonte de l'offre destinée au marché des particuliers.

Ces projets visent à garantir le développement, en continuant d'innover.

Par ailleurs, le Haut Conseil pour l'avenir de l'Assurance Maladie a entamé des travaux depuis le printemps 2021 pour étudier l'articulation entre la Sécurité sociale et les organismes complémentaires et proposer des pistes de réformes. Plusieurs scénarios sont actuellement à l'étude, dont certains visent à réduire drastiquement les champs d'intervention des organismes complémentaires. La **Mutuelle Ociane Matmut** participe à la construction d'argumentaires et de contre scénarii visant à assurer la

santé tout autant que la soutenabilité financière des frais de santé pour les assurés.

2.4 - MUTLOG ET MUTLOG GARANTIES

Après une baisse de la production en 2020 en raison des deux confinements relatifs à la Covid-19, la production 2021 est la plus élevée depuis la création de **Mutlog**.

Le portefeuille de contrats de **Mutlog** et **Mutlog Garanties** s'établit à près de 114 000 contrats détenus (+ 10,4 %) par près de 167 000 adhérents (+ 11,5 %).

Mutlog a été créée en 1981 et fête donc ses 40 ans.

FAITS MARQUANTS 2021

PRODUITS

Mutlog a lancé un nouveau produit en décembre 2021 – Simpl'assur, en partenariat avec CBP et Empruntis. **Mutlog** souhaite tester les comparateurs comme réseau de distribution (Les furets...).

Altus Évolution 2.0 retient l'agrément unanime des partenaires sociaux salariés, ce qui atteste de sa qualité.

Simultanément, l'attribution du Label d'Excellence des Dossiers de l'Épargne pour la onzième année consécutive au produit individuel **Mutlog** pour l'assurance des prêts bancaires, témoigne de la reconnaissance de la profession. Altus Évolution est compatible avec l'ensemble des exigences des banques.

PARTENARIATS

- Le partenariat avec Action Logement Services (ALS) s'est vu renforcer depuis juin 2021 par le programme « Action Cœur de Ville ». La production d'ALS a été importante puisqu'elle représente une augmentation de 387 %. La réactivation de la Prévoyance Des Emprunteurs en couverture des prêts sociaux issus de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) est un retour aux sources originelles (1981) et une grande satisfaction pour **Mutlog**.

- Une collaboration fidèle avec le Crédit Coopératif, sous forme de contrat groupe, ne se dément pas et l'optimisation des flux fait l'objet d'une attention soutenue, notamment dans l'objectif d'une augmentation conséquente du taux de recours.

Le produit revisité (tarification à la baisse, amélioration des garanties) dans une version « tout digital » a permis de réaliser une belle année. Les services de **Mutlog** ont accompagné un plan de formation sur tout le réseau du Crédit Coopératif, principalement sur le réseau des conseillers Personnes Morales.

- Depuis la fin du 1^{er} semestre 2021, **Mutlog** a également digitalisé la gestion des contrats **Matmut**. Elle poursuit la gestion de la substitution et le traitement des sinistres. La production reste toujours de qualité.

- **Mutlog** a remporté l'appel d'offre émis par le Crédit Foncier Municipal Alsace Lorraine en décembre 2021. Le contrat a été mis en place dans un temps record, fin janvier 2022. La production est au rendez-vous. Le CFCAL devient l'un des 4 plus importants partenaires de **Mutlog**.

- **Mutlog** a développé un partenariat avec la MAE (Mutuelle Accidents Élèves) qui souhaite se diversifier en assurance emprunteur. Le partenariat s'est mis en place en juin 2021.

- **Mutlog** a également remporté l'appel d'offres regroupant les 5 Caisses de Crédit Municipal (Toulon, Lyon, Boulogne sur Mer, Nantes et Roubaix).

- Enfin, **Mutlog** a mis en place une offre revisitée (socle de garanties, capital restant dû ou capital initial, modalités financières améliorées) pour optimiser encore son attractivité. Altus Évolution 2.0 est proposée par les courtiers, en direct et via le site internet.

INNOVATION

Mutlog a poursuivi le développement de ses outils. Elle a développé la version selfcare pour **Matmut**, la MAE et ses courtiers.

Mutlog a également mis en place la souscription médicale simplifiée, avec un module complet de télé-sélection et de sélection électronique, en s'appuyant sur VELOGICA, solution proposée par la SCOR.

ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

Mutlog poursuit sa contribution au développement du dispositif « A.I.M.E.R.® » – Aînés. Infirmiers. Médecins. Étudiants. Résidence. Cette approche innovante est porteuse de forte plus-value sociétale. Elle a pour objet de maintenir le lien social en accueillant sous le même toit, des personnes âgées en situation de début de maladies cognitives, et des étudiants professionnels de santé. Elle participe ainsi au ralentissement de la progression des affections, et à la connaissance de l'évolution des pathologies et des difficultés du quotidien par les praticiens de demain. Une charte du « bien-vivre ensemble » est régularisée par les locataires qui bénéficient d'un « loyer HLM ».

L'idée est de reproduire ce concept, déjà actif à Limoges, dans les villes proposant des formations pour devenir professionnel de santé. D'ores et déjà, d'autres villes universitaires ont marqué leur vif intérêt pour cette démarche innovante, tant via une Société Anonyme HLM que via un office HLM.

PERSPECTIVES

La Prévoyance Des Emprunteurs, cœur de métier de **Mutlog**, a connu en 2021 une augmentation de la production exceptionnelle. L'activité 2022 devrait permettre de stabiliser la production et d'envisager d'autres pistes de développement. Les 4 partenariats de référence : **Matmut**, Action Logement Services (ALS), le Crédit Coopératif et le Crédit Foncier Communauté Alsace Lorraine (CFCAL), affichent de belles perspectives :

- augmentation de la production **Matmut**, consécutive à la refonte du produit, accompagné aujourd'hui d'un outil digital et du « selfcare »,
- maintien de la production Action Logement Services et développement du programme « Action cœur de ville »,
- augmentation de la production Crédit Coopératif grâce à la formation du réseau des conseillers Personnes Morales,
- augmentation de la production Coopératif et Crédit Foncier Communauté Alsace Lorraine (CFCAL).

Pour 2022, 3 autres partenaires seront déterminants pour la production :

- démarrage sur les comparateurs (Les Furets...),

- démarrage du partenariat avec les 5 Caisses de Crédit Municipal (Toulon, Lyon, Boulogne sur Mer, Nantes et Roubaix),
- accession à la plateforme I assure (Empruntis, ACE) au cours du 1^{er} semestre 2022.

À ces perspectives, d'autres partenariats et projets sont en cours, notamment la mise en place d'un partenariat avec le courtier grossiste COVERITY et son réseau de distribution.

Enfin, **Matmut** souhaite améliorer l'outil de sélection médicale (VELOGICA) et développer un espace client.

Au plan de la plus-value sociétale, un soin particulier continuera à être apporté à la multiplication du dispositif A.I.M.E.R.© « Aînés, Infirmiers, Médecins, Étudiants, Résidence » dans les villes disposant d'un lieu de formation aux divers métiers de la santé.

2.5 - AMF

En 2021, la mutuelle a connu un léger recul du portefeuille sociétaires (- 4 %) et du portefeuille contrats (- 4,1 %) lié à la décroissance imputable en partie à la crise sanitaire qui perdure.

Celle-ci a également pesé sur la production des contrats concernant les Comptables Publics et les Régisseurs et n'a pas permis d'atteindre le développement projeté des contrats Multigaranties Professionnelles des Agents Publics (MPAP).

Le chiffre d'affaires est également en recul (-6,8 %) en raison de la contraction du portefeuille et du gel tarifaire appliqué en 2021.

Le risque Comptable retrouve, à l'issue de l'année 2021, une sinistralité en ligne avec les années précédant le Covid.

À l'inverse, la crise sanitaire est à l'origine d'une sinistralité en net recul en Assistance, conduisant à un résultat technique équilibré, renforcé par un résultat financier satisfaisant.

Au 31 décembre 2021, l'**AMF** compte 272 093 sociétaires titulaires de 292 852 contrats :

- 18 043 contrats MPAP (Multigaranties Professionnelles des Agents Publics),
- 22 715 contrats RPC (Responsabilité Pécuniaire Personnelle des Comptables),
- 252 094 contrats GPMT (Garanties de Protection Mutualiste pour Tous).

FAITS MARQUANTS 2021

L'**AMF**, grâce à une gestion dématérialisée et à un développement maîtrisé du télétravail, a pu continuer de garantir les sociétaires sans altération du service. Elle a renouvelé sa gouvernance et défini une nouvelle tarification pour les Comptables Publics 2022, maintenant une rétrocession des excédents.

PERSPECTIVES

L'**AMF** a initié les travaux relatifs à l'élaboration d'un nouveau contrat permettant d'assurer les gestionnaires publics dans le contexte juridique d'un nouveau régime de responsabilité commun aux ordonnateurs et aux comptables publics, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

3 • COMPTES SOCIAUX DE LA SGAM MATMUT

La SGAM **Matmut** regroupe principalement les frais relatifs aux fonctions clés et les frais de conseils et d'assemblées.

La SGAM **Matmut** impute à ses affiliés la totalité des frais supportés durant l'exercice. Ainsi les comptes 2021 présentent un résultat nul.

En 2021, les frais « refacturés » représentent 10,2 millions d'euros contre 8,9 millions d'euros en 2020.

À fin 2021, les capitaux propres de la SGAM **Matmut**, représentés par le fonds d'établissement, s'élèvent à 1,2 millions d'euros. Aucune variation n'est constatée par rapport à 2020.

4 • COMPTES COMBINÉS DE LA SGAM MATMUT

Les cotisations nettes de réassurance acquises à l'exercice ont augmenté de 5,1 % s'élevant ainsi à 2 404 millions d'euros contre 2 287 millions en 2020.

Le résultat financier, en nette hausse, s'établit à 142 millions d'euros contre 58 millions d'euros en 2020.

Le résultat de l'exploitation, avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition, s'établit à 116 millions d'euros en 2021 contre 103 millions d'euros en 2020.

Le résultat net combiné de la SGAM **Matmut** ressort à 88 millions d'euros, contre 60 millions d'euros en 2020.

Les fonds propres de la SGAM **Matmut** progressent et atteignent 1 933 millions d'euros contre 1 845 millions en 2020.

Concernant sa solvabilité, la SGAM **Matmut** affiche toujours un solide ratio de solvabilité à 196 %, contre 202 % à fin 2020.

5 • ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février constitue un événement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31 décembre 2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition de la SGAM **Matmut** conduisent à un impact financier non significatif.

6 • ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SGAM MATMUT ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il y a 60 ans, la **Matmut** naissait d'un mutualisme presque militant et aujourd'hui, après avoir fait preuve d'un mutualisme d'ouverture et de développement notamment avec les métiers d'épargne puis d'assurance Santé, elle entre dans un mutualisme d'adhésion, en phase avec les attentes de la société. Le nouveau plan stratégique **#Plus de Matmut** vise à consolider les fondamentaux du Groupe en s'appuyant sur des principes mutualistes réaffirmés.

Le Groupe **Matmut** vise 600 000 contrats supplémentaires à horizon 2023, en s'appuyant principalement sur une

croissance organique et sur le développement de ses partenariats. L'accent est mis sur la réussite du lancement de la nouvelle offre Santé, la poursuite de la belle dynamique enclenchée en 2021 sur l'activité de l'épargne retraite et également la poursuite des travaux préparatoires au déploiement progressif de l'activité pro dans les Agences. L'ambition étant, à terme, de multiplier par deux le volume d'activité sur le segment des professionnels.

Parallèlement, des évolutions internes sont nécessaires, 2022 marquera la construction des premières briques métiers du nouveau système d'information.

Malgré les incertitudes liées à la crise, et dans un monde de l'assurance challengé par la concurrence, la réglementation, confrontée aux défis de la digitalisation et aux transformations des modes de consommation, le Groupe **Matmut** aborde l'exercice 2022 fort de sa solidité financière, de son dynamisme et de ses alliances. Le meilleur moyen de répondre à ces enjeux est de rester fidèle à ses fondamentaux.

Si la croissance du Groupe est avant tout organique, il reste néanmoins toujours à l'écoute d'autres acteurs mutualistes partageant ses valeurs, qui exprimeraient le souhait de le rejoindre. C'est pourquoi, le Groupe porte aujourd'hui attention à la sollicitation de la Mutuelle générale de l'économie, des finances et de l'industrie (Mgéfi).

En filigrane, la Raison d'être sera la clé de voûte de l'entreprise et elle guidera l'action du Groupe **Matmut**, se traduira dans l'exercice du métier d'assureur qui est de protéger, rassurer, accompagner. Elle vivra dans les engagements, les choix qui seront pris pour contribuer au bien commun.

7 • RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

7.1 - INFORMATIONS NON FINANCIÈRES

La Directive européenne du 22 octobre 2014 (2014/95/UE) a été transposée en droit français par l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017.

La réglementation prévoit, pour certaines entreprises et certains groupes, l'obligation d'insérer dans le rapport de gestion une « déclaration de performance extra-financière », un reporting sur la politique environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise et son résultat ainsi qu'une description des principaux risques associés les plus pertinents et la manière dont elle les gère.

Les SGAM et les SAM sont exclues du dispositif mais le Groupe **Matmut** a fait le choix d'établir – sur une base volontaire – une déclaration de performance extra-financière.

Il s'agit d'une analyse permettant une évaluation de l'entreprise basée non pas uniquement sur ses performances économiques mais sur son comportement vis-à-vis de l'environnement, sur le respect de ses valeurs sociales, son engagement sociétal et sa gouvernance d'entreprise.

Par ailleurs, la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire a adopté un guide définissant les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire assorti d'une obligation de présentation annuelle en Assemblée Générale.

Les thématiques du guide concernent la gouvernance démocratique, l'exemplarité sociale, la lutte contre les discriminations, le développement durable... Ces bonnes pratiques et les données à caractère social, sociétal et environnemental étant très proches des informations à produire dans la déclaration de performance extra-financière, le Groupe **Matmut** a fait le choix de publier ces informations au sein d'un seul et unique document, la déclaration de performance extra-financière.

La déclaration présente :

- le modèle d'affaires de l'entreprise,
- une description des principaux risques liés à l'activité et créés par ses relations d'affaires, ses produits et services,
- une description des politiques appliquées et/ou des procédures de diligence raisonnable pour prévenir, identifier et atténuer la survenance de ces risques,
- l'indication des résultats de ces politiques incluant des indicateurs clés de performance.

La déclaration figure en annexe au présent rapport.

7.2 - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

L'article 29 de la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat a complété les dispositions relatives aux informations fournies par les acteurs de marchés financiers sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance.

Le décret n° 2021-663 du 27 mai 2021 pris en application de l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier a précisé les informations requises et leurs modalités de présentation. Conformément aux dispositions de l'article D. 533-16-1 IV 2° du Code monétaire et financier, la SGAM **Matmut**, entité combinante, publiera les informations requises au titre des points II et III de l'article susvisé, au sein du rapport annuel intitulé « Rapport article 29 – Loi Énergie Climat » sur la page internet « Politique d'investissements – Finance durable » dans les délais réglementaires.

8 • SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

Nous vous rappelons que les mandats des Co-Commissaires aux comptes titulaires de la SEC BURETTE et du Cabinet Mazars, ainsi que les mandats des Co-Commissaires aux comptes suppléants de MONCEY AUDIT et de Maxime Simoen arrivent à expiration lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

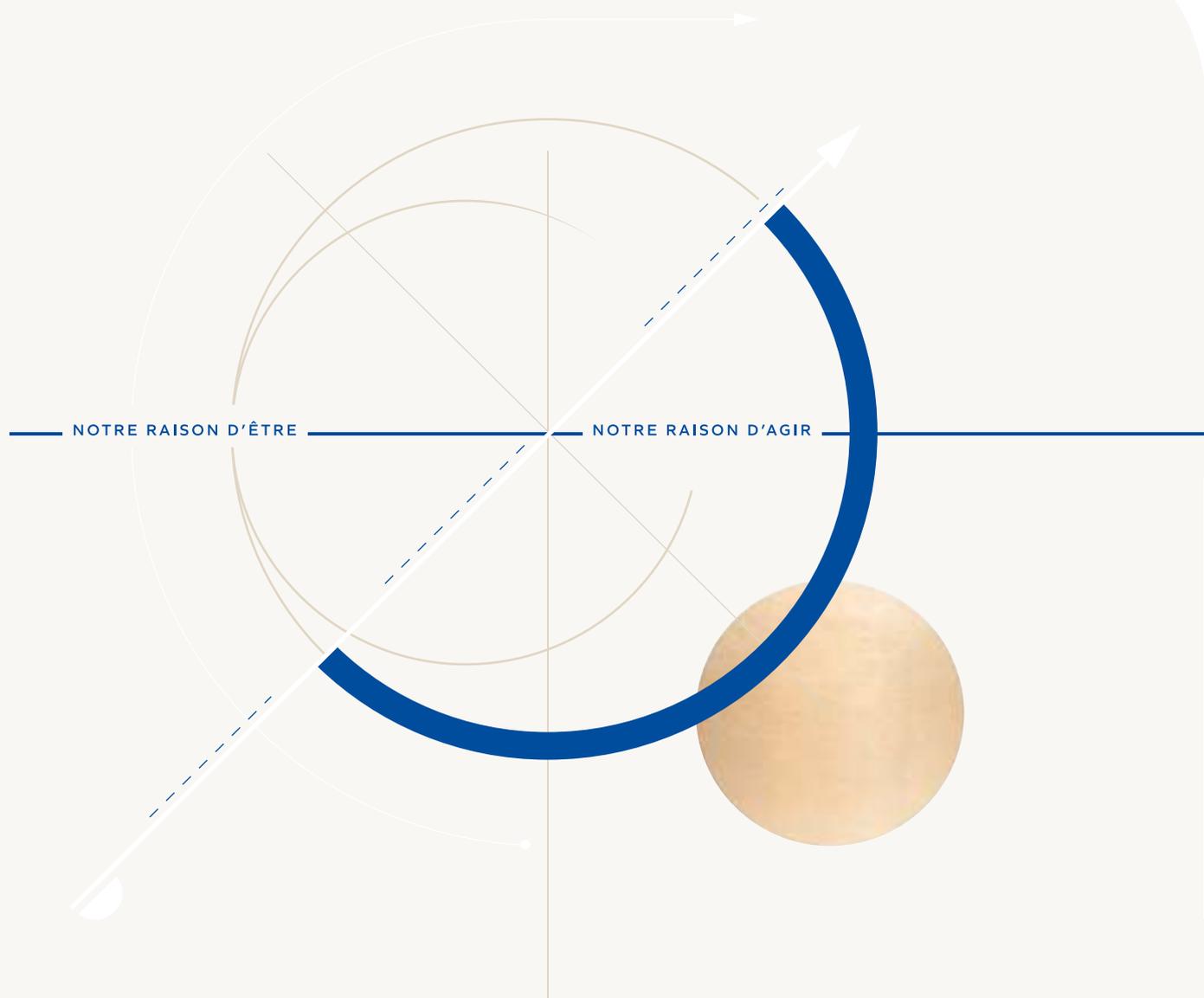
Nous vous proposons de renouveler la SEC BURETTE dans ses fonctions de Co-Commissaire aux Comptes titulaire pour une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale, à tenir en 2028, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Nous vous proposons de renouveler le Cabinet Mazars dans ses fonctions de Co-Commissaire aux Comptes titulaire pour

une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale, à tenir en 2028, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Nous vous proposons de renouveler MONCEY AUDIT dans ses fonctions de Co-Commissaire aux Comptes suppléant pour une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale, à tenir en 2028, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Nous vous proposons de nommer CBA dans la fonction de Co-Commissaire aux Comptes suppléant pour une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale, à tenir en 2028, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.



ANNEXES

COMPTES ANNUELS 2021

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2021

Compte de résultat	20
Bilan	22
Annexes aux comptes	24

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT

AU 31.12.2021 - EN EUROS

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	10 242 871		10 242 871	8 889 457
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	10 242 871		10 242 871	8 889 457
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			10 242 871	8 889 457
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 041 654	1 787 907
Impôts, taxes et versements assimilés			908 516	687 175
Salaires et traitements			4 594 624	4 027 185
Charges sociales			2 442 247	2 239 394
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			643	1 065
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			369	2
CHARGES D'EXPLOITATION			9 988 053	8 742 727
RESULTAT D'EXPLOITATION			254 818	146 730
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			5 843	
CHARGES FINANCIERES			5 843	
RESULTAT FINANCIER			-5 843	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			248 976	146 730

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	188 460	123 181
Impôts sur les bénéfices	60 516	23 549
TOTAL DES PRODUITS	10 242 871	8 889 457
TOTAL DES CHARGES	10 242 871	8 889 457
BENEFICE OU PERTE		

Bilan

BILAN ACTIF

AU 31.12.2021 - EN EUROS

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	15 941	14 015	1 926	2 570
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	15 941	14 015	1 926	2 570
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 637 162		1 637 162	947 715
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	1 032 857		1 032 857	
Disponibilités	2 999 523		2 999 523	4 198 965
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	78 128		78 128	
ACTIF CIRCULANT	5 747 671		5 747 671	5 146 680
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 763 611	14 015	5 749 597	5 149 249

BILAN PASSIF

AU 31.12.2021 - EN EUROS

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 1 250 000)	1 250 000	1 250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-21 820	-21 820
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 228 180	1 228 180
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	155 657	136 133
Provisions pour charges		
PROVISIONS	155 657	136 133
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	3 022 399	2 717 584
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 343 360	1 067 352
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	4 365 759	3 784 936
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 749 597	5 149 249

Annexes aux Comptes sociaux

La SGAM MATMUT a été constituée le 24 octobre 2008.

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 749 597 euros.

Le résultat net comptable est de 0 euro.

La SGAM MATMUT compte 6 membres affiliés au 31 décembre 2021 :

- MATMUT, société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances,
- MATMUT MUTUALITE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité,
- AMF SAM, société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances,
- MUTUELLE OCIANE MATMUT, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité,
- MUTLOG, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité,
- MUTLOG GARANTIES, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS MARQUANTS, PRINCIPES ET METHODES D'ÉVALUATION

1- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant.

2- ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février constitue un événement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31 décembre 2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition de la SGAM MATMUT conduisent à un impact financier non significatif.

3- RÉFÉRENTIEL, PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels de la SGAM MATMUT sont établis selon les principes comptables généralement admis en France et selon les dispositions du Plan Comptable Général tels que définit dans le règlement ANC n°2014-03 modifié par le règlement ANC n°2015-06, et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3 – 1. DÉROGATION AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX

Néant.

3 – 2. COMPARABILITÉ DES COMPTES

Néant.

3 – 3. CHANGEMENTS DE MÉTHODE

Néant.

3 – 4. CHANGEMENTS DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Néant.

3 – 5. CHANGEMENTS D'ESTIMATION, DE MODALITÉS D'APPLICATION OU D'OPTIONS FISCALES

Néant.

4- POSTES DU BILAN

4 – 1. ACTIF

➤ Actifs corporels

Les actifs corporels d'exploitation sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou de revient (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition).

Ils sont amortis selon la durée et le mode suivant :

	Durée	Mode
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans	Linéaire

Les biens d'occasion ont une durée d'amortissement variable en fonction de leur durée de vie estimée.

➤ Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Aucune provision n'a été constatée au cours de l'exercice.

➤ Disponibilités

Les comptes de banque sont inscrits au bilan pour leur solde en date d'opération.

Le cas d'échéant, les soldes créditeurs figurent au passif dans le poste « dettes financières ».

Au 31 décembre 2021, les soldes sont tous débiteurs.

4 – 2. PASSIF

➤ Capitaux propres

Le fonds d'établissement de la société s'élève à 1 250 000 euros.

Il a été apporté par les sociétés affiliées suivant la répartition ci-après :

MATMUT à hauteur de la somme de 493 438 euros,

MATMUT MUTUALITE à hauteur de la somme de 423 058 euros,

AMF SAM à hauteur de la somme de 62 766 euros,

MUTLOG à hauteur de la somme de 36 084 euros,

MUTLOG GARANTIES à hauteur de la somme de 42 878 euros,

MUTUELLE OCIANE MATMUT à hauteur de la somme de 191 776 euros.

Ce fonds d'établissement constitue les capitaux propres de la société et est entièrement libéré au 31 décembre 2021.

5- POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

➤ Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 9 988 053 euros.

Les frais généraux sont constitués de :

- Charges directes ;
- Frais facturés par le groupement de fait constitué entre MATMUT, Inter Mutuelles Entreprises, MATMUT Vie, MATMUT Protection Juridique, MATMUT & CO, MATMUT Mutualité, Mutuelle Ociane MATMUT, Cardif IARD, AMF SAM et SGAM MATMUT.

Ce groupement met à disposition de ses membres des moyens matériels et humains en matière de :

- Services support (notamment relevant des Directions Comptabilité/Finances, Ressources Humaines et Relations Sociales, Informatique, Moyens Généraux et Immeubles) ;

- Services métiers (gestion des sinistres et administration des contrats, ...).
Les frais sont répartis entre les membres du groupement sur la base d'unités d'œuvre représentatives de l'activité correspondante. Ces modalités de répartition ont été validées par la Direction de la Législation Fiscale en juillet 2007.

➤ **Produits d'exploitation**

Les cotisations de chaque membre de la SGAM MATMUT pour l'année 2021 représentent un montant total de 10 242 871 euros.

➤ **Charges et produits concernant les entités liées**

Charges		
Natures	2021	2020
- Indemnités d'occupation des locaux	83 867.12 €	92 874.94 €
- Charges locatives	126 681.12 €	109 486.66 €
- Location de véhicules	169 186.91 €	189 993.12 €
- Assurances	78 903.29 €	58 213.56 €
- Groupement de fait	1 056 192.44 €	977 613.59 €
TOTAL	1 514 830.88 €	1 428 181.87 €

Produits		
Natures	2021	2020
- Cotisations	10 242 871.42 €	8 889 456.59 €
TOTAL	10 242 871.42 €	8 889 456.59 €

➤ **Situation fiscale**

L'exercice fait apparaître un résultat fiscal de 185 868 euros.

Le montant de l'impôt s'élève à 49 111 euros au 31 décembre 2021.

6- ENGAGEMENTS HORS BILAN

➤ **Engagements de retraite**

La valeur des engagements de retraite de l'entreprise au 31 décembre 2021 est estimée selon les hypothèses suivantes :

- méthode des unités de crédit projetées (conformément à la norme IAS19 et la recommandation 2003-R01 du 01/04/2003 du CNC) ;

- taux d'actualisation : 0,85 % ;
- tables de mortalité : TH 00-02 et TF 00-02 ;
- turn-over : Pour toutes les catégories socioprofessionnelles, le taux est de 3.26 % jusqu'à 49 ans et de 0.44 % à partir de 50 ans ;
- taux de revalorisation des salaires : 1,50 % ;
- départ volontaire à la retraite au taux plein ;
- droits prévus par la convention nationale des sociétés d'assurance ;
- prise en compte des charges sociales et fiscales sur salaires.

Les engagements de retraite ainsi estimés au 31 décembre 2021 s'élèvent à 927 647 € (707 212 € au 31/12/2020).

7- COMBINAISON

La SGAM MATMUT présente les comptes combinés du Groupe dans lesquels sont inclus les comptes ainsi établis.

8- AUTRES INFORMATIONS

➤ Effectif moyen

Au 31 décembre 2021, l'effectif de la société se compose de 39 personnes réparti comme suit :

	2021	2020
Direction	6.00	5.92
Cadres	31.58	25.67
Employés	1.67	1.25
TOTAL	39.25	32.84

En 2021, l'entreprise a mis l'intégralité de son personnel à la disposition des entités membres du groupement de fait et de ses affiliées.

➤ Rémunération des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

➤ **Avances et crédits accordés aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance**

Néant.

➤ **Participation et intéressement**

En 2021, la participation représente un montant de 30 282 euros contre 11 287 euros en 2020 et l'intéressement un montant de 158 177 euros contre 111 893 euros en 2020.

IMMOBILISATIONS

AU 31.12.2021 - EN EUROS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 941		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 941		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	15 941		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			15 941	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			15 941	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL			15 941	

AMORTISSEMENTS

AU 31.12.2021 - EN EUROS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 371	643		14 015
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 371	643		14 015
TOTAL GENERAL	13 371	643		14 015

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

AU 31.12.2021 - EN EUROS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	136 133	155 657	136 133	155 657
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	136 133	155 657	136 133	155 657
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice		155 657	136 133	

CRÉANCES ET DETTES

AU 31.12.2021 - EN EUROS

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 067	4 067	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 821	1 821	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	1 528 840	1 528 840	
Débiteurs divers	102 435	102 435	
Charges constatées d'avance	78 128	78 128	
TOTAL GENERAL	1 715 291	1 715 291	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
 Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés	1 614 198	1 614 198		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 010 910	1 010 910		
Etat : impôt sur les bénéfices	15 904	15 904		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	381 387	381 387		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 343 360	1 343 360		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	4 365 759	4 365 759		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exercice
 Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

AU 31.12.2021 - EN EUROS

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS A RECEVOIR			
438700000	PRODUITS A RECEVOIR	1 749,00	3 436,00
448700000	ETAT PRODUITS A RECEVOIR		1 380,00
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		1 749,00	4 816,00
TOTAL GÉNÉRAL		1 749,00	4 816,00

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

AU 31.12.2021 - EN EUROS

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
CHARGES A PAYER			
468600000	CHARGES A PAYER	286 517,00	89 086,00
428200000	DETTES - PROVISION/CONGES PAYES	244 179,63	173 756,41
428300000	DETTES - PROVISION CET	565 005,69	522 982,15
428400000	DETTES - PROVISION PARTICIPATION	26 670,00	12 862,00
428500000	DETTES - PROVISION INTERESSEMENT	139 980,00	118 432,00
428600000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	630 000,00	585 000,00
438200000	CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES	126 909,58	90 567,45
438300000	CHARGES SOCIALES/CET	293 655,28	272 581,42
438400000	AUTRES ORGANISMES - CHARGES A PAYER	21 664,00	17 068,00
438600000	AUTRES CHARGES A PAYER	335 044,66	318 725,49
448200000	CHARGES FISCALES/CONGES PAYES	38 108,22	27 397,54
448300000	CHARGES FISCALES/CET	88 178,38	82 462,70
448600000	ETAT - CHARGES A PAYER	157 132,34	169 140,92
TOTAL CHARGES A PAYER		2 953 044,78	2 480 062,08
TOTAL GÉNÉRAL		2 953 044,78	2 480 062,08

DÉTAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

AU 31.12.2021 - EN EUROS

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
486000000	CHARGES CONSTATEES	78 128,12	
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		78 128,12	
TOTAL GÉNÉRAL		78 128,12	

COMPTES ANNUELS 2021

COMPTES COMBINÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Compte de résultat combiné	38
Bilan combiné	39
Tableau des engagements reçu et donnés	41
Annexes aux comptes	42

Compte de résultat combiné

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ

AU 31.12.2021 - EN MILLIERS D'EUROS

	Activités Assurance non-vie	Activités Assurance vie	Activités Autres Activités	TOTAL Décembre 2021	TOTAL Décembre 2020
Primes émises	2 272 566	128 441		2 401 006	2 285 364
Variation des primes non acquises	3 399			3 399	1 378
Primes acquises	2 275 965	128 441		2 404 406	2 286 743
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités			11 882	11 882	10 963
Autres produits d'exploitation	48 020	1 205	4 686	53 911	28 131
Produits financiers nets de charges	110 630	29 810	1 792	142 231	58 021
Total des produits d'exploitation	2 434 615	159 455	18 360	2 612 430	2 383 857
Charges des prestations d'assurance	1 811 275	136 199		1 947 474	1 814 792
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	37 677	1 309		38 986	7 132
Charges des autres activités			24 197	24 197	15 081
Charges de gestion	471 879	14 034		485 913	458 542
Total des charges d'exploitation	2 320 831	151 542	24 197	2 496 570	2 281 283
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION avant dotations aux amts. et dépr. des écarts d'acquisition	113 784	7 913	5 837	115 860	102 574
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition				- 9	
Autres produits nets non techniques				- 3 353	4 856
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION après dotations aux amts. et dépr. des écarts d'acquisition				112 498	97 718
Résultat exceptionnel				3 123	4 528
Impôts sur les résultats				- 33 703	- 32 415
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES				81 918	60 775
Quote-part résultats entreprises mises en équivalence				- 8 747	64
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE COMBINÉ				90 665	60 710
Intérêts minoritaires				- 2 572	1 095
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)				88 093	59 615

Bilan combiné

BILAN COMBINÉ - ACTIF

AU 31.12.2021 - EN MILLIERS D'EUROS

ACTIF	Décembre 2021	Décembre 2020
Actifs incorporels	99 252	78 077
- dont écarts d'acquisition	59 036	59 036
Placements des entreprises d'assurance	5 140 014	4 982 185
- Terrains et constructions	422 864	435 793
- Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles existe un lien de participation	28 797	34 547
- Autres placements	4 688 353	4 511 846
Placements représentant les engagements en unités de comptes	2	1
Placements des autres entités	109 166	111 204
Titres mis en équivalence	137 483	120 046
Parts des cessionnaires et retrocessionnaires dans les provisions techniques	256 176	274 731
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance	128 207	123 689
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	152 762	161 396
Autres créances	320 298	295 532
Autres actifs	75 893	78 366
- Immobilisations corporelles	65 108	70 682
- Autres	10 785	7 684
Comptes de régularisation - Actif	43 152	43 675
- Frais d'acquisition reportés	15 742	15 718
- Autres	27 410	27 957
Total ACTIF	6 462 405	6 268 902

BILAN COMBINÉ - PASSIF

AU 31.12.2021 - EN MILLIERS D'EUROS

PASSIF	Décembre 2021	Décembre 2020
Capitaux propres du groupe	1 932 663	1 845 081
- Capital social ou fonds équivalents	211 060	211 060
- Réserves et résultat combiné	1 718 566	1 630 969
- Autres	3 037	3 052
Intérêts minoritaires	32 099	29 527
Passifs subordonnés	20 000	20 000
Provisions techniques brutes	4 119 352	4 033 045
- Provisions techniques non vie	2 881 895	2 858 499
- Provisions techniques vie	1 237 457	1 174 546
Provisions techniques des contrats en unités de comptes	2	1
Provisions pour risques et charges	20 490	15 382
Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	30 236	32 228
Dettes envers les entités du secteur bancaire	32 458	28 391
Autres dettes	232 872	225 891
Comptes de régularisation - Passif	42 233	39 356
Total PASSIF	6 462 405	6 268 902

Engagements reçus & donnés

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

AU 31.12.2021 - EN MILLIERS D' EUROS

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements reçus	216 661	235 505
- Entreprises d'assurance	216 546	235 505
- Autres Entités	115	0
Engagements donnés	-169 486	-166 240
- Entreprises d'assurance	-168 539	-165 399
- Autres Entités	-948	-841
Total	47 175	69 265

SGAM Matmut

Annexes aux Comptes combinés au 31 décembre 2021

La SGAM Matmut regroupe plusieurs entreprises affiliées : Matmut SAM, Matmut Mutualité, Mutuelle Ociane Matmut, AMF SAM, Mutlog et Mutlog Garanties.

Le rôle de la SGAM Matmut :

- Définir les orientations stratégiques du Groupe
- Mettre en place des partenariats de développement commun, des synergies et projets de mutualisation
- Veiller à ce que les stratégies et politiques proposées par chaque Entreprise Affiliée s'inscrivent dans le cadre des orientations et lignes directrices définies
- Organiser et mettre en œuvre les relations financières et les mécanismes de solidarité financière au profit des Entreprises Affiliées
- Développer toute action de nature à contribuer à l'amélioration de l'offre et des services rendus aux sociétaires, adhérents et assurés

Plus d'informations sur <https://www.matmut.fr>



« Formaliser la Raison d'être du Groupe Matmut, tout en célébrant l'anniversaire de ses 60 ans, est un beau symbole. Notre Raison d'être sera la clé de voûte, la boussole de notre action pour les années à venir, dans le respect de l'histoire de l'entreprise, de son ADN. Le mot action est important, car une Raison d'être n'est pas un slogan. C'est avant tout dans l'exercice de notre métier d'assureur, dans nos missions de protection, d'accompagnement de celles et ceux qui nous font confiance, qu'elle devra s'incarner.

Le large travail de consultation mené depuis le début d'année permet en outre au Groupe Matmut de cerner de façon toujours plus fine les enjeux du monde qui nous entoure et donc ce que doivent être nos engagements, à l'avenir » **Nicolas Gomart, Vice-président et Directeur général du Groupe Matmut.**



« J'ai régulièrement évoqué le fait qu'à mon sens, une mutuelle se dotant d'une Raison d'être est en quelque sorte un pléonisme, tant le mouvement mutualiste est intrinsèquement porteur d'une dimension sociale et citoyenne. Je suis toutefois particulièrement fier de la façon dont nous avons co construit notre Raison d'être, avec l'ensemble des femmes et des hommes composant notre Groupe. C'est un acte collectif fort. Désormais, l'avenir du Groupe Matmut se dessine autour de sa capacité à être

performant et pertinent sur ses métiers, à accompagner les transformations de notre société et à valoriser les engagements de notre Groupe autour de ses valeurs » **Christophe Bourret, Président.**

1 • FAITS MARQUANTS

Contrôle fiscal sur les exercices 2012/2013 et 2017 et 2018

La vérification de comptabilité portant sur les exercices 2017 et 2018, diligentée par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI) s'est achevée en juin 2021. Celle-ci avait débuté en 2020 mais la crise sanitaire avait entraîné une suspension du délai de reprise pour la période comprise entre le 12 mars 2020 et le 23 août 2020 inclus.

Les conclusions de ce contrôle sont les suivantes :

- Acceptation des redressements notifiés lors du précédent contrôle qui portait sur les années 2012 et 2013 ;

Pour les années 2017 et 2018 :

- Validation de la méthode de calcul de la provision pour frais de gestion des sinistres appliquée depuis 2017 avec à la marge la remise en cause de certains frais pris en compte dans la base de calcul (CVAE principalement) ;
- Rectification des Provision pour sinistres à payer (application Var 50) et des prévisions de recours ;
- Rectification de la provision pour risques en cours suite à la prise en comptes du redressement des provisions techniques ;
- Rectification des amortissements sur l'immeuble sis à PARIS Saint Lazare.

Aussi, des liasses rectificatives pour les exercices 2019 et 2020 ont été adressées à l'Administration fin 2021 pour acter les impacts de ces redressements. Les conséquences financières des corrections fiscales portant sur les années 2012 à 2020 figurent dans les comptes en charges et produits exceptionnels et en charges d'impôt. Elles sont les suivantes :

- Charge d'impôt sur les bénéfices : 11 834 K€
- Charge TEP : 47 K€
- Taxe sur les excédents de provision : 108 K€
- Majoration de retard : 161 K€
- Dégrèvement de TCA : 866 K€
- Intérêts moratoires accordés (TCA et IS sur correction symétrique) : 372 K€
- Total : 10 912 K€

Ce coût est minoré par l'activation des impôts différés sur les provisions techniques et les amortissements non déductibles d'un montant de 8 204 K€.

La charge nette de ce contrôle fiscal dans les comptes combinés 2021 s'élève à 2 708 K€. La différence s'explique principalement par la différence de taux entre l'impôt différé calculé et l'impôt réel décaissé (baisses successives des taux d'IS passant de 33.33% à 25%).

Marchés financiers : Forte progression des indices boursiers en 2021

Malgré la crise sanitaire persistante, 2021 a été l'année de tous les records pour les marchés financiers. A titre d'illustration, le CAC 40 a battu son plus haut record historique en dépassant la barre des 7 000 points au 31 décembre 2021 : 7 153 points au 31 décembre 2021 contre 5 551 points au 31 décembre 2020 soit une progression de près de 29% sur l'année.

Cession des actions Mutex

Les actions MUTEX ont été intégralement cédées au cours de l'exercice. La plus-value générée par cette cession est de 7 135 K€.

Plus-value de cessions exceptionnelles chez OFI Holding

Le 1er avril 2021, OFI Advisers a participé à une opération de restructuration au sein du groupe OFI Holding.

Cette opération a généré une plus-value exceptionnelle dans les comptes d'OFI Holding à l'origine d'une plus-value de 34,9 M€ soit 9 M€ dans le résultat mis en équivalence d'OFI.

Offre promotionnelle sur le contrat « Matmut Vie Epargne » :

Le contrat « Matmut Vie Épargne » a bénéficié d'une offre promotionnelle sur la fin de l'année. Celle-ci a permis aux porteurs de contrats sur la période du 1er octobre au 31 décembre 2021 de réaliser un versement complémentaire sans frais. Cette offre a permis une collecte de 53 M€ d'encaissements sur la période.

En outre, l'offre de frais réduits (50%) a été reconduite sur l'année 2021 à l'ensemble des contrats « Epargne ».

Evénements postérieurs à la clôture – Invasion de l'Ukraine

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février constitue un événement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31 décembre 2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition du groupe conduisent à un impact financier non significatif.

2 • PRINCIPES ET MODALITÉS DE COMBINAISON

Les principes adoptés par le Groupe MATMUT pour l'établissement de ses comptes combinés prévus à l'article L 345-2 du Code des Assurances sont ceux définis par le règlement ANC n° 2020-01 en date du 9 octobre 2020.

Ils sont conformes aux principes comptables généraux applicables en France aux entreprises d'assurance et aux méthodes d'évaluations mentionnées dans le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2015-11 du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance et modifié par les dispositions du règlement de l'ANC n° 2016-12 du 12 décembre 2016, du règlement de l'ANC n° 2018-08, du règlement ANC n° 2019-07 et du règlement de l'ANC n° 2020-11 du 22 décembre 2020.

Les comptes sont établis dans le respect du principe général de prudence et en vertu des conventions comptables de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de combinaison du Groupe MATMUT clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les entreprises consolidées par intégration globale, par intégration proportionnelle et combinaison sont éliminés, ainsi que les résultats internes au Groupe.

3 • MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Écarts d'acquisition

Pour toute nouvelle société consolidée ou pour toute variation de détention dans le capital des sociétés déjà consolidées, il est calculé un écart d'acquisition égal à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la nouvelle part de situation nette revenant au Groupe suite à cette variation de détention.

Depuis le 1er janvier 2017, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation.

Lorsque le coût d'acquisition des titres est inférieur à la quote-part de la situation nette acquise, la différence constatée est reprise dans le résultat de l'exercice concerné.

L'approche utilisée pour déterminer la valeur recouvrable de notre participation dans l'entité Cardif IARD est celle d'un modèle classique DCF (Discount Cash Flow) consistant à actualiser les flux de trésorerie futurs au taux de rendement exigé par le(s) fournisseur(s) de financement (actionnaires et créanciers financiers). Plus particulièrement, la valorisation sera faite à l'horizon fin 2027, date à laquelle il sera possible de céder la participation. Cette approche est généralement considérée comme la méthode la plus pertinente pour évaluer un actif ou une entreprise car elle intègre :

- Les perspectives de croissance de l'entité ;
- Ses niveaux de rentabilité prévus ;
- Le taux de rendement exigé par les investisseurs étant donné les niveaux de risque systémique et idiosyncratique de l'entreprise.

Pour ce faire, nous avons donc retenu les principales hypothèses suivantes :

- Coût moyen pondéré du capital de 5,2% compte tenu du coût de la dette à 1,2% et du coût des fonds propres à 6,3%.
- Taux de croissance infini : un taux de 2,5% en reflet d'une activité en plein développement.
- Flux Normatif : prise en compte de 12,5 M€ de résultats prévisionnels par an, égal à la dernière valeur projetée du plan d'affaire de Cardif IARD.

La valorisation économique obtenue, en utilisant les paramètres précédant, est de 141,8 M€ pour la quote-part détenue par MATMUT soit un montant supérieur au prix de revient de la participation.

Actifs incorporels

Ce poste comprend :

- des frais de développement qui font l'objet d'un amortissement sur 5 ans. Depuis le 1er janvier 2021, le règlement ANC 2020-01 impose la comptabilisation des coûts de développement informatique à l'actif. La mise en application de l'activation, en prospectif, a entraîné une activation de 21 110 K€. L'impact sur le résultat combiné de l'exercice 2021 a été de 15 497 K€ net d'impôts différés.
- des logiciels acquis qui font l'objet d'un amortissement sur 5 ans depuis le 1er janvier 2017. Antérieurement, ils étaient amortis sur 12 mois. Ce changement est consécutif à l'abrogation du paragraphe 2 de l'article 36 du CGI par la loi de finances 2017.
- un dépôt de marque « Logotype MATMUT » intervenu en mai 2003 et amorti en linéaire sur 5 ans,
- Un dépôt de marque « MATMUT ATLANTIQUE » intervenu en décembre 2016 et amorti en linéaire sur 5 ans,
- un dépôt de marque « AMF Assurances », intervenu en novembre 2008 et non amortissable,
- un nom de domaine du site internet « MUTLOG.fr » pour un montant de 42 € (non amorti).
- des droits au bail qui font l'objet d'un provisionnement lorsque la valeur d'expertise est inférieure au prix d'acquisition,
- des fonds de commerce inscrits au bilan de MATMUT (transfert des contrats IARD d'AMF SAM) et d'Inter Mutuelles Solutions.

Ces actifs font l'objet, lorsque cela s'avère nécessaire, d'une dépréciation. La marque « AMF Assurances » a fait l'objet d'une dépréciation totale pour un montant de 1 353 K€ en 2018.

Terrains et constructions

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou de revient (y compris les frais accessoires), à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

L'actif immobilier se décompose en 2 grandes catégories :

- les immeubles d'exploitation :
 - bureaux
 - siège
 - entrepôts
- les immeubles de placement :
 - logements
 - centres commerciaux
 - bureaux

En application du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, les immeubles sont répartis par composants, amortis linéairement sur les durées suivantes :

Terrain	N/A
Structure	50 ans
Toiture	30 ans
Menuiseries extérieures	30 ans
Lots techniques	20 ans
Détection/Protection incendie	20 ans
Vitrines	20 ans
Ravalement de façades	20 ans
Ascenseurs	20 ans
Agencements	15 ans
Aménagements extérieurs	15 ans

Cependant, de légères différences sur les durées d'utilisation de biens amortissables dans l'entité Mutuelle Ociane MATMUT existent. Depuis le 1er janvier 2017, cette entité utilise pour toutes ses nouvelles acquisitions les durées d'amortissement appliquées par les autres entités du Groupe MATMUT.

Conformément aux dispositions de l'article R343-11 du Code des Assurances, la valeur de réalisation des immeubles est déterminée à partir d'évaluations quinquennales actualisées annuellement à l'exception des biens acquis depuis moins de 5 ans. Les biens acquis depuis moins de 5 ans sont valorisés au prix d'acquisition du terrain et au coût de construction, valeur actualisée annuellement.

Sociétés civiles immobilières

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

La valeur de réalisation des SCI est déterminée à partir de la formule suivante : Fonds propres de la SCI plus la valeur d'expertise moins la valeur nette comptable de ses actifs.

L'ensemble de ce calcul est proratisé en fonction du nombre de parts détenues par l'entité.

Autres Placements

Les placements financiers sont enregistrés à leur coût d'acquisition (hors frais d'acquisition). Les obligations sont inscrites à leur valeur pied de coupon.

Actifs amortissables (R.343-9)

Conformément à l'article 122-1 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-11 du 26 novembre 2015, la différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement des valeurs mobilières à revenu fixe est amortie et rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement (surcote/décote).

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond au dernier cours coté, au jour de l'inventaire ou, pour les titres non cotés, à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

Autres actifs (R.343-10)

En fin d'exercice, les valeurs de réalisation des actions et autres titres à revenu variable sont déterminées selon les règles définies à l'article R343-11 du Code des Assurances, sur la base des dernières cotations ou derniers prix de rachat publiés. Elles peuvent s'écarter sensiblement des prix auxquels seraient effectivement réalisées les transactions si ces actifs en portefeuille devaient être cédés.

Les actions non-cotées sont valorisées une fois par an à partir de leurs comptes annuels sur la base de leurs fonds propres nets. Cependant si une valeur plus économique est disponible (prix de transaction, évaluation par un cabinet externe), cette dernière sera privilégiée.

Les actions de Sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placement (SICAV et FCP), sont valorisées au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire. Pour les fonds communs de placement à risque dont la valeur de réalisation peut présenter des incertitudes ; la méthode de valorisation retenue est la dernière valeur liquidative attestée.

Méthode générale pour la détermination de la provision pour dépréciation à caractère durable :

o Placements mobiliers

Une provision pour dépréciation durable est constituée au titre de l'exercice lorsqu'un actif mentionné à l'article R.343-10 du Code des Assurances présente au 31 décembre de l'année une moins-value latente de plus de 20% au cours des six derniers mois.

La PDD calculée représente l'écart entre le prix de revient du titre et sa valeur de recouvrement estimée à un horizon de détention donné.

En effet, pour chaque valeur sujette à provision, un potentiel d'appréciation raisonnable à moyen terme est estimé permettant de définir, en fonction du profil de chaque titre, la valeur de recouvrement qui sera prise en compte dans le calcul de cette provision.

Ce potentiel est estimé en fonction d'un horizon de détention et des performances annuelles anticipées.

Lorsqu'un titre était déjà provisionné à la clôture précédente et que son cours actuel n'a pas encore atteint sa valeur de recouvrement, la PDD est conservée. Si le cours a dépassé sa valeur de recouvrement, la PDD est ajustée au montant de la moins-value latente résiduelle.

o Placements immobiliers

a) Biens immobiliers de placement détenus en direct

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsqu'un actif immobilier présente une valeur nette comptable minorée de 20% supérieure à sa valeur d'expertise. Toutefois, la minoration de 20% ne s'applique pas aux biens pour lesquels une cession à court ou moyen terme est envisagée.

La PDD est égale à la différence entre la valeur nette comptable et le maximum de la valeur de rendement ou de la valeur d'expertise du bien.

b) Sociétés civiles immobilières de placement

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque la valeur de la part de la SCI est inférieure au prix d'achat de la part sociale minoré de 20%.

La SCI est valorisée ainsi : montant de la situation nette de la SCI plus valeur d'expertise des immeubles moins valeur nette comptable des immeubles.

La PDD est égale à la différence entre le prix d'achat des titres et l'estimation des parts sociales ci-dessus.

c) Biens immobiliers d'exploitation détenus en direct

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque pour un actif immobilier, il est survenu un événement de nature à déprécier le bien (dégradation physique du bien ou de son environnement).

Dans cette situation, la PDD est égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur d'expertise du bien.

Dans les autres cas, la valeur nette comptable est supposée égale à la valeur d'usage. Il n'est donc pas constaté de PDD.

d) Sociétés civiles immobilières d'exploitation

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque la valeur de la part de la SCI d'exploitation est inférieure au prix d'achat de la part sociale.

La SCI est valorisée ainsi : montant de la situation nette de la SCI plus valeur d'usage des immeubles (supposée égale à la valeur nette comptable sauf pour des biens qui auraient subi une dégradation physique ou de leur environnement) moins valeur nette comptable des immeubles.

La PDD est égale à la différence entre le prix d'achat des titres et l'estimation des parts sociales ci-dessus.

Instruments financiers à terme

Les instruments financiers à terme sont enregistrés conformément au règlement n°2002-09 modifié du 12 décembre 2002 relatif aux règles de comptabilisation des instruments financiers à terme par les entreprises régies par le Code des Assurances.

Les instruments financiers détenus ont pour objectif de maintenir un rendement financier. Ils sont comptabilisés dans le poste « Autres placements ».

Ils sont amortis linéairement de la date d'acquisition jusqu'à l'échéance de l'instrument financier à terme.

Stocks et travaux en cours

Les coûts de production relatifs aux autres activités sont portés aux comptes de stocks. Les stocks sont essentiellement attachés à l'activité de promotion immobilière et pour une faible part à l'activité du centre de santé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes en monnaies étrangères

Non concerné.

Contrats de location financement

Suite à la mise application du règlement ANC 2020-01, l'inscription au bilan du preneur des contrats de crédit-bail et assimilés est obligatoire dans les comptes combinés.

MATMUT Mutualité Livre III a souscrit des contrats de location financement. Ces contrats n'ont pas fait l'objet d'un retraitement de combinaison en raison du caractère peu significatif sur les comptes.

Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de revient (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition). Elles font l'objet d'amortissements annuels selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement varient de 3 à 20 ans.

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés sur cotisations non acquises à l'exercice sont calculés conformément aux dispositions des articles 151-1 et 151-2 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-11 du 26 novembre 2015. Ils sont amortis sur l'exercice suivant celui de leur constatation.

Autres comptes de régularisation actif et passif

Les autres comptes de régularisation actif regroupent les intérêts et les loyers acquis et non échus.

Les produits à recevoir figurent en compte de régularisation actif.

Les charges à payer figurent en compte de régularisation passif.

Provisions techniques

o *Provisions techniques de l'assurance non-vie*

Les provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

a) Provision pour cotisations non acquises et provision pour risques en cours

- La provision pour cotisations non acquises constate la part de cotisations émises se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de cotisations. Elle est calculée contrat par contrat prorata temporis sur 365 jours.
- La provision pour risques en cours est constituée lorsque le montant estimé des sinistres (augmenté des frais d'acquisition et d'administration) susceptibles de se produire après la fin de l'exercice et relatifs à des contrats conclus avant cette date, excède le montant de la provision pour cotisations non acquises relative à ces mêmes contrats. Le calcul est effectué séparément par catégories d'assurance.

Lorsque le rapport Sinistres (y compris frais) / Primes excède 100% pour l'exercice, une provision pour risques en cours est calculée en appliquant la part du taux qui excède 100% au montant de la provision pour primes non acquises correspondante

Il n'est pas tenu compte des produits financiers futurs attendus au titre desdites cotisations effectivement encaissées, le montant n'en étant pas significatif.

b) Provisions pour sinistres à payer

Ces provisions correspondent à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés, déclarés ou non, y compris les capitaux constitutifs de rentes non encore mis à la charge de l'entreprise.

Les provisions pour sinistres à payer sont calculées dossier par dossier et comprennent une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des frais réellement engagés pour la gestion des sinistres réglés.

Elles figurent au bilan pour leur montant net de prévisions de recours à encaisser.

Elles intègrent une estimation de dossiers « Sécheresse ». En raison de la nature même de ces dossiers et notamment de l'état de catastrophe naturelle à obtenir pour verser une indemnisation, il est difficile d'estimer précisément notre engagement. Ainsi, une provision pour les dossiers sécheresses 2021 a été enregistrée pour un montant de 18 M€.

c) Provision pour égalisation

Une provision pour égalisation est constituée, conformément à la réglementation, pour les risques catastrophes naturelles et autres éléments naturels.

d) Autres provisions techniques

- Provision mathématique des rentes non-vie

Conformément aux dispositions de l'article R343-7 du Code des Assurances et à l'article 143.2 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-11 du 26 novembre 2015, ces provisions représentent la valeur actuelle des engagements de l'entité en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

Les provisions sont calculées selon une méthode déterministe, à partir de la table de mortalité TD 88-90 avec un taux d'actualisation de 60% du TME (taux moyen sur les 24 mois précédant la clôture) majoré de 10 points de base et plafonné à 3.5% soit un taux retenu de 0% pour l'exercice 2021.

Pour les rentes dites « Hors Loi de 1974 », pour lesquelles les majorations restent à la charge de l'entité, un taux de majoration de 2.00% est également appliqué.

Le montant obtenu est majoré d'un taux de frais au titre des frais futurs de gestion. Ce taux de frais correspond aux frais de gestion, spécifiques au service des rentes, projetés suivant la durée du portefeuille des rentes de chaque société. Les frais de gestion futurs projetés sont actualisés au même taux réglementaire sans hypothèse d'inflation future.

- Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques

Les dotations et les reprises à la provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques prévues par le Code des Assurances sont annulées dans la combinaison. Ces annulations éventuelles donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

o Provisions techniques de l'assurance vie

a) Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques ont été calculées conformément à l'article R341-1 du Code des Assurances.

Au 31 décembre de l'exercice, les provisions mathématiques comptabilisées concernent essentiellement les contrats « MATMUT Vie Épargne » (1063 M€) et les engagements liés à l'acceptation auprès de Mutex d'un portefeuille de contrats « Indemnités Fin de Carrière » (16 M€).

Les contrats MATMUT Vie Épargne et MATMUT Vie Génération ne prévoient ni taux technique, ni taux garanti ; les provisions sont donc calculées à taux 0%.

Les contrats MATMUT Vie Obsèques et MATMUT Prévoyance Obsèques prévoient un taux technique de 1%, 0.25% ou 0% selon la date d'effet ; taux utilisé également dans le calcul des cotisations.

L'acceptation en réassurance bénéficie d'un taux technique de 2.5%.

b) Provision globale de gestion

La provision globale de gestion est destinée, selon l'article R343-3 du Code des Assurances, à couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

Au 31 décembre 2021, aucune provision n'a été constatée.

c) Provisions pour sinistres à payer

Il s'agit des provisions constituées dossier par dossier pour les sinistres survenus et non réglés au 31 décembre 2021.

d) Provisions pour participation aux bénéficiaires

Les contrats pour lesquels une participation aux bénéficiaires est prévue contractuellement sont les Bons de Capitalisation, les produits MATMUT Vie Epargne, MATMUT Vie Génération, MATMUT Vie Obsèques et l'assurance des emprunteurs de MUTLOG.

Conformément à l'article R343-3 du Code des Assurances, le compte de participation aux bénéficiaires techniques et financiers a été établi, globalement pour tous les contrats individuels et collectifs, afin de déterminer la dotation minimale réglementaire.

Parallèlement, ont été réalisés les calculs de participation tels que prévus contractuellement par les conditions générales des contrats concernés.

e) Provision pour aléas financiers

Selon l'article A132-2 du Code des Assurances, une provision pour aléas financiers, destinée à compenser la baisse du rendement de l'actif, doit être constituée lorsque les intérêts techniques garantis sont globalement supérieurs à 80% du taux de rendement des actifs.

Au 31 décembre 2021, il n'a pas été constitué de provision pour aléas financiers.

f) Provision pour égalisation

MATMUT Vie a constitué une provision pour égalisation sur la coassurance du contrat emprunteur SOCRAM à hauteur de sa quote-part, conformément aux dispositions du contrat. Cette provision est destinée à faire face aux écarts de sinistralité sur les différents exercices.

g) Provisions pour risque d'exigibilité des engagements techniques

Confère le paragraphe inclus dans la partie provisions techniques de l'assurance non-vie.

h) Provisions pour Contrats en Unité de Compte

Les provisions techniques relatives aux contrats en Unité de Compte ont été évaluées en nombre de parts, puis valorisées selon la valeur de la part à la date de clôture.

- *Évaluation des provisions techniques liées à l'activité de réassurance (vie et non vie)*

Les provisions techniques communiquées par les cédantes font l'objet de compléments de provisions, dès lors que leur niveau ne semble pas correspondre aux liquidations ou ne couvre pas les sinistres déclarés tardivement.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour congés anniversaire est comptabilisée. Cette provision, chargée, cumule les droits acquis de l'année ainsi que ceux des années précédentes.

Engagements de retraite

Les sociétés du Groupe MATMUT, intégrées globalement ou combinées, ont externalisé leurs engagements retraite, charges sociales comprises, par la souscription de contrats d'assurance qui ont produit normalement leurs effets en 2021.

Ces engagements, à l'exclusion de ceux afférents aux salariés de MATMUT Vie, MATMUT & Co (ex AMF Assurances), Mutuelle Ociane MATMUT, MUTLOG et MUTLOG GARANTIES font l'objet d'une acceptation en réassurance par MATMUT Vie.

Subventions d'investissement

Non concerné.

Impôts différés

Des impôts différés ont été calculés sur toutes les différences liées à des décalages temporaires entre la base imposable et le résultat comptable selon la méthode du report variable, c'est à dire selon les règles fiscales et les taux d'imposition connus au moment de l'arrêté des comptes.

Les soldes nets d'impositions différées sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société.

Le solde global d'impôts différés qui est débiteur, pour l'exercice 2021, figure à l'actif du Bilan combiné dans le poste "Autres créances". Les impôts différés ne font l'objet d'aucune actualisation.

Les actifs nets d'impôts ne sont comptabilisés que si la société a une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures.

Réserve de capitalisation

Les dotations et les reprises de la réserve de capitalisation prévue par le Code des Assurances sont annulées dans les comptes combinés sans donner lieu à la constatation d'impôts différés, sauf en cas de forte probabilité de cession en moins-value de titres passibles de cette réserve.

Depuis le 1er janvier 2016, les sociétés d'assurance non vie ne sont plus concernées par cette réserve.

"Stocks options" accordés aux salariés

Non concerné.

Charges par destination (uniquement Activité Assurance)

Règles d'imputation

Les frais généraux sont ventilés par destination selon les principes suivants :

- les charges qui concernent une seule destination sont imputées directement ;
- les charges qui concernent plusieurs destinations sont imputées sur la base de clefs de répartition basées sur des critères quantitatifs, appropriés et contrôlables ;
- les charges qui ne sont imputables à une destination ni directement, ni par l'application d'une clef de répartition, sont imputées au poste « Autres charges techniques ».

Les frais généraux sont constitués de :

- charges directes ;
- commissions de placement allouées à MATMUT pour l'acquisition des contrats ;
- frais facturés par le groupement de fait (selon une convention de groupement) constitué entre MATMUT, Inter Mutuelles Entreprises, MATMUT Vie, MATMUT Protection Juridique, MATMUT & Co (ex AMF Assurances), MATMUT Mutualité, Mutuelle Ociane MATMUT, Cardif IARD, SGAM MATMUT et AMF SAM.

Ce groupement met à disposition de ses membres des moyens matériels et humains en matière de :

- Services support (notamment relevant des Directions Comptabilité /Finances, Ressources Humaines et Relations Sociales, Informatique, Moyens Généraux et Immeubles) ;
- Services métiers (gestion des sinistres et administration des contrats, ...).

Les frais sont répartis entre les membres du groupement sur la base d'unités d'œuvre représentatives de l'activité correspondante. Ces modalités de répartition ont été validées par la Direction de la Législation Fiscale en juillet 2007.

Ce groupement bénéficie de l'exonération de TVA selon les dispositions de l'article 261 B du CGI.

Intégration fiscale

Par convention en date du 28 mars 2007, MATMUT a opté pour le régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du CGI. Le périmètre d'intégration comprend les sociétés suivantes :

- Société mère intégrante : MATMUT
- Sociétés filiales intégrées :
 - MATMUT & Co (ex AMF Assurances) ;
 - MATMUT Développement ;
 - MATMUT Immobilier ;
 - MATMUT Location Véhicules ;
 - MATMUT Protection juridique ;
 - MATMUT Vie ;
 - MATMUT Patrimoine ;
 - Phénix Aviation (Non consolidée) ;
 - SAS PDC 1, PDC 2 (Non consolidées).

Toutes ces sociétés ont leur siège social au 66, Rue de Sotteville, 76100 ROUEN, à l'exception de Phénix Aviation sis rue Louis Blériot, 76620 Le Havre.

Les sociétés intégrées comptabilisent dans leurs comptes la charge d'impôt sur les sociétés correspondant à leur résultat fiscal propre. La société mère règle pour le groupe d'intégration fiscale l'IS global et les filles remboursent leurs IS à la mère.

Produits nets de placement dans les comptes de résultat sectoriels de l'annexe

Le résultat net de la gestion des placements est ventilé en deux parties : les produits générés par le placement des provisions techniques figurent dans le cadre technique et ceux issus du placement des fonds propres sont placés dans le cadre hors compte technique.

Résultats par action

Non concerné.

4• PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

Les sociétés du Groupe MATMUT dont il est détenu, directement ou indirectement, une fraction de leur capital égale ou supérieure à 20% sont retenues dans le périmètre de combinaison, à l'exclusion de celles dont l'intégration n'aurait pas d'effet significatif sur les fonds propres et le résultat.

En application de ces critères, les participations exclues du périmètre de combinaison demeurent classées au bilan combiné dans la rubrique "placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation".

Sont également exclues du périmètre de combinaison, en vertu des dispositions spécifiques prévues au règlement CRC 00-05, les entreprises immobilières ou de placement collectif en valeurs mobilières détenues pour la représentation des engagements d'assurance ainsi que les groupements de moyens dont les résultats ont été enregistrés, pour leur quote-part, dans les comptes individuels des entreprises du Groupe.

Les sociétés sont combinées :

- par intégration globale lorsque la société mère possède, directement ou indirectement, un pourcentage de contrôle égal ou supérieur à 50% lui assurant le contrôle exclusif de la gestion ;
- par intégration proportionnelle lorsque la société mère partage le contrôle d'une entreprise exploitée en commun avec un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord ;
- par mise en équivalence lorsque la société mère possède, directement ou indirectement, un pourcentage de contrôle égal ou supérieur à 20% et exerce une influence notable et durable sur les politiques financière et opérationnelle ;
- par combinaison lorsque la société mère constitue avec des sociétés un ensemble économique dont la cohérence ne résulte pas de lien en capital.

A noter, concernant les sociétés OFI Holding et Inter Mutuelles Assistance, ce sont les comptes consolidés qui sont intégrés.

5 • COMPARABILITÉ DES COMPTES

Changements de modalités d'application ou de présentation comptables

1- Mode de comptabilisation des IBNR :

Le mode de comptabilisation des IBNR a évolué en 2021 en réponse à un contrôle ACPR.

- Non compensation des IBNR par branche (impact : + 51.9 M€) :

Une nouvelle maille de détermination des IBNR a été mise en place au niveau « Branche / Survenance ». Précédemment, ils étaient calculés au niveau branche / survenance mais par « groupe homogène de risques ». Les IBNR négatifs compensaient les IBNR positifs.

Sont concernées par cette évolution, les branches « Auto » et « Habitation ».

A compter de cet exercice, le calcul des IBNR est réalisé à la maille « catégorie ministère » et non plus par groupe homogène de risques.

- Suppression des arrondies et des seuils de matérialité :

Le calcul des IBNR est réalisé sans arrondi et sans application d'un seuil de matérialité.

2- Calcul de la PFGS (impact 8 M€) :

Le calcul de la PFGS a été amendé pour tenir compte de l'observation de l'ACPR sur l'application de l'abattement lié aux frais d'ouverture des dossiers.

Il est toujours effectué selon la méthode de New-York. C'est-à-dire par l'application d'un taux de frais de gestion sur les provisions pour sinistres et sur les prévisions de recours. Le taux de frais de gestion des sinistres était calculé en rapportant les frais de gestion des sinistres aux paiements et aux recours encaissés, puis corrigé d'un coefficient d'abattement pour éliminer les frais liés à l'ouverture des dossiers. Désormais, cette correction s'applique uniquement pour les IBNER (incluant les provisions de gestion) ; pour les IBNYR c'est le taux non abattu qui s'applique.

Entrées dans le périmètre

Néant

Sorties du périmètre

Néant

6 • PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES 2021

Sociétés	Pays	2021		2020		Méthode de consolidation	Date de clôture
		Contrôle	Intérêts	Contrôle	Intérêts		
ACTIVITÉS D'ASSURANCE							
Matmut	France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Combinaison	31.12
Mutuelle Océane Matmut	France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Combinaison	31.12
Matmut Vie	France	99,97%	99,97%	99,97%	99,97%	IG - Intégration globale	31.12
Inter Mutuelles Entreprises	France	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	IG - Intégration globale	31.12
Matmut Mutualité	France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Combinaison	31.12
Matmut Protection Juridique	France	97,50%	97,50%	97,50%	97,50%	IG - Intégration globale	31.12
Matmut & Co.	France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	IG - Intégration globale	31.12
Mutlog Garanties	France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Combinaison	31.12
Mutlog	France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Combinaison	31.12
AMF SAM	France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Combinaison	31.12
Cardif IARD	France	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	ME - Mise en équivalence	31.12
MGEFI	France						31.12
AUTRES ACTIVITÉS							
SGAM MATMUT	France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Combinante	31.12
MATMUT PATRIMOINE	France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	IG - Intégration globale	31.12
MATMUT Mutualité Livre III	France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Combinaison	31.12
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	France	29,37%	29,37%	28,83%	28,83%	ME - Mise en équivalence	31.12
INTER MUTUELLES SOLUTIONS	France	100,00%	60,00%	100,00%	60,00%	IG - Intégration globale	31.12
MATMUT Développement (a)	France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	ME - Mise en équivalence	31.12
MATMUT Immobilier	France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	IG - Intégration globale	31.12
MATMUT Location Véhicules	France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	IG - Intégration globale	31.12
MPE	France	100,00%	99,13%	100,00%	99,13%	IG - Intégration globale	31.12
OFI Holding	France	25,76%	25,76%	25,76%	25,76%	ME - Mise en équivalence	31.12
SCI Lancereaux	France	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%	IG - Intégration globale	31.12

(a) La mise en équivalence a été choisie pour cette entité car les montants pris en compte d'après les comptes sociaux sont peu significatifs par rapport aux montants représentés par le groupe.

Synthèse	2021	2020
Entités intégrées globalement	10	10
Entités combinées (dont SGAM MATMUT)	8	8
Entités intégrées proportionnellement	-	-
Entités mises en équivalence	4	4
TOTAL	22	22

7 • POUR LE BILAN ACTIF

CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

7.1 – Ecart d'acquisition

	Matmut Vie	Cardif IARD	Inter Mutuelles Assistance	Total
Ecart d'acquisition nets à l'ouverture de l'exercice	-	59 036	-	59 036
Ecart d'acquisition constatés dans l'exercice	-	-	-	-
Mouvements de périmètre	-	-	-	-
Amortissements de l'exercice	-	-	-	-
Ecart d'acquisition nets à la clôture	-	59 036	-	59 036

7.2 – Actifs incorporels

Postes du bilan	Montants bruts						Montant à la clôture de l'exercice
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Variations de périmètre		Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice (-)	Transferts et autres mouvements	
		Entrées de périmètre	Fusion				
Frais d'établissement	2 460	-	-	-	-	-	2 460
Dépôts et marques	1 390	-	-	3	-	-	1 393
Droit au bail	15 272	-	-	-	(362)	-	14 910
Logiciels	28 776	-	-	2 743	(80)	884	32 323
Fonds de commerce	4 161	-	-	-	-	-	4 161
Avances sur logiciels	1 877	-	-	1 109	-	(884)	2 102
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	21 110	-	-	21 110
Total	53 935	-	-	24 966	(442)	-	78 459

Postes du bilan	Amortissements						Montant à la clôture de l'exercice
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Variations de périmètre		Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Transferts et autres mouvements	
		Entrées de périmètre	Fusion				
Frais d'établissement	2 460	-	-	-	-	-	2 460
Dépôts et marques	27	-	-	6	-	-	33
Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-
Logiciels	17 804	-	-	3 404	(12)	-	21 197
Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	217	-	-	217
Total	20 291	-	-	3 628	(12)	-	23 907

Postes du bilan	Provisions						Montant à la clôture de l'exercice
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Variations de périmètre		Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Transferts et autres mouvements	
		Entrées de périmètre	Fusion				
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et marques	1 353	-	-	-	-	-	1 353
Droit au bail	13 251	-	-	130	(396)	-	12 985
Logiciels	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-
Avances sur logiciels	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Total	14 604	-	-	130	(396)	-	14 338

Postes du bilan	Montants nets	
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement	-	-
Dépôts et marques	10	7
Droit au bail	2 021	1 926
Logiciels	10 972	11 126
Fonds de commerce	4 161	4 161
Avances sur logiciels	1 877	2 102
Autres immobilisations incorporelles	-	20 893
Total	19 040	40 215

Aucun coût d'emprunt incorporé dans le coût des actifs incorporels

7.3 – Placements des entreprises d'assurance

7.3.1 – Terrains et constructions

Postes du bilan	Montants bruts						
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Variations de périmètre		Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice (-)	Transferts et autres mouvements	Montant à la clôture de l'exercice
		Entrées de périmètre	Fusion				
Terrains	35 573	-	-	380	(659)	268	35 563
Constructions achevées	523 824	-	-	5 250	(9 487)	830	520 418
Constructions en cours	4 352	-	-	921	-	(1 198)	4 074
Parts de SCI non cotées	94 810	-	-	2 200	(1)	(0)	97 008
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Total	658 559	-	-	8 751	(10 147)	(100)	657 063

Postes du bilan	Amortissements						
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Variations de périmètre		Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant à la clôture de l'exercice
		Entrées de périmètre	Fusion				
Constructions achevées	203 162	-	-	18 414	(5 993)	(0)	215 583
Total	203 162	-	-	18 414	(5 993)	(0)	215 583

Postes du bilan	Provisions						
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Variations de périmètre		Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant à la clôture de l'exercice
		Entrées de périmètre	Fusion				
Terrains	136	-	-	-	-	-	136
Constructions achevées	2 489	-	-	-	(1 223)	-	1 266
Constructions en cours	-	-	-	-	-	-	-
Parts de SCI non cotées	16 979	-	-	235	-	-	17 214
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Total	19 604	-	-	235	(1 223)	-	18 616

Postes du bilan	Montants nets	
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Terrains	35 437	35 427
Constructions achevées	318 173	303 569
Constructions en cours	4 352	4 074
Parts de SCI non cotées	77 831	79 294
Autres	-	-
Total	435 793	422 364

7. 3.2 – Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles existe un lien de participation

Identification		2021				
Nom	Siège	Part de capital détenu	Fonds propres dern.ex.connu	Résultat dern.ex.connu	Valeur nette comptable	Valeur de réalisation
D' ARVA SA	245, rue du Stade - BP 98732 Chauray, 79027 Niort Cedex 9	11,67%	18 183	(481)	421	2 123
ESFIN SA	2, Place des Vosges - Immeuble Lafayette - La Défense 5 92400 COURBEVOIE	10,87%	50 163	(955)	5 489	5 440
FONCIERE HOSPI GRAND OUEST SAS HARMONIE	29, Quai François Mitterrand 44000 NANTES	10,00%	102 360	2	10 011	11 873
DEVELOPPEMENT SERVICES	28, rue de Rennes - BP21, 44000 Nantes	11,60%	49 097	245	5 328	5 696
ICE OPPORTUNITY	9-11 Rue du docteur Lancereaux 75008 PARIS	32,97%	4 755	(4 561)	1 568	1 568
MATMUT INNOVATION SAS	66, Rue de Sotteville 76100 ROUEN	100,00%	3 221	600	3 880	7 011
OFFIVALMO PARTENAIRES	22, Rue Vernier 75017 PARIS	12,00%	19 837	(44)	1 235	2 386
AV INVEST A	6, rue Yves Toudic, 75010 Paris	59,52%	5 575	5 556	30	3 318
Autres titres de participation					835	1 154
Créances rattachées à des participations					-	-
Total					28 797	40 568
Identification		2020				
Nom	Siège	Part de capital détenu	Fonds propres dern.ex.connu	Résultat dern.ex.connu	Valeur nette comptable	Valeur de réalisation
D' ARVA SA	245, rue du Stade - BP 98732 Chauray, 79027 Niort Cedex 9	11,65%	18 737	627	419	2 182
EQUASANTE SAS	328, Bureaux de la Colline - BP 147 92215 SAINT CLOUD Cedex	19,86%	3 948	(278)	805	784
ESFIN SA	2, Place des Vosges - Immeuble Lafayette - La Défense 5 92400 COURBEVOIE	10,87%	51 894	1 499	5 489	5 396
FONCIERE HOSPI GRAND OUEST SAS HARMONIE	29, Quai François Mitterrand 44000 NANTES	10,00%	102 358	1	10 011	10 512
DEVELOPPEMENT SERVICES	28, rue de Rennes - BP21, 44000 Nantes	11,60%	48 852	48	5 328	6 257
ICE OPPORTUNITY	9-11 Rue du docteur Lancereaux 75008 PARIS	32,97%	9 316	(2 471)	3 072	3 072
MATMUT INNOVATION SAS	66, Rue de Sotteville 76100 ROUEN	100,00%	2 575	(553)	3 880	5 150
OFFIVALMO PARTENAIRES	22, Rue Vernier 75017 PARIS	12,00%	20 053	4 794	1 235	2 407
AV INVEST A	6, rue Yves Toudic, 75010 Paris	59,52%	5 040	-	3 000	3 000
Autres titres de participation					1 198	2 324
Créances rattachées à des participations					110	110
Total					34 547	41 193

Les participations comprises dans les tableaux ci-dessus et dépassant le seuil de détention de 40% n'ont pas été intégrées dans la combinaison du fait de leur caractère non significatif.

7.3.3 – Autres placements

Postes du bilan	Montants bruts	
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Actions et titres à revenus variables	93 051	35 958
Parts d'OPCVM (autres que revenus fixes)	621 655	816 822
Parts d'OPCVM à revenus fixes	534 256	484 503
Obligations et titres à revenus fixes	3 252 323	3 303 592
Autres placements	29 034	62 213
Instruments financiers à terme	1 035	1 035
Total	4 531 354	4 704 123

Postes du bilan	Corrections de valeur					
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Variation de périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant à la clôture de l'exercice
Actions et titres à revenus variables	10 464	-	363	(3 746)	(660)	6 420
Parts d'OPCVM (autres que revenus fixes)	338	-	0	(269)	0	69
Parts d'OPCVM à revenus fixes	-	-	-	(103)	103	-
Obligations et titres à revenus fixes	6 422	-	4 653	(4 610)	558	7 022
Autres placements	1 406	-	5	(180)	0	1 231
Instruments financiers à terme	878	74	-	(439)	-	1 026
Total	19 507	74	5 021	(9 347)	(0)	15 769

Postes du bilan	Montants nets	
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Actions et titres à revenus variables	82 587	29 538
Parts d'OPCVM (autres que revenus fixes)	621 317	816 753
Parts d'OPCVM à revenus fixes	534 256	484 503
Obligations et titres à revenus fixes	3 245 901	3 296 570
Autres placements	27 628	60 982
Instruments financiers à terme	157	9
Total	4 531 847	4 688 355

7.3.4 – Etat récapitulatif des placements des entreprises d'assurance

	2021			2020		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
Placements immobiliers	657 063	422 864	608 967	658 558	435 793	597 526
Titres de participation	31 334	28 797	40 568	36 447	34 547	41 193
Actions et titres à revenus variables	35 958	29 538	55 085	93 051	82 587	125 713
Parts d'OPCVM (autres que revenus fixes)	816 822	816 753	983 147	621 655	621 317	723 230
Parts d'OPCVM à revenus fixes	484 503	484 503	489 850	534 256	534 256	531 623
Obligations et titres à revenus fixes	3 303 592	3 296 570	3 451 826	3 252 323	3 245 901	3 474 574
Autres placements	62 211	60 980	60 887	29 032	27 627	27 739
Placement des contrats en UC	2	2	2	1	1	1
Instruments financiers à terme	1 035	9	-	1 035	157	0
Total	5 392 520	5 140 016	5 690 292	5 226 360	4 982 186	5 521 608
Total des placements cotés	4 508 434	4 511 390	4 839 695	4 323 931	4 315 960	4 653 317
Total des placements non cotés	884 085	628 626	850 597	902 429	666 226	868 290
Total	5 392 520	5 140 016	5 690 292	5 226 360	4 982 186	5 521 608
Dont placements d'assurance vie	1 359 101	1 355 599	1 426 069	1 292 453	1 286 986	1 372 491
Dont placements d'assurance non vie	4 033 418	3 784 417	4 264 223	3 933 906	3 695 200	4 149 117
Total	5 392 520	5 140 016	5 690 292	5 226 360	4 982 186	5 521 608

7.3.5 – Etat récapitulatif des placements des autres entreprises

	2021			2020		
	Valeur Brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur Brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
Placements immobiliers	82 965	66 924	97 004	82 965	69 112	80 503
Titres de participation	0	0	0	1	1	1
Actions et titres à revenus variables	1 431	1 431	1 431	2	2	2
Parts d'OPCVM (autres que revenus fixes)	41 334	40 775	56 368	43 138	42 071	49 593
Parts d'OPCVM à revenus fixes	-	-	-	-	-	-
Obligations et titres à revenus fixes	-	-	-	-	-	-
Autres placements	35	35	35	18	18	18
Total	125 766	109 166	154 838	126 124	111 204	130 116
Total des placements cotés	41 334	40 775	56 368	43 138	42 071	49 593
Total des placements non cotés	84 431	68 391	98 470	82 985	69 133	80 523
Total	125 766	109 166	154 838	126 124	111 204	130 116

7.4 – Titres mis en équivalence

Postes du bilan	2020	Variation de capital	Variation de périmètre	Autres	Distributions de dividendes	Quote part de résultat N	2021
Activités d'assurance	22 597	10 200	-	-	-	(10 481)	22 316
CARDIF IARD	22 597	10 200	-	-	-	(10 481)	22 316
Autres activités	97 449	-	-	43	(1 545)	18 220	115 167
IMA	62 116	-	-	63	-	3 499	65 678
MATMUT Développement	1 801	-	-	-	-	92	1 893
OFI Holding	33 532	-	-	(20)	(1 545)	15 629	47 596
Total	120 046			43	(1 545)	8 739	137 483

7.5 – Parts des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques

Postes du bilan	2021		2020	
	Activités non-vie Montant net	Activités vie Montant net	Activités non-vie Montant net	Activités vie Montant net
Parts des réassureurs (sinistres)	253 257	2 919	271 900	2 830
Total	253 257	2 919	271 900	2 830

7.6 – Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance

Postes du bilan	2021						2020
	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Part - 1 an	Part + 1 an	Part + 5 ans	Montant net
Opérations d'assurance	101 200	-	101 200	100 135	1 064	-	91 549
Primes restant à émettre	(5 481)	-	(5 481)	(5 481)	-	-	2 552
Créances sur les sociétaires	100 890	-	100 890	100 890	-	-	79 413
Créances de coassurance et acceptations	4 877	-	4 877	3 813	1 064	-	8 206
Autres tiers	913	-	913	913	-	-	1 379
Opérations de réassurance	27 008	-	27 008	27 008	-	-	32 140
Créances de réassurance	27 008	-	27 008	27 008	-	-	32 140
Total	128 207	-	128 207	127 343	1 064	-	123 689

7.7 – Créances sur les entreprises du secteur bancaire

Postes du bilan	2021						2020
	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Part - 1 an	Part + 1 an	Part + 5 ans	Montant net
Entreprises d'assurance	135 254	-	135 254	135 254	-	-	146 799
Avoirs en banque des entreprises d'assurance	135 254	-	135 254	135 254	-	-	146 799
Autres entreprises	17 509	-	17 509	17 509	-	-	14 596
Avoirs en banque des autres entreprises	17 509	-	17 509	17 509	-	-	14 596
Total	152 762	-	152 762	152 762	-	-	161 396

7.8 – Autres créances

Postes du bilan	2021						2020
	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Part - 1 an	Part + 1 an	Part + 5 ans	Montant net
Entreprises d'assurance	260 845	5 218	255 627	213 669	40 881	1 077	236 617
Personnel	43	-	43	43	-	-	178
État, Organismes sociaux (dont impôts différés, cf détail au § 7.9)	78 946	-	78 946	78 946	-	-	83 977
Débiteurs divers	181 855	5 218	176 637	134 680	40 881	1 077	152 462
Autres entreprises	64 709	38	64 671	4 058	55 633	-	58 915
Personnel	7	-	7	7	-	-	9
État, Organismes sociaux (dont impôts différés, cf détail au § 7.9)	4 972	-	4 972	4 972	-	-	2 489
Débiteurs divers	59 730	38	59 692	4 058	55 633	-	56 417
Total	325 554	5 256	320 298	222 707	96 514	1 077	295 532

7.9 – Impôts différés (compris dans les "autres créances" et détaillés sur la ligne "Etat, organismes sociaux")

	2021	2020
Différences temporaires	71 171	33 517
Ecarts de valeur liquidative sur OPCVM	35 440	17 908
Provisions pour dépréciation à caractère durable	627	976
Participation	1 105	517
Provisions techniques réintégrées	34 320	6 846
Reports fiscaux déficitaires	210	854
Activation des frais de développement	(5 397)	-
Autres différences temporaires	4 865	6 416
TOTAL	71 171	33 517

7. 10 – Autres actifs

Postes du bilan	2021			2020
	Montant brut	Amortissements provisions	Montant net	Montant net
Actifs corporels d'exploitation	188 941	123 833	65 108	70 682
- Activités non vie	164 745	110 290	54 455	58 911
- Activités vie	510	178	332	232
- Autres activités	23 686	13 365	10 322	11 540
Autres actifs	15 867	5 082	10 785	7 684
- Autres activités	15 867	5 082	10 785	7 684
Total	204 809	128 915	75 893	78 366

Aucun coût d'emprunt incorporé dans le coût des stocks des autres actifs

7. 11 – Comptes de régularisation actif

Postes du bilan	2021	2020
Frais d'acquisition reportés	15 742	15 718
- Activités non vie	15 742	15 718
- Activités vie	-	-
Autres	27 410	27 957
- Intérêts et loyers acquis	26 706	27 764
- Charges constatées d'avance	226	194
- Evaluations techniques de réassurance	-	-
- Autres comptes de régularisation	479	0
Total	43 152	43 675

8 • POUR LE BILAN PASSIF

CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

8.1 – Tableau de variation des capitaux propres

		Fonds d'établissement	Réserves combinées	Résultat combiné	Autres	Dividendes versés	Total
Situation à la clôture	2020	211 060	1 571 354	59 615	3 052	-	1 845 081
Variation de périmètre		-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat N-1			59 615	(59 615)		0	0
Résultat de l'exercice				88 093			88 093
Écarts de réévaluation					(14)		(14)
Fonds de dotation avec droit de reprise							
Variations de capital							
Autres			(496)				(496)
Situation à la clôture	2021	211 060	1 630 473	88 093	3 037	0	1 932 663

8.2 – Intérêts minoritaires

	Intérêts minoritaires
Situation à la clôture 31/12/2020	29 527
Mouvements de périmètre	-
Autres mouvements	-
Affectation de résultat	
Résultat de l'exercice	2 572
Situation à la clôture 31/12/2021	32 099

8.3 – Contribution des entreprises combinées dans le résultat et les capitaux propres

	2021		2020	
	Résultat net	Capitaux propres	Résultat net	Capitaux propres
Entreprises combinées	63 314	1 754 917	41 989	1 690 307
MATMUT	37 615	1 148 749	15 117	1 109 099
MATMUT Mutualité	7 083	75 825	3 597	68 742
MUTUELLE OCIANE MATMUT	15 781	396 568	24 856	380 786
AMF SAM	851	36 375	533	36 064
MUTLOG	1 249	41 166	(1 372)	39 917
MUTLOG GARANTIES	436	47 379	(1 038)	46 942
SGAM MATMUT	5	(13)	(1)	(18)
MATMUT Mutualité Livre III	294	8 869	296	8 575
Entreprises mises en équivalence	8 738	32 519	(64)	25 282
<i>Entrep. intégrées proportionnellement</i>				
<i>Entreprises intégrées globalement</i>	16 040	145 227	17 690	129 691
Total	88 093	1 932 663	59 615	1 845 081

8.4 – Passifs subordonnés

Postes du bilan	2021				2020
	Montant net	Part - 1 an	Part + 1 an	Part + 5 ans	Montant net
Nature d'entreprise débitrice					
SOLIMUT (Titres subordonnés à durée indéterminée)	20 000	-	-	20 000	20 000
Total	20 000	-	-	20 000	20 000

8.5 – Provisions techniques

8.5.1 – Provisions techniques assurance non-vie

Postes du bilan	2021	2020
Provisions pour cotisations non acquises	118 817	122 212
Provisions pour sinistres à payer	2 390 644	2 386 559
Provisions pour égalisation	5 392	6 195
Provisions mathématiques de rentes	363 787	337 041
Provisions pour risques en cours	2 642	6 136
Provisions pour participations aux bénéfices & ristournes	526	234
Autres provisions techniques	91	122
Total	2 881 895	2 858 499

8.5.2 – Provisions techniques assurance vie

Postes du bilan	2021	2020
Provisions pour sinistres à payer	11 750	8 940
Provisions pour égalisation	585	588
Provisions mathématiques	1 135 308	1 083 193
Provisions pour participations aux bénéfices	89 814	81 825
Autres provisions techniques	2	1
Total	1 237 458	1 174 547

8.6 – Liquidation des provisions de sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs (hors assurances vie)

Postes du bilan	2021	2020
Provisions pour sinistres à l'ouverture de l'exercice	2 254 857	2 126 490
Prestations payées au cours de l'exercice sur exercices antérieurs	558 083	518 403
Provisions pour sinistres sur exercices antérieurs à la clôture de l'exercice	1 671 067	1 710 403
Bonif / Mall sur exercices antérieurs	25 707	(102 317)

8.7 – Provisions pour risques et charges

	2021	2020
Provisions pour risques	1 978	574
Provisions pour litiges	1 978	304
Provisions pour amendes et pénalités	-	225
Provisions pour pertes de change	-	-
Provisions pour moins-values sur titres gérés	-	-
Prov. Perte de cautionnement à l'étranger	-	-
Provisions pour créances douteuses	-	45
Provisions pour charges	18 512	14 808
Provisions pour imposition différée	-	-
Provisions pour impôts	-	-
Provisions pour restructuration	-	-
Provisions pour pensions	-	-
Prov. avances de comm. des réassureurs	-	-
Provisions pour charges à répartir	-	-
Autres provisions pour charges	5 109	1 891
Provisions pour congés anniversaires	12 126	12 647
Fonds dédiés	277	270
Total	20 490	15 382

8.8 – Dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance

Postes du bilan	2021				2020
	Montant net	Part - 1 an	Part + 1 an	Part + 5 ans	Montant net
Opérations d'assurance	18 967	18 967	-	-	19 636
Comptes sociétaires	18 967	18 967	-	-	19 636
Opérations de réassurance	11 268	11 268	-	-	12 591
Dettes pour dépôts escomptés	6 183	6 183	-	-	7 161
Autres dettes	5 085	5 085	-	-	5 431
Total	30 236	30 236	-	-	32 228

8.9 – Dettes envers les entreprises du secteur bancaire

Postes du bilan	2021				2020
	Montant net	Part - 1 an	Part + 1 an	Part + 5 ans	Montant net
Entreprises d'assurance	32 458	32 458	-	-	28 391
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes bancaires créditeurs	32 458	32 458	-	-	28 391
Autres entreprises	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes bancaires créditeurs	-	-	-	-	-
Total	32 458	32 458	-	-	28 391

8.10 – Autres dettes

Postes du bilan	2021				2020
	Montant net	Part - 1 an	Part + 1 an	Part + 5 ans	Montant net
Entreprises d'assurance	218 625	217 548	1 081	46	213 496
Dépôts et cautionnements	4 029	2 902	1 081	46	4 101
Autres emprunts	622	622	-	-	585
Personnel	69 270	69 270	-	-	58 969
État, Organismes sociaux	84 370	84 370	-	-	77 763
Autres dettes	60 384	60 384	-	-	72 079
Autres entreprises	14 197	7 028	7 169	-	12 305
Dépôts et cautionnements	22	-	22	-	21
Dettes fournisseurs	2 312	2 312	-	-	1 181
Personnel	2 137	2 137	-	-	1 825
État, Organismes sociaux	9 306	2 159	7 147	-	9 158
Autres dettes	421	421	0	-	209
Total	232 872	224 576	8 250	46	225 891

8.11 – Rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat et la charge d'impôt théorique

	2021	2020
Résultat net de l'exercice (comptes combinés)	88 093	59 615
IS (comptes combinés)	33 703	32 415
Résultat des minoritaires sur intégration globale	2 572	1 095
Annulation des résultats des entreprises mises en équivalence	(8 738)	64
Résultat taxable théorique	115 630	93 190
Charge d'impôt théorique	32 848	29 839
Charge d'IS comptes combinés	33 703	32 415
<i>Dont impôts exigibles</i>	<i>71 357</i>	<i>25 891</i>
<i>Dont impôts différés</i>	<i>(37 654)</i>	<i>6 524</i>
Ecart d'impôt à expliquer	856	2 576
<i>Analyse de l'écart :</i>		
Impact des charges définitivement non déductibles	3 675	5 542
Impact de la baisse du taux de calcul des impôts différés	2 872	143
Réduction d'impôt au titre des dons	(2 707)	(2 649)
Impact net de l'intégration fiscale (y compris imputation du report déficitaire)	(583)	1 265
Déficits imputés sur résultats de l'exercice	(88)	(1 328)
Impact du transfert du résultat des SCI transparentes	(2 816)	(374)
Autres	3	(23)
Total des écarts expliqués	856	2 576
Écarts non expliqués	0	(0)

8.12 – Comptes de régularisation passif

Postes du bilan	2021	2020
Produits constatés d'avance (Autres activités)	42 134	39 356
- Contrat de promotion immobilière Matmut Immobilier	42 094	39 289
- Autres	41	67
Autres comptes de régularisation (Activités assurance)	99	-
Total	42 233	39 356

8.13 – Tableau des engagements reçus et donnés

Postes du bilan	2021		2020	
	Assurances	Autres activités	Assurances	Autres activités
Engagements reçus	82 000	115	82 000	-
Engagements donnés	(168 539)	(948)	(165 399)	(841)
- Avals, cautions et garanties de crédit	(7 738)	-	(7 510)	-
- Titres et actifs acquis avec eng de revente	-	-	-	-
- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	(141 854)	(948)	(140 084)	(841)
- Autres engagements donnés	(19 166)	-	(17 805)	-
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	134 546	-	153 505	-
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution	-	-	-	-
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-	-	-
Autres valeurs détenues pour le compte de tiers	-	-	-	-
Total	48 008	(833)	70 106	(841)
TOTAL		47 175		69 265

9 • POUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

9.1 – Produits financiers nets de charges

	2021		2020	
	Non-vie	Vie	Non-vie	Vie
Revenus des placements	103 996	23 260	84 715	21 665
Autres produits des placements	11 445	3 168	5 464	758
Produits provenant de la réalisation des placements	42 118	8 543	14 197	13 413
Ajustement ACAV (plus-values)	-	0	-	-
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	(17 027)	(2 462)	(16 526)	(2 511)
Autres charges des placements	(26 539)	(1 594)	(39 003)	(2 779)
Pertes provenant de la réalisation des placements	(3 363)	(1 105)	(16 954)	(4 364)
Ajustement ACAV (moins-values)	-	-	-	(0)
TOTAL	110 630	29 810	31 892	26 182
TOTAL Assurances	140 440		58 074	
Autres activités	1 792		-53	
TOTAL	142 231		58 021	

9.2 – Autres produits d'exploitation

	2021		2020	
	Non-vie	Vie	Autres activités	Toutes activités
Autres produits techniques	48 020	1 205	-	21 654
Variation de stock de travaux en-cours MATMUT Immobilier			2 849	1 002
Produits divers MATMUT Location Véhicules			136	95
Produits divers MATMUT Mutualité Livre III			1 701	2 379
TOTAL	48 020	1 205	4 686	28 131
		53 911		

9.3 – Résultat exceptionnel

	2021	2020
Produits exceptionnels	5 764	3 456
Produits de cession d'actif (autres activités)	1 753	1 651
Produits de cession d'actif (Entreprises d'assurance)	3	20
Litiges salariés - reprise provision	1 787	914
Bonus - Reprise provision		486
Produits exceptionnels fiscaux	1 688	
Autres	532	385
Charges exceptionnelles	7 641	7 985
VNC (autres activités)	538	582
VNC (Entreprises d'assurance)	-	22
Litiges salariés	1 032	351
Contribution Covid 19		4 560
Contrôle fiscal et autres charges fiscales	608	2 297
Autres	463	172
Résultat exceptionnel	3 123	(4 528)

9.4 – Autres produits nets de l'activité d'assurance

	2021	2020
Produits non techniques	2 648	2 565
Résultat net sur cessions d'actifs	(985)	(667)
Charges non techniques	(5 017)	(6 753)
Autres produits nets	(3 353)	(4 855)

10 • AUTRES INFORMATIONS

CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

10.1 – Charges de personnel

	2021	2020
Salaires	281 240	264 284
Charges sociales	123 805	118 513
Autres charges sociales	57 623	59 755
TOTAL	462 667	442 552

10.2 – Effectif

	2021	2020
Direction	31	30
Cadres	2 572	2 420
Employés	3 951	3 942
TOTAL	6 554	6 392

10.3 – Informations sectorielles

10.3.1 – Comptes techniques

10.3.1.1 – Compte technique de l'assurance non-vie

	2021		2020	
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
Primes acquises	2 275 965	69 288	2 206 677	2 140 081
Primes	2 272 566	69 272	2 203 294	2 138 737
Variation des primes non acquises	3 399	16	3 383	1 343
Part du compte technique dans les produits nets de placement	61 618	-	61 618	15 308
Autres produits techniques	48 020	(1 484)	49 504	24 054
Charges des sinistres	(1 788 857)	(27 412)	(1 761 445)	(1 651 732)
Prestations et frais payés	(1 784 773)	(46 152)	(1 738 620)	(1 538 287)
Charges des provisions pour sinistres	(4 085)	18 741	(22 825)	(113 445)
Charges des autres provisions techniques	(23 221)	(113)	(23 108)	(6 031)
Participation aux résultats	-	-	-	-
Frais d'acquisition et d'administration	(410 335)	(2 602)	(407 734)	(387 887)
Frais d'acquisition	(297 766)	-	(297 766)	(281 977)
Frais d'administration	(112 570)	-	(112 570)	(108 549)
Commissions reçues des réassureurs	-	(2 602)	2 602	2 638
Autres charges techniques	(37 110)	-	(37 110)	(34 582)
Variation de la provision pour égalisation	803	-	803	(1 359)
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	126 881	37 677	89 204	97 851
Participation des salariés	(24 432)	-	(24 432)	(19 879)
Produits nets des placements hors part du compte technique	49 012	-	49 012	16 584
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION avant dotations aux arrêts, et dépr. des écarts d'acquisition	151 461	37 677	113 784	94 556

10.3.1.2 – Compte technique de l'assurance vie

	2021		2020	
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
Primes acquises	128 441	7 358	121 083	71 150
Part du compte technique dans les produits nets de placement	26 807	-	26 807	24 709
Ajustement ACAV (plus value)	0	-	0	-
Autres produits techniques	1 205	-	1 205	1 182
Charges des sinistres	(75 998)	(3 732)	(72 266)	(67 469)
Prestations et frais payés	(73 208)	(3 613)	(69 595)	(66 604)
Charges des provisions pour sinistres	(2 790)	(119)	(2 671)	(865)
Charges des provisions techniques d'assurance vie et autres provisions techniques	(37 350)	30	(37 380)	6 936
Provisions d'assurance vie	(37 352)	30	(37 382)	6 057
Provisions en UC	(0)	-	(0)	0
Autres provisions techniques	3	-	3	878
Participation aux résultats	(22 851)	(319)	(22 533)	(17 954)
Frais d'acquisition et d'administration	(11 221)	(2 027)	(9 193)	(8 644)
Frais d'acquisition	(8 627)	-	(8 627)	(8 003)
Frais d'administration	(2 594)	-	(2 594)	(2 882)
Commissions reçues des réassureurs	-	(2 027)	2 027	2 240
Ajustement ACAV (moins value)	-	-	-	(0)
Autres charges techniques	(2 748)	-	(2 748)	(2 630)
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	6 285	1 309	4 975	7 280
Participation des salariés	(65)	-	(65)	(41)
Produits nets des placements hors part du compte technique	3 002	-	3 002	1 473
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION avant dotations aux amrts. et dépr. des écarts d'acquisition	9 222	1 309	7 911	8 713

10.3.2 – Ventilation des primes émises par zone géographique

	2021		2020
	Non-vie	Vie	
FRANCE	2 272 566	128 441	2 285 364
Union européenne			
AUTRES			
TOTAL	2 272 566	128 441	2 285 364

10.3.3 – Ventilation des primes émises et des provisions techniques brutes globales par catégorie

	2021		2020	
	Primes émises	Provisions techniques brutes	Primes émises	Provisions techniques brutes
Activités non-vie				
Dommmages corporels individuels	383 693	131 654	356 989	136 290
Dommmages corporels collectifs	121 306	17 937	118 331	21 923
Automobile	1 001 191	1 765 245	990 370	1 770 874
Dommmages aux biens des particuliers	390 250	378 880	385 571	338 889
Dommmages aux biens professionnels	40 271	75 332	36 781	67 197
Catastrophes naturelles	44 621	291 826	44 938	285 792
Responsabilité civile générale	11 626	114 905	10 945	124 896
Protection juridique	130 932	78 777	125 457	85 756
Assistance	136 464	16 727	127 855	14 788
Pertes pécuniaires	7 696	4 157	5 493	5 123
Transports	3 713	3 394	3 800	4 051
Construction	-	91	-	122
Crédits et cautions	-	-	-	-
Acceptations	803	2 969	692	2 800
TOTAL Non-Vie	2 272 566	2 881 895	2 207 223	2 858 499
Activités vie				
Contrats collectifs en cas de décès	2 276	1 945	2 318	1 228
Autres contrats individuels	124 462	1 218 583	74 201	1 156 311
Capitalisation	-	0	-	0
Acceptations	1 702	16 930	1 622	17 008
Contrats en unités de comptes	-	2	-	1
TOTAL Vie	128 441	1 237 458	78 142	1 174 547
TOTAL	2 401 006	4 119 353	2 285 364	4 033 046

10.4 – Réserve de capitalisation incluse dans les réserves combinées

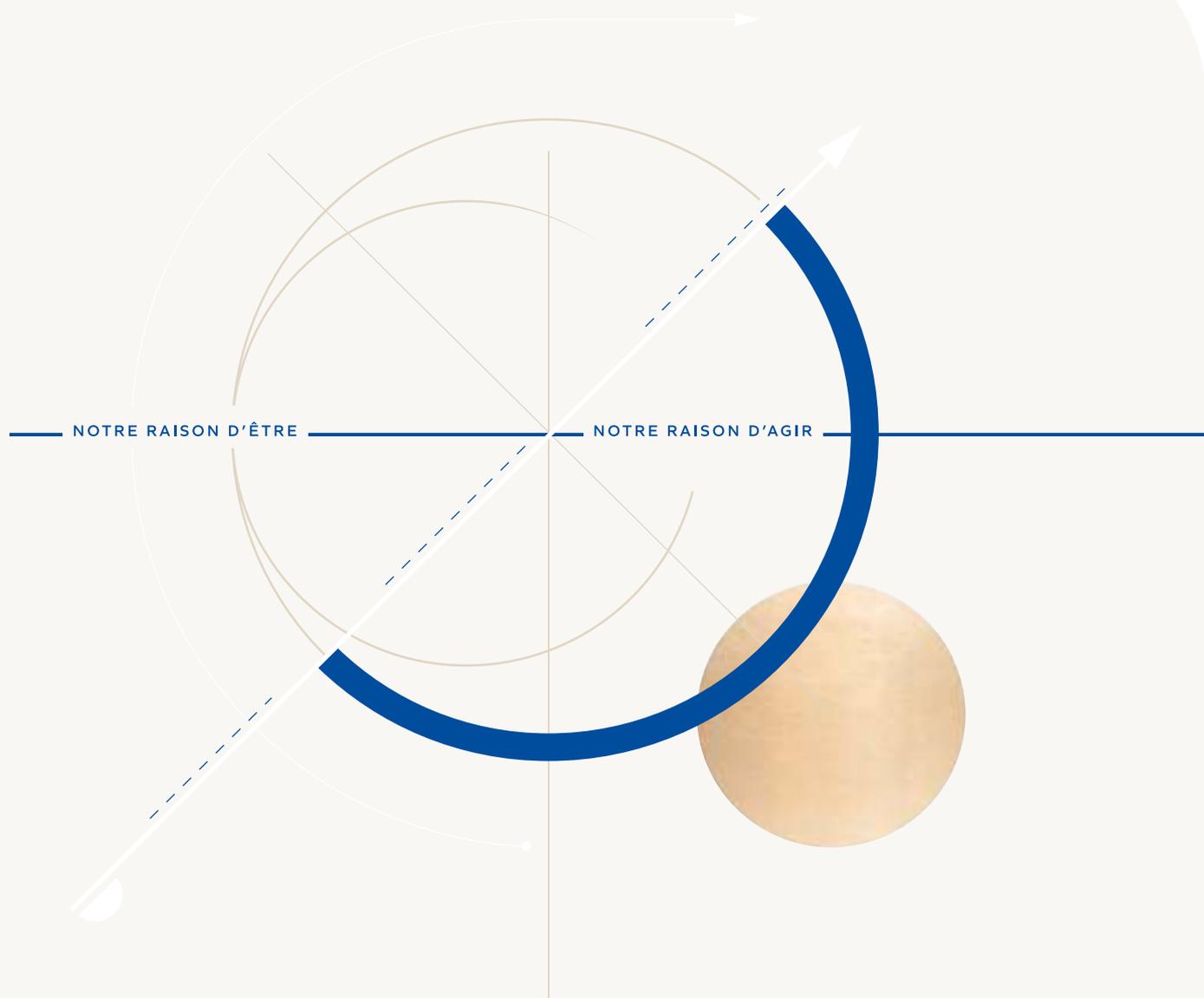
	2021	2020
MATMUT Vie	334	334
Mutlog	-	-
TOTAL	334	334

10.5 – Honoraires de Commissariat aux comptes

	2021	2020
Certification des comptes :	878	843
Burette	439	426
Mazars	339	332
Primaudit	76	76
Y Audit	11	10
Grant Thornton	13	-
Missions complémentaires :	111	39
Burette	7	7
Mazars	104	32
Total en charge de l'exercice	976	883

10.6 – Compte d'exploitation des autres activités

	2021	2020
Chiffre d'affaires	11 882	10 963
Autres produits d'exploitation	4 632	3 428
Achats consommés	(6 967)	(4 682)
Charges de personnel (y compris participation des salariés)	(6 819)	(5 786)
Autres charges d'exploitation	(70)	(25)
Impôts et taxes	(966)	(908)
Dotations aux amortissements et provisions nettes (hors écarts d'acquisition)	(9 321)	(3 632)
Résultat d'exploitation (hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition)	(7 628)	(642)
Charges et produits financiers	1 792	(53)
Total	(5 837)	(695)



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2021

mazars

Mazars - Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat
aux comptes à Directoire et Conseil de surveillance
Siège social : 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

BURETTE

SEC Burette - Société à responsabilité limitée d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Siège social : 9 rue Malatiré 76012 Rouen
Capital de 962 504 euros - RCS Rouen B 710 501 149

Aux affiliés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société du groupe d'assurance mutuelle **Matmut** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur

leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSÉS AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration

n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels.

AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons été nommés Commissaires aux Comptes de la société du groupe d'assurance mutuelle **Matmut** par l'assemblée générale du 24 octobre 2008 pour le cabinet Mazars et pour le cabinet SEC Burette.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Mazars et le cabinet SEC Burette étaient dans la 14^{ème} année de leur mission sans interruption dont 2 années depuis que la SGAM **Matmut** est devenue Entité d'Intérêt Publique (EIP).

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

OBJECTIF ET DÉMARCHE D'AUDIT

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les Commissaires aux Comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit

appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,

- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RAPPORT AU COMITÉ D'AUDIT

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

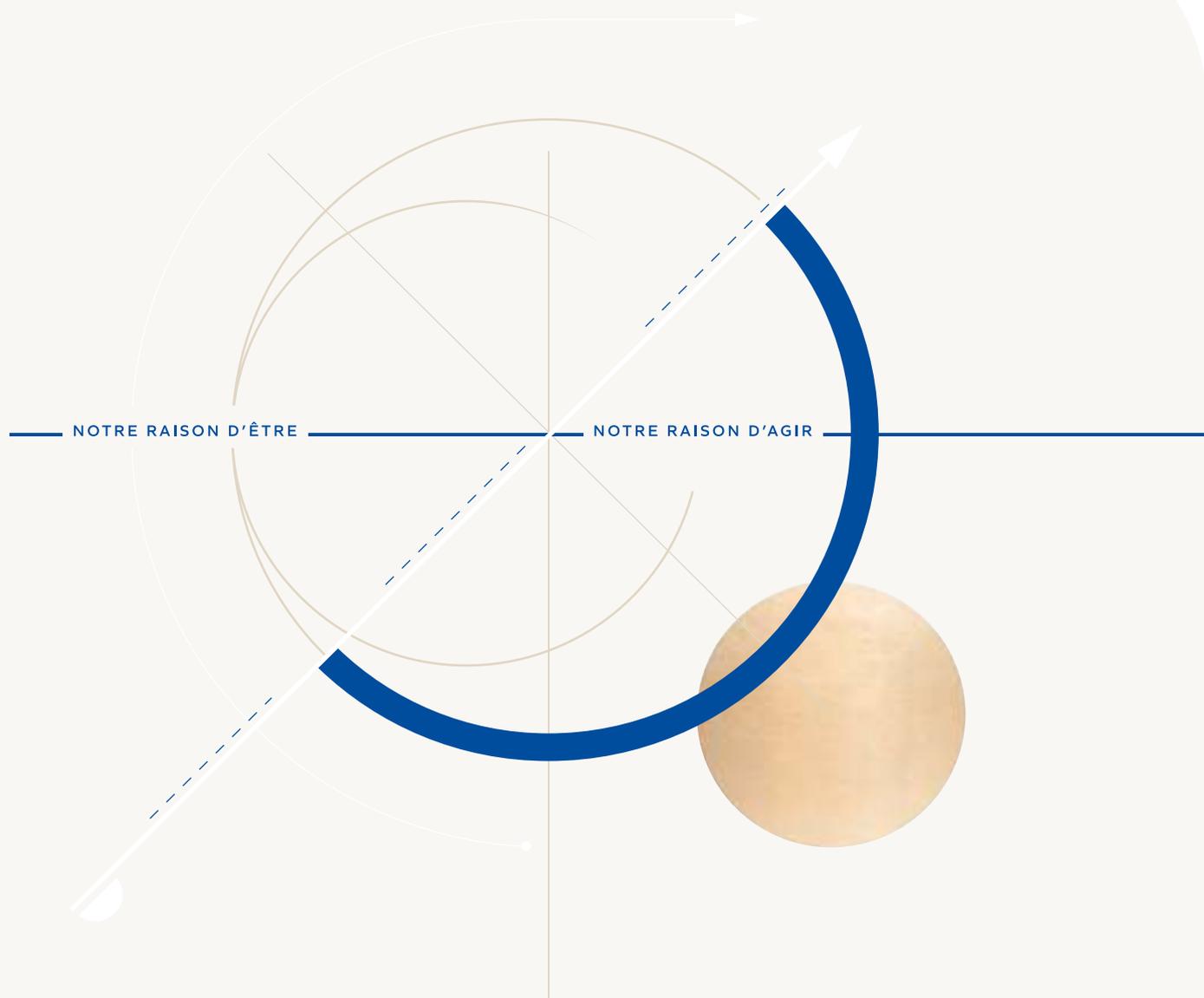
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mazars
Courbevoie,
le 20 mai 2022

Pierre De Latude

SEC Burette
Rouen,
le 20 mai 2022

Alain Burette



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINÉS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2021

mazars

Mazars - Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat
aux comptes à Directoire et Conseil de surveillance
Siège social : 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

BUYETTE

SEC Burette - Société à responsabilité limitée d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Siège social : 9 rue Malatiré 76012 Rouen
Capital de 962 504 euros - RCS Rouen B 710 501 149

Aux affiliés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de la société de groupe d'assurance mutuelle **Matmut** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard du référentiel comptable français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles

que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes combinés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

ÉVALUATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES NON CONNUS ET TARDIFS NON-VIE

RISQUE IDENTIFIÉ

Les provisions pour sinistres, figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant de 2 391 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants du passif.

Elles correspondent à l'estimation, nette de recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non tant en principal qu'en accessoire (frais de gestion).

L'estimation des provisions techniques s'appuie notamment sur des données historiques faisant l'objet de projections visant à calculer le coût de sinistres non connus ou tardifs, en utilisant des méthodes actuarielles selon les modalités décrites dans la note 3 « Provisions techniques - Provisions pour sinistres à payer » de l'annexe aux comptes combinés. Elle requiert l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et des estimations des frais de gestion afférents.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

PROCÉDURES D'AUDIT MISES EN ŒUVRE EN RÉPONSE À CE RISQUE

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions pour sinistres non connus ou tardifs, notre approche d'audit a été basée sur les informations qui nous ont été communiquées. Nous avons :

- pris connaissance des contrôles clés relatifs à la gestion des sinistres et à la détermination des provisions et testé leur efficacité,
- apprécié la pertinence des méthodes de calcul utilisées pour l'estimation des provisions,
- apprécié le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul des provisions (nombre de diagonales, nombre d'années de stabilisation),
- apprécié la fiabilité des états produits par le groupe, retraçant les données historiques,
- rapproché les données servant de base à l'estimation des provisions avec la comptabilité,
- analysé le dénouement de la provision de l'exercice précédent avec les charges réelles de sinistre (boni/mali du dénouement),
- sur certains segments recalculé les provisions techniques sur la base d'échantillons,
- vérifié le caractère approprié des informations fournies en annexe.

ÉVALUATION DES PROVISIONS TECHNIQUES VIE

RISQUE IDENTIFIÉ

Les provisions techniques Vie, figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant de 1 238 millions d'euros, représentant un des postes les plus importants du passif.

Le groupe **Matmut** évalue ses provisions techniques vie selon les modalités décrites dans la note 3 « Provisions techniques de l'assurance vie » de l'annexe aux comptes combinés.

L'évaluation de ces provisions est soumise au respect des dispositions prévues par le code des assurances, des dispositions prévues par les contrats, ainsi qu'au respect des dispositions prises par l'organe de gouvernance. Elle requiert l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir et des modèles de calcul à utiliser. Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

PROCÉDURES D'AUDIT MISES EN ŒUVRE EN RÉPONSE À CE RISQUE

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions techniques vie, notre approche d'audit a été basée sur les informations qui nous ont été communiquées. Nous avons :

- pris connaissance des contrôles clés relatifs à la gestion des provisions techniques vie,
- apprécié le respect des dispositions prévues par le code des assurances,
- apprécié le respect des dispositions prévues aux contrats,
- apprécié le respect des dispositions prises par l'organe de gouvernance,
- apprécié la pertinence des hypothèses retenues,
- apprécié la pertinence des modèles de calcul retenue,
- vérifié le caractère approprié des informations fournies en annexe.

ÉVALUATION DES PLACEMENTS

RISQUE IDENTIFIÉ

Le groupe **Matmut** évalue ses placements et détermine des provisions pour dépréciation des placements financiers selon les modalités relatives dans la note 3 « Méthode générale pour la détermination de la provision pour dépréciation à caractère durable » de l'annexe aux comptes combinés.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte-tenu du caractère significatif des postes concernés.

PROCÉDURES D'AUDIT MISES EN ŒUVRE EN RÉPONSE À CE RISQUE

Nous avons pris connaissance des contrôles clés relatifs à la gestion des placements.

Nous nous sommes assurés de l'évaluation des placements financiers en testant les valorisations retenues et leur caractère raisonnable.

Nous avons apprécié le caractère approprié des tests de dépréciation mis en œuvre et les dépréciations éventuelles qui en résultent.

Nous nous sommes assurés de la réalité et de l'exhaustivité des placements et du résultat financier en :

- obtenant une confirmation écrite des établissements bancaires,

- cadrant les portefeuilles financiers avec les relevés des dépositaires de banque.

Nous nous sommes assurés de l'évaluation faite sur les placements financiers en testant les valorisations avec les relevés des dépositaires et des gestionnaires. Nous avons contrôlé la correcte dépréciation des titres le cas échéant. Nous avons vérifié le caractère approprié de l'information fournie dans la note mentionnée ci-dessus.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 30 mars 2022.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Nous attestons que la déclaration combinée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du Groupe dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes combinés.

AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société du groupe d'assurance mutuelle **Matmut** par l'Assemblée Générale du 24 octobre 2008 pour le cabinet Mazars et pour le cabinet SEC Burette.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Mazars et le cabinet SEC Burette étaient dans la 14^{ème} année de leur mission sans interruption dont 2 années depuis que la SGAM **Matmut** est devenue Entité d'Intérêt Publique (EIP).

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le groupe ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

OBJECTIF ET DÉMARCHE D'AUDIT

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre groupe.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les Commissaires aux Comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre

en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier,

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RAPPORT AU COMITÉ D'AUDIT

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes combinés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mazars
Courbevoie,
le 20 mai 2022

Pierre De Latude

SEC Burette
Rouen,
le 20 mai 2022

Alain Burette

Détail des contributions aux fonds propres 2021 par société

CHIFFRES EXPRIMÉS EN MILLIONS D'EUROS

DÉTAIL DES CONTRIBUTIONS AUX FONDS PROPRES 2021 PAR SOCIÉTÉ

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	CONTRIBUTION AUX RÉSERVES	CONTRIBUTION AUX RÉSULTATS	TOTAL DE LA CONTRIBUTION AUX CAPITAUX PROPRES
Matmut	1111	34	1145
Mutuelle Ociane Matmut	381	16	397
Matmut Mutualité	69	7	76
Matmut Vie	56	6	62
Mutlog Garanties	47	0	47
Mutlog	40	1	41
AMF SAM	36	1	37
Matmut Protection Juridique	34	8	42
Inter Mutuelles Entreprises	24	3	27
Matmut Mutualité Livre III	9	0	9
Matmut & Co	7	0	7
Autres	31	12	43
TOTAL	1845	88	1933



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

GROUPE MATMUT

NOUS PROTÉGEONS, NOUS NOUS ENGAGEONS

C'EST NOTRE RAISON D'AGIR AU QUOTIDIEN POUR AIDER CHACUN À CONSTRUIRE ET RÉVER DEMAIN

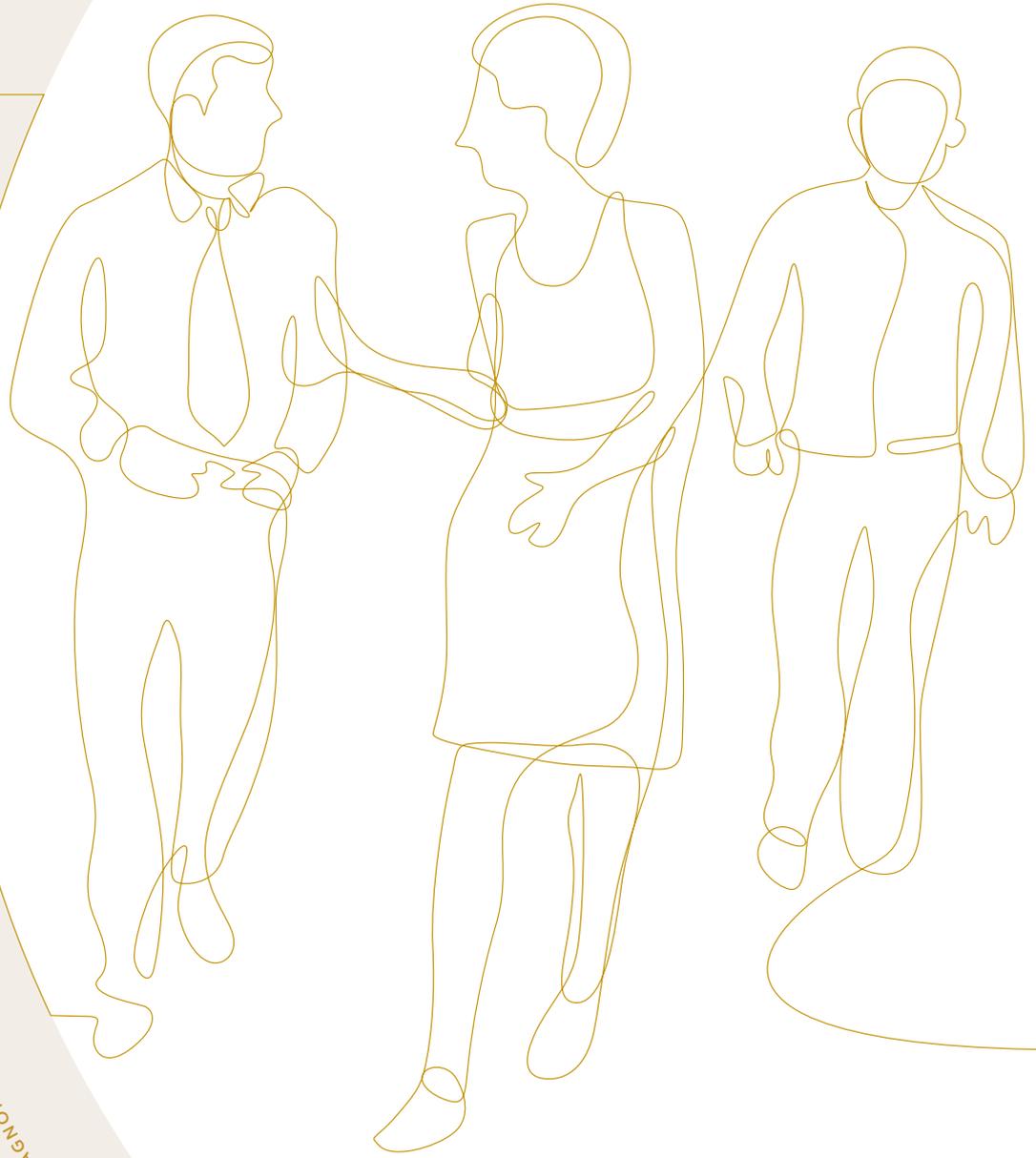


Sommaire

Avant-propos	99
Édito	101
Manifeste et Raison d'être	102
Note méthodologique	104
Modèle d'affaires	109
Modèle d'affaires du Groupe Matmut	110
PRÉSENTATION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS	119
1• LES RISQUES SOCIÉTAUX	121
Favoriser l'accessibilité à l'assurance - Réduire les inégalités sociales	122
Renforcer l'attractivité - Fidéliser les assurés	132
Veiller aux enjeux d'image et de réputation	136
2• LES RISQUES SOCIAUX	139
Préserver le climat social	140
Gérer efficacement les emplois et les compétences	146
3• LES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ	149
Protéger l'activité	150
Prévenir le risque cyber	152
4• LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	157
Agir face au changement climatique	158
Réduire l'impact environnemental de l'activité	163
TABLEAUX RÉCAPITULATIFS	171
RISQUES - POLITIQUES - INDICATEURS CLÉS	172
CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	174
CONTACTS	175

POUR AIDER CHACUN À CONSTRUIRE ET RÊVER DEMAIN

NOUS ASSURONS, NOUS ACCOMPAGNONS, NOUS PROTÉGEONS, NOUS ENGAGEONS, C'EST NOTRE RAISON D'AGIR AU QUOTIDIEN



Avant-propos

Le **Matmut** appartient au mouvement pionnier des mutuelles d'assurance des années 50-60. Elle voit le jour en 1961 à Rouen et, alors que la voiture individuelle se démocratise progressivement au sein de la société française, elle fait ses premiers pas en proposant une assurance Automobile aux meilleures conditions aux salariés du secteur privé. Depuis, le **Matmut** est devenue un Groupe complet, acteur majeur sur le marché de l'assurance en France.

Fiers de cet héritage, le Groupe **Matmut** et ses collaborateurs s'engagent depuis à développer leur savoir-faire dans le respect de valeurs mutualistes, de valeurs de proximité, de solidarité et d'humanité, en plaçant les sociétaires/adhérents au cœur des décisions. Complice de vies, le Groupe **Matmut** a à cœur de se réinventer chaque jour afin d'offrir aux sociétaires/adhérents des solutions toujours plus adaptées à leurs besoins, que ce soit en Auto, en Habitation, en Santé, en Épargne et Prévoyance et en Retraite.

En prise directe avec la société et ses évolutions, le Groupe **Matmut** contribue à son niveau à construire un monde et un avenir meilleur : il conçoit des produits d'assurance responsables, garantissant une couverture adaptée aux besoins et dans le respect du pouvoir d'achat des sociétaires/adhérents, il agit en faveur de la réduction de son empreinte écologique, noue des partenariats avec des acteurs culturels afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre, s'investit dans des centres de soins, encourage la recherche médicale et l'innovation en soutenant par exemple le développement des véhicules autonomes.

En qualité d'assureur mutualiste, le Groupe **Matmut** porte la responsabilité de développer ses activités en participant au développement durable dans le respect de ses valeurs d'entreprise citoyenne et engagée, avec pour priorités, l'environnement, l'inclusivité, le bien-être et la santé de ses parties prenantes. Cette vocation profondément mutualiste s'exprime dans sa Raison d'être.

Face aux enjeux environnementaux et sociétaux actuels et à venir, le Groupe **Matmut** cherche à contribuer à une société, une économie et un environnement durables.





Édito



Malgré une activité fragmentée, rythmée par les contraintes dues à la crise sanitaire, 2021 a été une année marquante pour le Groupe **Matmut** qui a fêté ses 60 ans et formalisé sa Raison d'être après plusieurs mois de travaux.

Les mots Raison d'être et mutualisme sont intrinsèquement liés.

Le fait d'être mutualiste est en soi une mission. Pour cette raison et afin de ne pas créer d'ambivalence avec les statuts de la mutualité, nous avons décidé de ne pas inscrire notre Raison d'être dans les statuts de l'entreprise.

La **Matmut** a été créée pour être la mutuelle d'assurance de ceux qui n'en avaient pas, dans une volonté de solidarité sociale et d'inclusion. Elle a grandi et s'est développée en totale cohérence avec son ADN mutualiste, il est constitutif de son identité et structure depuis toujours l'ensemble de ses actions.

C'est dans cette continuité que nous avons voulu très naturellement incarner tout ce qui fait le Groupe **Matmut** depuis sa création, en formalisant notre Raison d'être après un large travail de co-construction avec l'ensemble de nos parties prenantes. Cette volonté démocratique s'est traduite par une démarche inédite et profondément mutualiste en organisant une grande consultation auprès de nos plus de 4 millions de sociétaires, administrateurs, délégués et collaborateurs.

La **Matmut** a fêté cette année ses 60 ans. 60 ans d'engagement à défendre ses convictions, son métier d'assureur et ses valeurs. Aujourd'hui, la formalisation de la Raison d'être est une étape supplémentaire dans l'histoire de notre Groupe.

Notre Raison d'être est le fruit d'un héritage : elle a été construite et démontrée tout au long de notre histoire. Seule son expression est nouvelle, pas son contenu. Elle traduit ce que nous sommes déjà et réaffirme avec force ce qui nous détermine, nous singularise. Elle met des mots sur des actions et des valeurs profondément inscrites dans nos choix depuis toujours. Qu'il s'agisse de soutenir des projets en faveur de la solidarité, de l'inclusion, de la santé ou du développement durable, la **Matmut** n'a jamais cessé d'œuvrer pour concrétiser ses engagements.

La Raison d'être, nous permet de donner un sens et une vision commune à l'ensemble de nos actions.

Elle est notre boussole pour les années qui viennent, que ce soit directement dans l'exercice de notre métier d'assureur ou dans nos initiatives et nos engagements pour répondre aux défis du monde qui nous entoure.

De fait la démarche que nous avons effectuée nous a permis d'identifier des champs inexplorés, des attentes et des vulnérabilités. Il y a de nouveaux besoins, des risques qui émergent, nous rappelant s'il en était besoin que le fondement même de notre métier est d'assurer, de protéger et de rassurer.

Notre Raison d'être va nous guider dans la façon de concevoir nos produits et d'accompagner nos sociétaires au quotidien.

Elle est structurante pour la RSE du Groupe **Matmut** et permet de définir simplement, de façon lisible, le cadre dans lequel nos actions sociétales s'inscrivent.

Elle s'incarnera concrètement dans la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de l'entreprise 2021-2023 et résonnera dans l'ensemble des projets, actions et engagements du Groupe **Matmut** pour le présent et le futur.

Christophe Bourret,
Président du Groupe **Matmut**

Nicolas Gomart,
Vice-Président et Directeur Général
du Groupe **Matmut**

Manifeste et Raison d'être

Plusieurs mois de travaux ont permis la formalisation du Manifeste et de la Raison d'être du Groupe Matmut. Après une phase d'état des lieux des actions « mutualistes » du Groupe, une Grande consultation nationale a été menée de janvier à mars 2021 auprès de l'ensemble des parties prenantes du Groupe, soit plus de 4 millions de personnes. Au terme de l'analyse des contributions, notre Raison d'être a été formalisée et son Manifeste rédigé.

Notre Raison d'être est l'expression de la mission que le Groupe Matmut s'est donné. Elle doit être déclinée au quotidien dans les comportements de l'entreprise et fédérer les collaborateurs autour d'une vocation commune. Elle permet de placer la stratégie de l'entreprise au cœur de la gouvernance, de l'ancrer dans le corps social. Elle est le sens profond que le Groupe Matmut donne à son activité, la ligne directrice.

Le Manifeste, quant à lui, définit les principes et les moyens d'application de la Raison d'être. Il aide à passer de l'intention à l'action concrète.

LE MANIFESTE

Nous, Groupe **Matmut**, femmes et hommes, croyons aux vertus d'un modèle mutualiste concret et humaniste, qui s'inscrit dans le temps long et se développe au bénéfice de tous. Nous l'avons placé au cœur de notre modèle d'entreprise.

Notre mutuelle appartient à ses clients sociétaires et nous avons conscience de cette responsabilité, c'est pourquoi nous souhaitons réaffirmer l'équité de traitement de chacun.

Nous sommes ancrés dans la réalité. La réalité, ce sont les besoins de nos sociétaires dans leurs attentes de protection, de solutions, de liens, d'écoute et de proximité.

Entendre le sentiment de vulnérabilité et d'aspiration au mieux-être exprimé par tous est de notre responsabilité. Y apporter des réponses concrètes et durables est notre engagement.

L'excellence de nos offres d'assurances est une priorité, cela concerne aussi bien la protection des biens, des personnes, du patrimoine, que celle de la santé de nos sociétaires.

Promouvoir un dynamisme économique maîtrisé et efficace est un incontournable, que nous, mutualistes, réconcilions naturellement avec notre engagement à agir en faveur d'une société plus solidaire, plus inclusive, et plus active face aux changements climatiques.

Nous, Groupe **Matmut**, sommes une mutuelle ouverte à tous, qui favorise l'émergence de nouvelles solidarités. Nous avons pris conscience des défis posés par les nombreuses transformations du monde, qui viennent percuter notre vivre ensemble. Nous inscrivons nos actions dans le but d'accompagner nos assurés face à ces transformations.

Nous croyons à la solidarité, l'inventivité, l'énergie et la créativité collectives. Nous soutenons les projets innovants et positifs qui améliorent réellement le quotidien.

Nous nous engageons en faveur d'une société où chacune et chacun se sent protégé pour être actif, libre d'agir et de construire.

C'est pourquoi nous faisons de notre Raison d'être, notre raison d'agir.

LA RAISON D'ÊTRE

Les travaux de formalisation de la Raison d'être du Groupe **Matmut** ont été guidés par la volonté qu'elle soit :

- simple, claire et engageante pour tous,
- courte et percutante pour une meilleure appropriation et une utilisation dans le temps,
- signifiante par rapport à notre métier d'assureur,
- optimiste et inclusive car c'est l'essence même du mutualisme.



*Notre maison d'être,
notre maison d'agir!*

Nous assurons,
nous accompagnons,
nous protégeons,
nous nous engageons,
c'est notre raison
d'agir au quotidien
pour aider chacun
à construire et
rêver demain.





Note méthodologique

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

La Directive européenne du 22 octobre 2014 (2014/95/UE) a été transposée en droit français par l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017.

La réglementation prévoit, pour certaines entreprises et certains groupes, l'obligation d'insérer dans le rapport de gestion une « déclaration de performance extra-financière », un reporting sur la politique environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise et son résultat, ainsi qu'une description des principaux risques associés les plus pertinents et la manière dont elle les gère.

Les SGAM et les SAM sont exclues du dispositif mais le Groupe **Matmut** a fait le choix d'établir – sur une base volontaire – une déclaration de performance extra-financière.

Il s'agit d'une analyse permettant une évaluation de l'entreprise basée non pas uniquement sur ses performances économiques mais sur son comportement vis-à-vis de l'environnement, sur le respect de ses valeurs sociales, son engagement sociétal et sa gouvernance d'entreprise.

Par ailleurs, la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire a adopté un guide définissant les conditions d'amélioration continue

des bonnes pratiques des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire assorti d'une obligation de présentation annuelle en Assemblée Générale.

Les thématiques du guide concernent la gouvernance démocratique, l'exemplarité sociale, la lutte contre les discriminations, le développement durable... Ces bonnes pratiques et les données à caractère social, sociétal et environnemental étant très proches des informations à produire dans la déclaration de performance extra-financière, le Groupe **Matmut** a fait le choix de publier ces informations au sein d'un seul et unique document, la déclaration de performance extra-financière.

PÉRIMÈTRE DU REPORTING

La déclaration et les engagements RSE sont déclinés à toutes les entités composant la SGAM **Matmut** au 31.12.2021, à savoir :

• **les entreprises affiliées :**

- **Matmut,**
- **Matmut Mutualité,**
- **Mutuelle Ociane Matmut,**
- **AMF,**
- **Mutlog et Mutlog Garanties,**

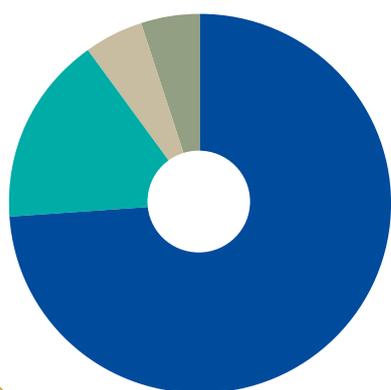
• **les filiales de Matmut :**

- **Matmut & Co,**
- **Matmut Protection Juridique,**
- **Matmut Vie,**
- **Inter Mutuelles Entreprises (IME),**
- **Matmut Patrimoine.**

Les données et informations publiées proviennent en majeure partie de la **Matmut** et de la **Mutuelle Ociane Matmut** en raison d'une part de leur

organisation en une seule et même Unité Économique et Sociale et d'autre part de leur poids économique significatif de plus de 90 % (cf. Poids des affiliées).

POIDS DES ENTREPRISES AFFILIÉES AU SEIN DE LA SGAM MATMUT



● Matmut SAM & Matmut Mutualité	74 %
● Mutuelle Ociane Matmut	16 %
● AMF	5 %
● Mutlog et Mutlog Garanties	5 %

Aussi, pour permettre une lecture plus fluide du document, le terme « sociétaire » englobe à la fois les souscripteurs, adhérents et sociétaires des entités composant la SGAM **Matmut**

et les politiques ou procédures ne comportant pas d'indication de leur provenance sont **Matmut/Mutuelle Ociane Matmut** par défaut.

À l'inverse, chaque fois que des infor-

mations pertinentes et disponibles émanent des mutuelles **AMF, Mutlog et Mutlog Garanties**, celles-ci sont intégrées au support et une mention en précise l'origine.

CONTENU DE LA DÉCLARATION

La présente déclaration comporte :

- une présentation du modèle d'affaires du Groupe,
- pour chaque famille de risques :
 - une description des risques sociaux, environnementaux et sociétaux les plus pertinents liés à l'activité et

crés par ses relations d'affaires, ses produits et services,

- une description des politiques appliquées au sens large (politiques, actions mises en œuvre et/ou procédures de diligence raisonnable) pour prévenir, identifier et atténuer la survenance de ces risques,

- des indicateurs clés de performance,

- un tableau récapitulatif des risques, politiques et indicateurs de performance.

RECUEIL DES DONNÉES

Les données présentées concernent l'ensemble des entreprises affiliées de la SGAM **Matmut** et couvrent l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 ainsi que celles des exercices précédents lorsqu'elles sont disponibles pour permettre une comparaison.

Les entités contributrices à la rédaction de la déclaration sont la Direction des Risques et du Contrôle Permanent, la Direction Juridique, Fiscale et Conformité, la Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines et Relations Sociales, la Direction

des Moyens Généraux et Travaux Immobiliers, la Direction Générale Adjointe Pilotage Économique et Performance, la Direction Générale Adjointe Organisation, Systèmes d'Information et Innovation ainsi que les Directions Métiers et les entreprises affiliées de la SGAM.

La DGA Communication et RSE coordonne et pilote la collecte des données nécessaires auprès des contributeurs et restitue les éléments recueillis pour composer la déclaration de performance extra-financière.



La crise sanitaire liée au coronavirus a profondément modifié le fonctionnement du Groupe.

La mise en place de jauges de fréquentation sur certains sites et le travail à distance peuvent avoir un impact sur certains indicateurs communiqués dans le présent document et peuvent nuire à l'objectif de comparabilité recherché. Dans ce cas, une explication est apportée en marge des indicateurs pour expliquer les écarts.



ANALYSE DES RISQUES

L'analyse des risques constitue le point de départ du reporting extra-financier. L'identification des risques non financiers significatifs est réalisée en appliquant la méthode d'analyse des risques mise en œuvre par la Direction des Risques et du Contrôle Interne (DRCI).

Une cartographie des risques majeurs sur le périmètre SGAM **Matmut** est établie depuis 2019. Elle fait l'objet d'une revue annuelle et d'une présentation au Comité des Risques, Conformité et Actuariat.

Elle est élaborée à partir d'entretiens conduits par la DRCI avec des membres du Comité de Direction, des responsables de fonctions clés, des dirigeants de filiales et des entreprises affiliées.

Elle comprend 22 risques majeurs financiers et non-financiers, parmi lesquels figurent des risques stratégiques et opérationnels repris dans la présente déclaration.

Les risques majeurs sont définis comme ceux dont la réalisation serait susceptible de contrarier l'atteinte des objectifs généraux du Groupe en affectant ses capacités financières, sa réputation ou la régularité de ses opérations.

Une hiérarchisation des risques est opérée en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur impact sur les activités tant en interne que pour les parties prenantes externes.

Leur évaluation s'effectue selon une criticité brute réalisée à dire d'expert sur un horizon temporel aligné au plan stratégique du Groupe (3 ans).

RISQUES SOCIÉTAUX

Favoriser l'accessibilité à l'assurance
Réduire les inégalités sociales

Renforcer l'attractivité
Fidéliser les assurés

Veiller aux enjeux d'image et de réputation

RISQUES SOCIAUX

Préserver le climat social

Gérer efficacement les emplois et les compétences

RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ

Protéger l'activité

Prévenir le risque cyber

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Agir face au changement climatique

Réduire l'impact environnemental de l'activité



THÉMATIQUES EXCLUES

La Matmut a choisi de communiquer sur ses engagements sociaux, environnementaux et sociétaux représentatifs en excluant certaines informations jugées non pertinentes eu égard à son activité tertiaire.

Ne sont ainsi pas abordées :

- les actions de lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable,
- l'économie circulaire.

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Groupe **Matmut** participe à l'échelle du territoire français et de son activité tertiaire à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU, en particulier à 9 d'entre eux :

- bonne santé et bien-être (n°3),
- égalité entre les sexes (n°5),
- travail décent et croissance économique (n°8),

- industrie, innovation et infrastructure (n°9),
- inégalités réduites (n°10),
- consommation et production responsables (n°12),
- mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (n°13),
- vie aquatique (n°14),
- paix, justice et institutions efficaces (n°16).

Pour illustrer la contribution du Groupe à la réalisation des ODD, un rappel est réalisé au regard de chaque politique ou actions engagées et un tableau récapitulatif figure en fin de document.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



TABLE DE CONCORDANCE AVEC LES ATTENDUS RÉGLEMENTAIRES

La déclaration de performance extra-financière reprend les obligations mentionnées aux articles R. 225-105 et L. 225-102-1 III du Code de commerce.

RÉFÉRENCE CODE DE COMMERCE	OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES	EMPLACEMENT	
	• Note méthodologique	P. 104	
ARTICLE R. 225-105	• Description du modèle d'affaires	Organisation	P. 109
		Objectifs généraux et stratégie	P. 112
		Activités et chiffres clés	P. 113
		Gouvernance démocratique	P. 114
		Engagements RSE	P. 117
	• Description des principaux risques liés à la société y compris ceux créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services • Description des politiques appliquées par la société et procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques cités • Résultats de ces politiques et indicateurs de performance	Risques sociétaux	P. 121
		Risques sociaux	P. 139
		Risques liés à la sécurité	P. 149
		Risques environnementaux	P. 157
ARTICLE L. 225-102-III	• Conséquences sur le changement climatique de l'activité et de l'usage des biens et services produits	Risques environnementaux	P. 163
	• Engagements sociétaux en faveur du développement durable	Risques environnementaux	P. 161
	• Accords collectifs conclus et leurs impacts sur la performance économique ainsi que sur les conditions de travail des salariés	Risques sociaux	P. 144
	• Actions de lutte contre les discriminations, actions en faveur de la diversité et mesures prises en faveur des personnes handicapées	Risques sociaux	P. 140
	• Économie circulaire	Des travaux d'audit des bonnes pratiques en matière d'économie circulaire ont été lancés en 2020 et ont permis des actions concrètes sur la réduction des déchets au Siège social	
	• Lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire • Respect du bien-être animal • Alimentation responsable, équitable et durable	Le Groupe Matmut n'a pas pris d'engagements spécifiques pour ces thématiques qui ne constituent pas des enjeux significatifs compte tenu de la nature de ses activités	

Modèle d'affaires

ORGANISATION

Le Groupe **Matmut** est organisé en SGAM prudentielle (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle) depuis 2018.

Dénommée SGAM **Matmut**, elle est composée des entreprises affiliées suivantes :

- **Matmut** et ses filiales,
- **Matmut** Mutualité,
- **AMF**,
- **Mutuelle Ociane Matmut**,
- **Mutlog** et **Mutlog Garanties**.



Toutes les entreprises affiliées appartiennent à l'Économie Sociale conciliant activité économique et équité sociale :

- **Matmut** est membre de France Assureurs (FA) et adhérente au sein de cette Fédération à l'Association des Assureurs Mutualistes (AAM),
- **Matmut** Mutualité et **Mutuelle Ociane Matmut** sont adhérentes à la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF),
- **AMF** est membre de FA et adhérente au sein de cette fédération à l'AAM,
- **Mutlog** et **Mutlog Garanties** sont adhérentes à la FNMF et membre du GIE Groupe ACMLL.

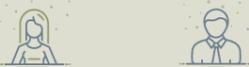


NOS RESSOURCES

DES FEMMES & DES HOMMES AU SERVICE DU MODÈLE MUTUALISTE



6 537 collaborateurs
(périmètre SGAM)



66 % Femmes 34 % Hommes



92 % CDI 3 % CDD 5 % alternants

UNE PROXIMITÉ AU SERVICE DES ASSURÉS

480 Agences conseil

4 Plateformes
Relation Sociétaire

6 Pôles de Gestion
Indemnisation et Services

3 123 collaborateurs
dédiés à la Relation Sociétaire

UN MODÈLE FINANCIER ROBUSTE

2 404 M€
de cotisations acquises

1 933 M€
de fonds propres

196 %
de ratio de solvabilité

UN ÉCOSYSTÈME DE FILIALES ET DE PARTENAIRES SOLIDES

Inter Mutuelles Assistance (IMA)
Groupe OFI
BNP Paribas Cardif
Socram Banque
Crédit coopératif
Arval Service Lease
AEP - Assurance Épargne Pension
EAP - Crystal SA
Mutuelles de la fonction publique
Associations des
comptables publics
Cdiscount
AssurOne Group
Attijariwafa Bank Europe

Modèle d'affaires du Groupe Matmut



NOTRE CRÉATION DE VALEURS

UN MODE MUTUALISTE EFFICACE

4,1 M
de sociétaires/adhérents
7,7 M de contrats
+ 92 K sociétaires
(portefeuille + 2,3 %)
+ 197 K contrats
(portefeuille + 2,6 %)
88,1 M€
résultat net

UN ENGAGEMENT SOCIAL FORT AU SERVICE DES COLLABORATEURS

273,9 M€ masse salariale
14,2 M€
consacrés à la formation
92,9 %
de collaborateurs formés en 2021
1 137 recrutements/an
dont 22 % d'alternants
7,38 % taux d'emploi
des personnes en situation
de handicap

UN ENGAGEMENT SOCIAL FORT AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

1 811 M€ charges de sinistres
IARD et Santé
1,7 M€ consacrés à la Prévention
750 K€ d'aides allouées
aux assurés en difficulté
Plus de 2 M€
versés au titre du mécénat
solidaire

UN ANCRAGE TERRITORIAL AU BÉNÉFICE DE TOUS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

100 % des collaborateurs
100 % des sites
99 % des fournisseurs/
prestataires
4 200 réparateurs agréés (Auto)
1 600 entreprises partenaires
(Habitation)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET STRATÉGIE

PLANS STRATÉGIQUES

L'objectif poursuivi par le Groupe **Matmut** est d'être un groupe complet d'assurances de personnes et de leurs biens.

Les chantiers de transformations initiés en 2016 lui ont permis de conforter sa place d'acteur incontournable du marché de l'assurance, de couvrir l'ensemble des besoins des sociétaires et d'accompagner la transition digitale. En 2021, le Groupe a lancé un nouveau plan stratégique « Plus de **Matmut** » qui va se dérouler de 2021 à 2023. Ce nouveau plan est marqué par la poursuite des chantiers engagés dans le précédent plan #Ambition Plus et le lancement de nouveaux chantiers qui portent les enjeux de demain.



3 piliers composent le plan stratégique Plus de **Matmut** :

PILIER 1

Plus d'identité et de singularité : une image de marque forte mettant en avant nos valeurs mutualistes,

PILIER 2

Plus de développement de l'activité et d'ouverture : un développement de nouvelles gammes, vers de nouveaux clients pour confirmer **Matmut** en tant que Groupe complet d'assurance,

PILIER 3

Plus d'évolution interne : des outils, des méthodes et des environnements de travail modernisés au service des collaboratrices et collaborateurs.

RAISON D'ÊTRE

Le Groupe **Matmut** a formalisé sa Raison d'être afin de traduire de façon simple, claire et concise, le sens de ses actions et ses valeurs que ce soit auprès de ses sociétaires ou dans le cadre de ses interactions avec ses autres parties prenantes.

Celle-ci permet d'exprimer ce qu'est le mutualisme à la **Matmut** : un mutualisme pragmatique où la dimension économique des actions sert une finalité sociale.

Elle permet également de définir la contribution que le Groupe entend apporter aujourd'hui et demain aux grands défis sociétaux, sociaux, environnementaux et économiques auxquels nous sommes confrontés.

Après une phase d'état des lieux des actions « mutualistes » du Groupe, une consultation nationale sans précédent a été menée début 2021 auprès de l'ensemble des parties prenantes du Groupe **Matmut**. Au terme des travaux et de l'analyse des contributions, la Raison d'être du Groupe a été formalisée et révélée au cours d'un congrès organisé, au mois de septembre 2021 à Rouen, pour fêter les 60 ans de la **Matmut**.

La Raison d'être est le fruit d'une expression collective et de 60 ans d'un mutualisme moderne, ancré dans la réalité, à l'écoute des transitions et de ceux qui les vivent.

Elle s'incarne concrètement dans la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de l'entreprise 2021-2023 et résonne dans l'ensemble des projets, actions et engagements du Groupe **Matmut** pour le présent et le futur.

ACTIVITÉS ET CHIFFRES CLÉS

PRÉSENTATION DES PRODUITS ET SERVICES



ASSURANCE DES BIENS ET RESPONSABILITÉS

- Auto
- 2 Roues
- Nouvelles mobilités
- Habitation
- Jeunes, Scolaires, Étudiants
- Agents publics
- Santé animale
- Entreprises, Professionnels
- Associations
- Cyber assurance
- Télésurveillance
- Maison connectée



ASSURANCE DES PERSONNES

- Santé individuelle et collective
- Corporel
- Protection et Assistance
- Services à la personne



ASSURANCE DU PATRIMOINE

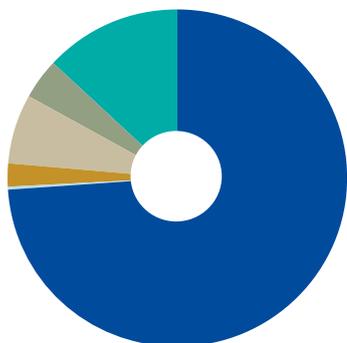
- Épargne
- Financement
- Assurance Emprunteur
- Retraite

CHIFFRES CLÉS ET DONNÉES AU 31.12.2021

LE SOCIÉTARIAT

NOMBRE TOTAL DE SOCIÉTAIRES :

4 104 896

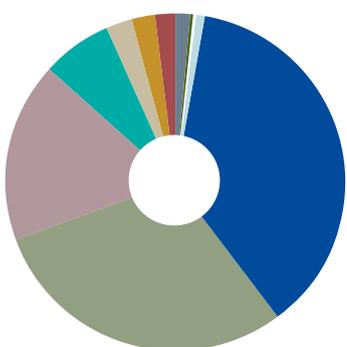


● Matmut SAM	3 042 577
● Matmut & Co	6 645
● Inter Mutuelles Entreprises	92 214
● AMF	272 093
● Mutlog et Mutlog Garanties	166 713
● Mutuelle Ociane Matmut	524 654

LES CONTRATS

PORTFEUILLE DE CONTRATS :

7 761 242



● Véhicules à moteur	2 874 173
● Habitation	2 310 729
● Corporel	1 331 958
● Santé	524 654
● Pro & Entreprises	183 022
● Assurance Scolaire	178 979
● Épargne et Prévoyance	137 721
● Assurance Emprunteur	113 806
● Comptables Publics/Régisseurs	22 715
○ Multigaranties Professionnelles Agents Publics	18 043
● Autres contrats**	65 442

**Navigation de plaisance, Chasse, Chiens/chats, Contrats Collectifs, Assurance Loyers Impayés

LES COLLABORATEURS

EFFECTIF TOTAL :

6 537

Matmut SAM 5 458

Mutuelle Ociane Matmut 495

Matmut Protection Juridique 293

Inter Mutuelles Entreprises 192

Mutlog et Mutlog Garanties 36

Matmut Vie 21

AMF 15

Matmut Patrimoine 14

Matmut Mutualité 13



UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

L'un des grands principes d'une mutuelle, et par conséquent du Groupe, tient en son fonctionnement démocratique.

Ce modèle, fondé sur la solidarité, l'égalité et l'humanisme, et désormais incarné dans sa Raison d'être, permet à ses sociétaires d'être au cœur de la gouvernance démocratique : ce sont, en effet, eux qui élisent les délégués qui les représentent et s'expriment en leur nom lors des Assemblées Générales - organes délibérants les plus importants.

Contrairement à une entreprise privée à but lucratif, aucune des mutuelles du Groupe **Matmut** ne rémunère d'actionnaire ou d'intermédiaire.



730 délégués aux Assemblées Générales en 2021 représentant les sociétaires/adhérents du Groupe Matmut sur tout le territoire.

L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS

Les statuts des mutuelles fixent les conditions des élections et la fréquence de renouvellement des délégués. Ils prévoient que tous les sociétaires/adhérents participent aux élections selon le principe « un homme, une voix ».

12,91 %
taux de participation aux élections des délégués des sociétaires Matmut, Matmut Mutualité Livre II et Matmut Mutualité Livre III en 2021.

9,89 %
taux de participation aux élections des délégués Mutuelle Ociane Matmut en 2021.



LE RÔLE DES DÉLÉGUÉS

Les délégués des sociétaires sont bénévoles et indépendants, élus sur l'ensemble du territoire, ils sont proches des sociétaires et par leur diversité, ils permettent d'exercer au mieux leur représentation lors des Assemblées Générales.

Leur mission est essentielle : ils s'expriment au nom des sociétaires sur les grandes orientations, participent aux décisions et élisent les Conseils d'Administration des mutuelles. Ils transmettent à la Direction et aux Conseils d'Administration les remarques et attentes éventuelles des sociétaires qu'ils sont à même de collecter.

TAUX DE PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

	2021	2020	2019
Matmut	81 %*	84 %	92 %
Mutuelle Ociane Matmut	74,56 %	82 %	71%
AMF	98,3 %	92 %	81 %
Mutlog & Mutlog Garanties	86 %	68 %	60 %

* Assemblée Générale dématérialisée en raison de la crise sanitaire

À la **Matmut**, des délégués du Conseil d'Administration répartis sur l'ensemble des régions représentent le Conseil d'Administration auprès des partenaires mutualistes locaux et reçoivent les sociétaires en rendez-vous à l'occasion d'une réclamation, d'un avis ou d'un questionnaire. Ils participent à des actions de formation pour une meilleure connaissance des objectifs et réalisations de la mutuelle.

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE TOTAL DE DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12.2021

82 délégués du Conseil d'Administration sur 93 départements.

La **Matmut** entretient des liens solides avec l'ensemble de ses délégués tout au long de l'année à travers :

- des réunions,
- la communication d'informations sous différents formats : magazine semestriel **Matmut Info**, dossiers d'informations régionaux, dossier complet sur les Assemblées Générales dans le magazine **Matmut Info**,
- des publications dédiées (newsletters) : Lettres aux délégués des sociétaires (bimonthuelles), Lettres aux délégués du Conseil d'Administration (quadrimestrielles),
- une forte mobilisation des délégués en 2021 autour de la Grande consultation sur la Raison d'être et du Congrès des 60 ans.



LA GRANDE CONSULTATION NATIONALE

Afin de formaliser sa Raison d'être, le Groupe **Matmut** a organisé une Grande consultation nationale auprès de ses sociétaires. Réalisée avec OpinionWay, elle a été menée entre le 20 janvier et le 19 mars 2021. Elle contenait une vingtaine de questions portant sur les enjeux de société, la perception des participants sur nos engagements et leurs attentes à l'égard de la **Matmut** pour répondre à ces enjeux.

Assez inédite et unique par son ampleur, la Grande consultation **Matmut** a été construite en s'attachant à reprendre les fondamentaux démocratiques de notre mutuelle : « une personne, une voix ». Elle a été menée auprès de tout notre écosystème afin de faire de ce travail un moment collectif de partage, riche d'enseignements pour le Groupe. Ainsi, ont été consultés :



Tous nos sociétaires :
4 millions de personnes



Tous nos délégués des sociétaires et du Conseil d'Administration :
830 personnes



Tous nos collaborateurs :
6 300 personnes

Avec plus de 135 000 participants, la Grande consultation a enregistré une participation estimée par l'institut OpinionWay comme étant le double de celle habituellement enregistrée pour ce type de sondage. Ce qui traduit l'attachement des parties prenantes à la démocratie mutualiste de la **Matmut**.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA GRANDE CONSULTATION



BAROMÈTRE MATMUT/OPINIONWAY LES TRANSITIONS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE *

DANS UN MONDE EN TRANSITION, UN CLIMAT D'INCERTITUDE

THÈME 1 : LA SANTÉ, UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE

Les préoccupations des participants sont dominées par la santé, un phénomène accru par la crise sanitaire et notamment :

- l'accès aux soins avec une note d'inquiétude de : **8,9/10**
- la sécurité sanitaire avec une note d'inquiétude de : **8,5/10**

THÈME 2 : UN SENTIMENT FORT DE VULNÉRABILITÉ

La protection des données est une préoccupation majeure avec

8,4/10

comme note moyenne d'inquiétude

90%

considèrent que les positions sociales peuvent s'effondrer rapidement

THÈME 3 : DE NOUVEAUX BESOINS DE PROTECTION ÉMERGENT

Face à la baisse de solidarité perçue par beaucoup :

74%

Face à une compétition accrue entre individus :

7,9/10

THÈME 4 : UN BESOIN D'IMPLICATION DES ENTREPRISES

Dans l'intérêt général et le bien commun :

88%

Dans les questions écologiques :

83%



LE MODÈLE MUTUALISTE MATMUT PLÉBISCITÉ

UN ATTACHEMENT PROFOND AU MODÈLE MUTUALISTE MATMUT

95%

des sociétaires estiment que le Groupe **Matmut** doit préserver son modèle solidaire d'assureur mutualiste

87%

des sociétaires estiment que le modèle mutualiste **Matmut** doit davantage être mis en avant

LE MODÈLE MUTUALISTE, AU CŒUR DE L'IDENTITÉ MATMUT

76% des sociétaires affirment

que le Groupe doit accompagner tous ses sociétaires quel que soit leur profil d'assuré

LE MUTUALISME MATMUT, LA SANTÉ AU CŒUR

44% des sociétaires estiment

que le soutien de la **Matmut** à la recherche scientifique & médicale est essentiel

* Données issues de la Grande Consultation **Matmut** pour définir sa Raison d'être



LES 60 ANS DE LA MATMUT : « 60 ANS, L'ÂGE DE RAISON »

La **Matmut** a fêté ses 60 ans et révélé sa Raison d'être à Rouen sa ville d'origine qui abrite aujourd'hui encore son Siège social, en organisant plusieurs événements :

- un congrès exceptionnel en présence de l'ensemble des délégués du Conseil d'Administration et des délégués des sociétaires du Groupe

Matmut, venus de toute la France, qui donnent corps à la vie démocratique des mutuelles composant le Groupe,

- une soirée exceptionnelle des 60 ans avec révélation en multiplex de la Raison d'être à l'ensemble des collaborateurs du Groupe sur plusieurs sites en France.

Les événements ont été placés sous le signe des engagements du Groupe **Matmut** depuis 60 ans et du chemin qu'il emprunte pour l'avenir. Des échanges ont été organisés : conférences, ateliers d'échanges et exposition dédiée aux actions RSE du Groupe **Matmut**.

RENCONTRES AVEC NOS DÉLÉGUÉS

PLASTIC ODYSSEY

Démarche et actions entreprises pour lutter contre la pollution plastique des océans

ACCÈS AUX SOINS, RECHERCHE MÉDICALE

Les enjeux d'aujourd'hui et de demain

PROMOUVOIR LE DROIT DES FEMMES



ENGAGEMENTS RSE

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) désigne la prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et éthiques dans tous ses domaines d'activité. Elle regroupe l'ensemble des pratiques mises en place pour contribuer au développement durable en répondant aux besoins actuels tout en préservant les générations futures.

De par sa nature même d'entreprise mutualiste et mû par une conviction profonde de l'ensemble de ses acteurs, le Groupe **Matmut** a toujours évolué et agi en consacrant une part importante de son énergie à ces enjeux.

En matière de RSE, les engagements du Groupe sont nombreux et variés, orientés essentiellement autour de trois axes :

- l'environnement,
- l'inclusivité,
- la santé et le bien-être.

Ces engagements, incarnation de la Raison d'être du Groupe **Matmut**, seront détaillés dans la suite de ce rapport.



JANVIER 2022

Création d'une Direction de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

ENGAGEMENT AUPRÈS DES SOCIÉTAIRES

- Adopter une gouvernance transparente en garantissant un fonctionnement démocratique,
- prévenir les risques déontologiques et éthiques,
- assurer la solidité et la pérennité du modèle mutualiste de l'entreprise,
- développer une relation de confiance durable,
- dégager une rentabilité au service d'une création de valeur pour la communauté des assurés,
- développer une conception solidaire et humaine de l'assurance qui s'appuie sur des valeurs mutualistes fortes,

- concevoir des produits et services adaptés et d'utilité sociale, des offres lisibles, au coût le plus juste,
- écouter et accompagner concrètement et humainement nos sociétaires lors d'un sinistre,
- protéger et accompagner pour permettre à chacun de se projeter et de construire son projet de vie.

ENGAGEMENTS AUPRÈS DES COLLABORATEURS

- Garantir de bonnes conditions de travail et assurer la sécurité des collaborateurs,
- favoriser le développement des compétences,
- assurer un dialogue social de qualité,
- lutter contre les discriminations et favoriser la diversité et l'inclusion,
- développer l'égalité entre les Femmes et les Hommes.

ENGAGEMENTS AUPRÈS DES PRESTATAIRES

- Promouvoir des relations responsables avec les prestataires, s'assurer de l'équilibre des relations afin de conduire des négociations justes,
- s'assurer de la qualité des sous-traitants afin de vérifier qu'ils respectent les Droits Humains et interdisent le travail des enfants,
- intégrer des critères sociaux et environnementaux dans les processus d'achats (produits et services).



En 2022, pour la deuxième année consécutive, la Matmut figure au palmarès des 250 entreprises socialement responsables les mieux notées.

La Matmut apparaît au 5^e rang pour le secteur assurance (2 places de mieux qu'au palmarès 2021*).

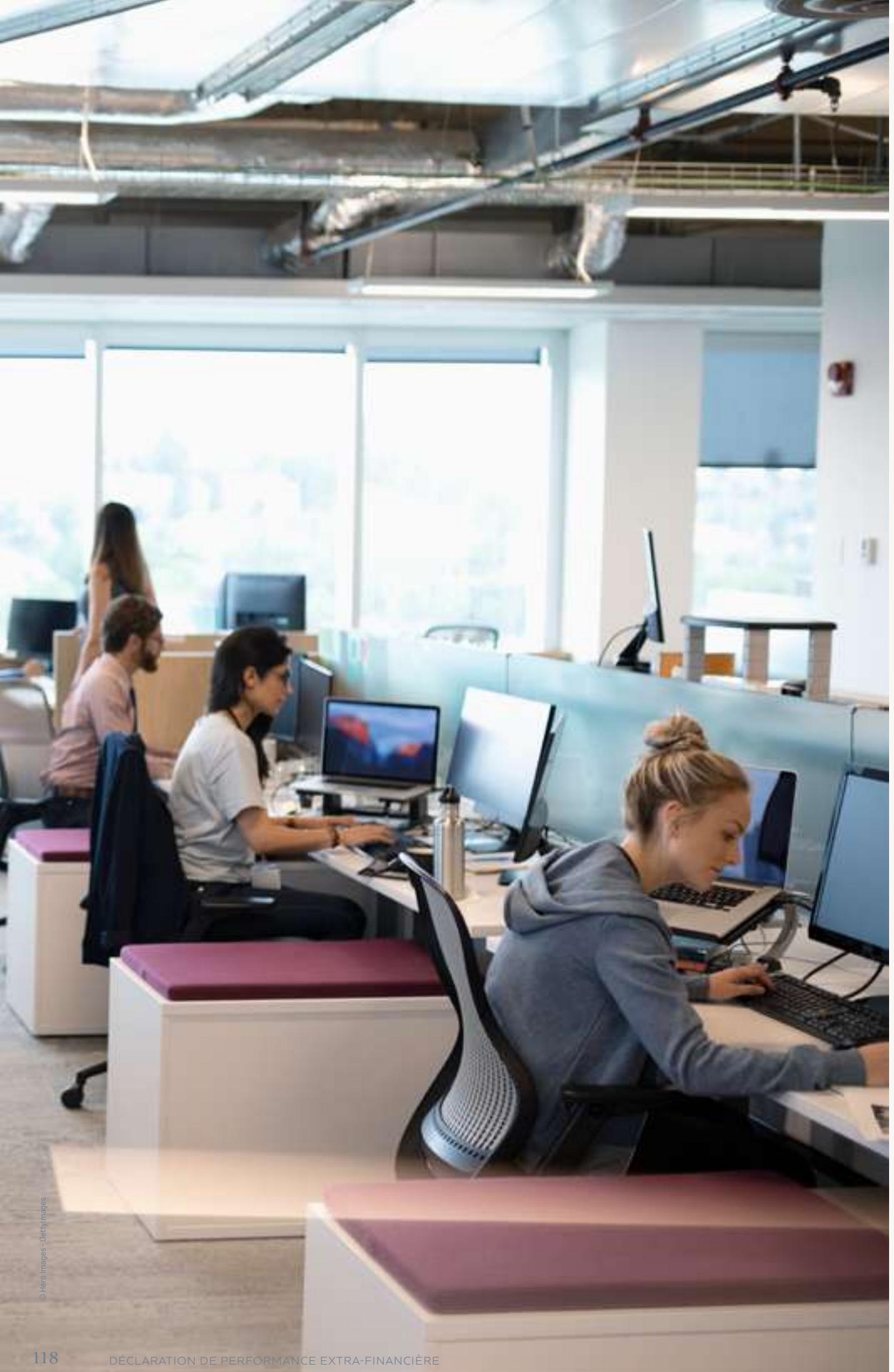
* « Palmarès 2022 des entreprises les plus responsables de France » publié dans l'édition du 17 novembre 2021 de l'hebdomadaire Le Point, associé à l'institut de sondage indépendant STATISTA

ENGAGEMENTS AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

- Inscrire l'action du Groupe dans les initiatives et projets de son territoire,
- être acteur de l'habitat solidaire,
- favoriser l'emploi local,
- favoriser une politique de mécénats culturels et sportifs,
- encourager la recherche médicale,
- développer la prévention et soutenir des actions sociales,
- protéger les parties prenantes du risque de divulgation de leurs données personnelles,
- sécuriser les outils informatiques et les données contre une cyberattaque,
- prévenir et réduire l'empreinte écologique du Groupe en agissant sur les consommations internes et sur les déplacements,
- prévenir les pollutions et valoriser les déchets,
- engager les collaborateurs dans la démarche de réduction de l'empreinte écologique de l'entreprise,
- développer une contribution positive,
- mettre en place une politique d'investissements socialement responsables,
- soutenir et accompagner des projets en faveur de l'environnement,
- contribuer à une meilleure compréhension des enjeux RSE sur les médias sociaux du Groupe,
- cofinancement du premier Festival rouennais des Droits Humains.



En 2021, la Mutuelle Ociane Matmut, qui porte l'offre Santé du Groupe, s'est vue renouveler le label « Engagé RSE », niveau confirmé délivré par AFNOR en 2020.



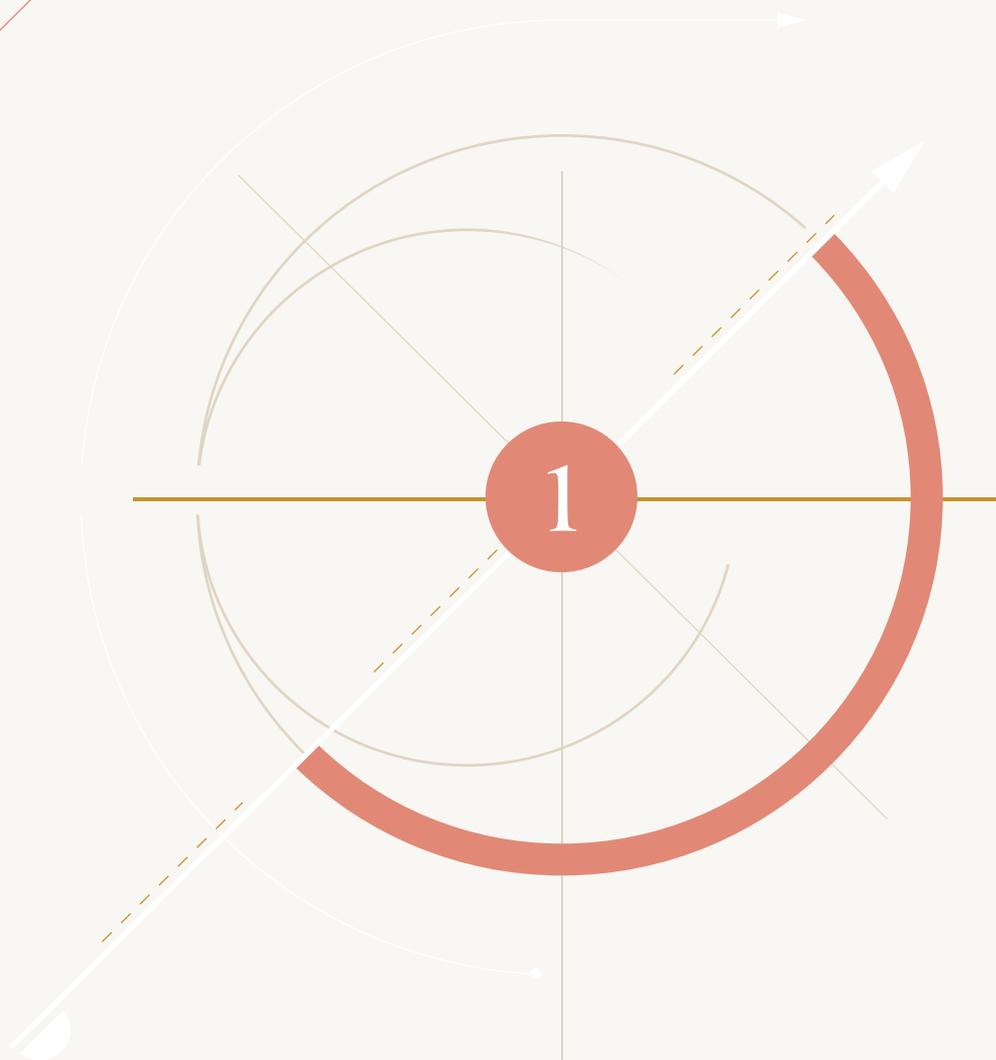


PRÉSENTATION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS

RISQUES
ENJEUX
POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE
INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE
OBJECTIFS

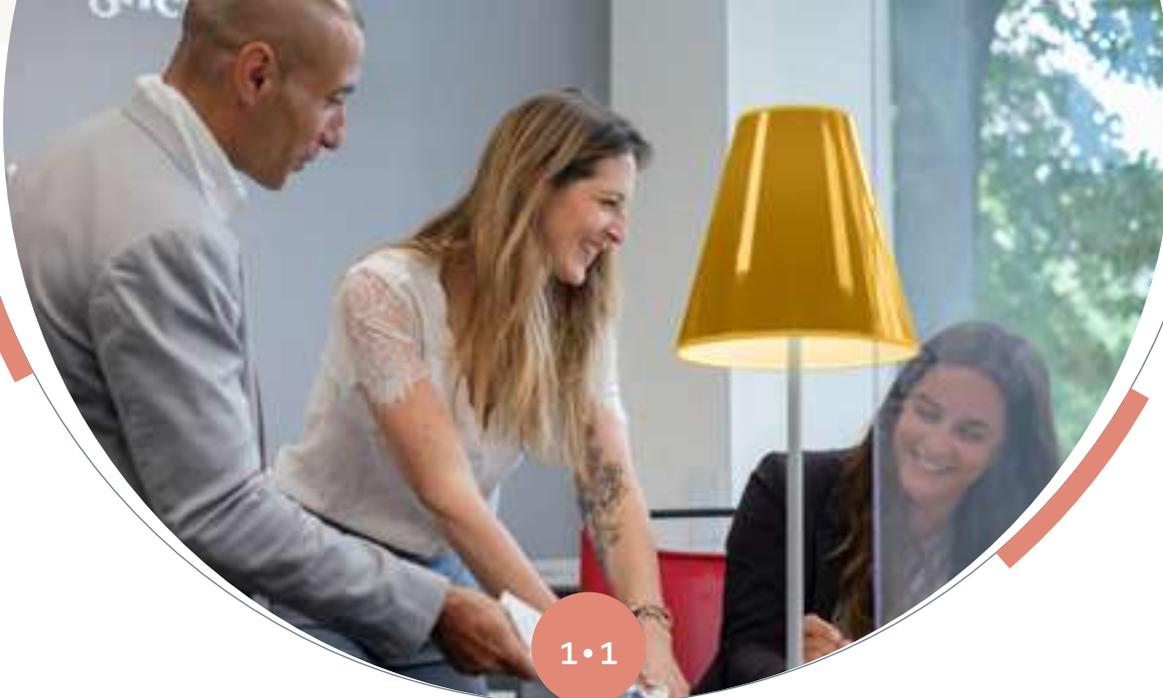
1• RISQUES SOCIÉTAUX	1•1 - Favoriser l'accessibilité à l'assurance - Réduire les inégalités sociales	P. 122
	1•2 - Renforcer l'attractivité - Fidéliser les assurés	P. 132
	1•3 - Veiller aux enjeux d'image et de réputation	P. 136
2• RISQUES SOCIAUX	2•1 - Préserver le climat social	P. 140
	2•2 - Gérer efficacement les emplois et les compétences	P. 146
3• RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ	3•1 - Protéger l'activité	P. 150
	3•2 - Prévenir le risque cyber	P. 152
4• RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	4•1 - Agir face au changement climatique	P. 158
	4•2 - Réduire l'impact environnemental de l'activité	P. 163





LES RISQUES SOCIÉTAUX

3 RISQUES SOCIÉTAUX	1•1 - Favoriser l'accessibilité à l'assurance - Réduire les inégalités sociales	P. 122
	1•2 - Renforcer l'attractivité - Fidéliser les assurés	P. 132
	1•3 - Veiller aux enjeux d'image et de réputation	P. 136



Favoriser l'accessibilité à l'assurance Réduire les inégalités sociales

DESCRIPTION

Avec la crise économique à laquelle s'ajoute la crise sanitaire liée au coronavirus, les situations d'exclusion et de précarité se multiplient et les difficultés financières sont un frein à la souscription de contrats d'assurance pour garantir les biens ou permettre l'accès aux soins aux populations déjà fragilisées.

La différence de situation entre les individus en raison de leurs ressources, leur appartenance à un environnement social défavorisé ou encore liée à une situation de handicap s'accompagne de profondes disparités en termes de travail, d'éducation, d'accès aux soins, au logement, à la culture...

L'absence de couverture assurantielle aggrave encore la précarité de ces populations et peut nuire à la mutualisation des risques pour l'assureur.

ENJEUX

- Développer une conception solidaire et humaine de l'assurance et favoriser l'inclusion,
- s'engager pour la solidarité par des actions concrètes au bénéfice du plus grand nombre,
- développer la prévention et soutenir des actions sociales.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

MESURES EN FAVEUR DES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES



Le Groupe **Matmut** est fier de son appartenance à la famille mutualiste et convaincu de la pertinence de ce modèle économique. Ne rémunérant ni actionnaire ni intermédiaire, il s'engage en cohérence avec les valeurs de l'économie sociale au bénéfice de ses seuls sociétaires. À la mesure de ses moyens, il essaye de faire vivre les valeurs de solidarité et de proximité. C'est le cas dans la façon dont il conçoit son métier d'assureur, tout particulièrement en période de crise économique et sanitaire, où il est essentiel que les cellules familiales disposent d'une protection solide dans le respect de leur pouvoir d'achat.

Ainsi, la **Matmut** conçoit ses offres en prévoyant un socle de garanties essentielles avec la possibilité de choisir des options selon les besoins du sociétaire. Cela permet aux **sociétaires financièrement fragiles**, de se protéger à

un tarif abordable pour des garanties indispensables. Elle est également un des rares assureurs à proposer la possibilité de régler ses cotisations en 12 fois sans frais, solution choisie par 3/4 des sociétaires.

Une offre d'assurance alternative est proposée par notre filiale **Matmut & Co** aux personnes présentant un risque Auto ou Habitation dégradé.

La garantie du conducteur est incluse dans la gamme Auto 4D afin que les assurés n'aient pas à y renoncer pour des raisons économiques.

Pour favoriser **l'inclusion des personnes en situation de handicap**, des garanties ou des contrats dédiés couvrent les aménagements spécifiques ou le matériel onéreux (aménagement du véhicule, fauteuil roulant, prothèses auditives...).

Pour **les personnes âgées ou fragilisées**, le maintien à domicile est facilité par un équipement permettant d'entrer en contact 7j/7, 24 h/24 avec la plateforme d'assistance « Sérélia » de notre partenaire IMA.

Une offre « hébergement » existe pour les personnes occupant une chambre en maison de retraite médicalisée, en institut spécialisé ou hébergées à titre gratuit ou en colocation.

Pour **les jeunes, les étudiants, les apprentis et les alternants**, la **Matmut** propose des contrats adaptés à leur

besoin et à leur budget. Depuis 2021, une nouvelle offre distribuée par April International leur permet de bénéficier d'une couverture renforcée pour leurs séjours à l'étranger.

En Santé, la **Mutuelle Ociane Matmut** a gelé ses tarifs d'assurance Santé pour ses offres individuelles et collectives pour 2022. Une mesure qui bénéficie à 700 000 personnes protégées. Une décision en faveur du pouvoir d'achat afin de lutter contre le renoncement à l'accès aux soins.

D'autres mesures permettent à ses adhérents de préserver leur budget santé :

- bénéficier avec le « 100 % Santé » d'équipements intégralement remboursés en optique, dentaire et aides auditives,
- disposer d'avantages tarifaires sur leurs lunettes et aides auditives en passant par les réseaux d'opticiens et d'audioprothésistes partenaires,
- obtenir un remboursement rapide voire instantané pour l'ostéopathie en déposant leurs factures directement sur leur Espace Personnel,
- n'avoir aucune avance de frais à faire grâce à leur carte de tiers payant numérique.

Par ailleurs, la mutuelle adapte son offre Santé en fonction de l'âge du sociétaire et notamment les remboursements renforcés sur les lunettes, prothèses auditives et implants dentaires.

Le nombre de consultations à distance auprès de notre partenaire santé Medaviz a augmenté de 18 %. Moins contraignante, plus réactive et accessible, la télémédecine offre de nouvelles possibilités.

Enfin, le partenariat de la **Mutuelle Ociane Matmut** avec Cdiscount a pour objectif de rendre accessible la protection santé au plus grand nombre. Les ventes Cdiscount ont représenté près de 1 % des ventes totales en Santé et près de 5 000 personnes couvertes depuis le lancement du partenariat.

En plus de son offre assurantielle, le Groupe **Matmut** apporte son soutien à plusieurs structures et associations qui œuvrent en faveur des plus vulnérables :

DANS LE DOMAINE DE L'INCLUSION SOCIALE

LA FONDATION « ENTREPRENEURS DE LA CITÉ »

Dont la **Matmut** est membre fondateur qui propose une micro-assurance aux entrepreneurs en situation financière fragile (chômeurs, bénéficiaires des minima sociaux, handicapés, jeunes et seniors en difficulté) qui créent leur entreprise.

LE REFETTORIO

Restaurant solidaire qui accueille des personnes en situation d'exclusion et de précarité pour leur offrir un service de restauration, en s'appuyant sur des ingrédients provenant de surplus alimentaires.

LE XXI

Restaurant inclusif à Rouen, qui permet à des personnes porteuses de trisomie 21 d'accéder à l'emploi en milieu ordinaire.

LA FONDATION DE LA 2^E CHANCE

Aide et accompagnement à la réinsertion professionnelle de personnes ayant traversé de lourdes épreuves de la vie et en situation de grande précarité.

LA FONDATION DES APPRENTIS D'AUTEUIL

Soutien aux jeunes en difficulté sociale à travers des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion en France et à l'international.

ÉPICE 82

Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues.

DANS LE DOMAINE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES PAR MUTUELLE OCIANE MATMUT

CIAPA

Comité départemental exerçant des missions de services et de soutien aux retraités, personnes âgées en situation de handicap.

ALMA 64

Antenne d'écoute de la maltraitance des adultes âgés et personnes handicapées.





COMMISSION D'ACTION MUTUALISTE OU FONDS D'ENTRAIDE



Les assurés de la plupart des entreprises affiliées du Groupe peuvent accéder à un dispositif de soutien financier, constitué de la Commission d'Action Mutualiste, d'une part, et du Fonds d'Entraide Mutualiste pour les demandes relevant uniquement de l'assurance Santé, d'autre part.

Aussi protecteurs et étendus que puissent être les contrats d'assurance,

il est en effet impossible de se prémunir contre chacun des risques de la vie quotidienne. Le Groupe s'attache donc, au travers de l'action de ces deux structures, à venir en aide aux assurés victimes d'aléas de la vie, les exposant à des situations humaines difficiles ou mettant en péril l'équilibre économique de leurs foyers.

Ces instances étudient ainsi des demandes d'aides formulées au titre des conséquences d'événements le plus souvent accidentels ou au titre de frais de santé importants non couverts ou non intégralement remboursés par les contrats souscrits. Elles peuvent également suppléer des assurés se

trouvant momentanément, du fait de circonstances exceptionnelles, dans l'impossibilité de régler le montant de leurs cotisations d'assurance.

Les demandes étudiées ont été moins nombreuses en 2021 qu'en 2020, sous le double effet du « 100% Santé » (désormais bien installé, qui limite sensiblement les situations de « reste à charge » notamment pour les frais d'optique et les frais dentaires) et de la reprise économique constatée au niveau national.



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Nombre de personnes ayant sollicité une aide	685	800	1 022	- 14 %
Pourcentage de demandes d'aides acceptées	88 %	90 %	86 %	- 2 points
Montant total des aides allouées	747 K€	769 K€	802 K€	- 3 %
Montant moyen des aides allouées	1 239 €	862 €	785 €	+ 44 %

MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Groupe favorise l'accès aux Agences et au numérique pour les personnes en situation de handicap :

- des services dédiés aux personnes malvoyantes ou non-voyantes sur les sites web du Groupe (aménagements de pages clés, typos utilisées, soulignement des liens),
- un service de traduction par un interprète « Sourdligne » en temps réel, via une webcam en langue des signes ou par tchat, pour mettre en relation les personnes sourdes ou malentendantes avec les plateformes téléphoniques **Matmut**,
- accessibilité physique des Agences par l'installation de rampe amovible ou non,
- accessibilité des Sièges sociaux de toutes les entreprises affiliées par un dispositif adapté (rampe d'accès, fauteuil monte escalier),
- adaptation progressive des outils digitaux **Matmut** et amélioration de l'indicateur d'accessibilité (RGAA).



INDICATEURS CLÉS

Pourcentage des Agences Matmut accessibles aux personnes en situation de handicap	99 %
Nombre d'appels reçus Sourdligne en 2021	1581
RÉFÉRENTIEL GÉNÉRAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ	
matmut.fr	29 %
matmutpourlesarts.fr	60 %
Application Ma Matmut	53 %
Application Assistance	58 %

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LE FONDS DE DOTATION KERPAPE

Situé au Centre Mutualiste de Rééducation et Réadaptation fonctionnelles de Kerpape, il permet de :

- développer de nouvelles technologies au service du soin et de l'autonomie,
- mener des actions pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

L'ASSOCIATION POUR L'AIDE AU HANDICAP AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES (APAH - FINANCES)

Soutenue par **AMF**, l'association fournit des informations et publie des supports permettant aux personnes handicapées de s'inscrire dans la société civile.

LA FONDATION INTERNATIONALE DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LE HANDICAP (FIRAH)

Soutenue par **Mutlog** et **Mutlog Garanties** : elle vise à améliorer la qualité de vie et la participation sociale des personnes handicapées.

L'ASSOCIATION HANDI'CHIENS

Reconnue d'utilité publique, elle élève et éduque des chiens d'assistance qui seront, à l'issue de leur formation, remis gratuitement à des personnes en situation de handicap. Le bien-fondé de cette association s'inscrit pleinement dans le positionnement « Complice de vies » du Groupe, c'est pourquoi **Matmut** Mutualité s'est engagée en parrainant 2 chiens en 2021 et 2 nouveaux chiens en 2022.

ACCOMPAGNEMENT DU HANDI-SPORT

Dont le handi-surf pour les déficients visuels et le tennis fauteuil.



POLITIQUE DE MÉCÉNAT/ SPONSORING



La politique de mécénat médical et médico-social que mène le Groupe **Matmut** depuis de nombreuses années illustre sa volonté de mener des actions concrètes au bénéfice du plus grand nombre. L'innovation et la recherche médicale en constituent un axe majeur.

La concrétisation de son engagement solidaire se dessine également par la création et le soutien envers divers organismes et fondations et la mise en œuvre de nombreuses actions dans les domaines économiques, culturels et sportifs.

MÉCÉNAT MÉDICAL ET MÉDICO-SOCIAL

LA FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT

Soutient la recherche médicale appliquée, elle intervient surtout autour des problématiques liées aux difficultés de mobilité post-traumatique ou au vieillissement.

LA FONDATION DE L'AVENIR

Dont la **Matmut** et **AMF** sont partenaires, a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche médicale et l'innovation en santé. La Fondation souhaite faire évoluer les pratiques des professionnels soignants et améliorer le parcours de santé de la personne, de la prise en charge au sein de l'établissement jusqu'à son domicile.

LA FONDATION CHARLES NICOLLE

Qui permet l'acquisition de matériels innovants à destination des hôpitaux normands.

LA RENAISSANCE SANITAIRE

Pour la création d'un centre d'équithérapie avec l'hôpital La Musse, établissement de santé spécialisé en soins de suite et de réadaptation pour adultes et enfants.

LE LABORATOIRE DE GÉNÉTIQUE DU CHU D'ANGERS

Accompagné par **Mutlog** pour la recherche sur les maladies mitochondriales.

LE PROJET HÔPITAL DU FUTUR

Expérimentation d'innovations technologiques pour co-concevoir l'hôpital de demain avec le centre régional de lutte contre le cancer de Rouen. Plusieurs startups ont été sélectionnées pour être accompagnées autour de projets comme la mise en place d'un dispositif qui évite le risque d'arrachement des perfusions lors d'hospitalisations à domicile ou de chimiothérapies.

FONDATION BERGONIÉ

La **Mutuelle Ociane Matmut** est mécène de La Fondation Bergonié qui œuvre pour soutenir l'Institut Bergonié, Centre Régional de Lutte contre le Cancer dans le grand Sud-Ouest. Les missions de la fondation sont d'améliorer les conditions de séjour et de bien-être du patient pendant son hospitalisation, développer les innovations technologiques et favoriser la prise en charge « globale » du patient dans le respect des Plans Cancer.

RIDE AGAINST CANCER

Collecte de fonds soutenue par **Mutuelle Ociane Matmut** au profit de la Ligue Contre le Cancer pour financer la participation d'un malade à la course « Ride Against Cancer ».

SOUTIEN DU GROUPE MATMUT

À une centaine d'autres structures dans les domaines médicaux et médico-sociaux.

MÉCÉNAT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE NORMANDIE (EPA)



Association rouennaise qui organise l'interconnexion entre l'école et le monde de l'entreprise. Des collaborateurs du Groupe accompagnent des élèves dans la création d'une mini-entreprise.

L'initiative a été récompensée au titre de l'innovation sociale de la fédération des Entreprises Sociales de l'Habitat.

FONDATION INSA (ÉCOLE D'INGÉNIEURS À ROUEN)

Destinée à promouvoir la diversité et l'ouverture au monde de l'INSA Rouen Normandie au travers de projets de mentorat et de soutien aux élèves de collèges et lycées, dans leur choix d'orientation scientifique.

CENTRE DE LA GABRIELLE

Plateforme regroupant plusieurs établissements et services pour personnes en situation de handicap mental afin de favoriser leur inclusion sociale (scolaire, éducative et professionnelle).

FEMMES@NUMÉRIQUE

Fondation qui lutte pour l'accès des femmes au numérique dans un monde qui se transforme et où nouveaux usages, nouvelles technologies et nouvelles innovations ouvrent de nouvelles perspectives professionnelles.





MÉCÉNAT CULTUREL

La **Matmut** a créé le programme « **Matmut pour les arts** » afin d'incarner son engagement dans le champ culturel tout en répondant à plusieurs objectifs :

- avoir une politique culturelle qui permet de rendre la culture accessible au plus grand nombre. Une attention particulière est portée à l'accueil des enfants, des familles et des personnes en situation de handicap,
- accompagner et promouvoir des structures dans leur démarche de création et de diffusion des artistes et des jeunes talents,
- proposer un accès gratuit pour tous au Centre d'art contemporain de la **Matmut** - Daniel Havis, situé en milieu rural à Saint-Pierre-de-Varengueville.

En 2021, le parc du Centre d'art contemporain de la **Matmut** - Daniel Havis a obtenu le label « **Tourisme et handicap** ». Valable pour une durée de 5 ans.

Une attention particulière est portée au développement de l'accès à la culture par la digitalisation :

- visites virtuelles sous-titrées,
- site matmutpourlesarts.fr toujours plus accessible (contrastes, grosseurs, ergonomie, dyslexie) avec un taux d'accessibilité en 2021 de 60 %.

En 2021, la **Matmut** a renouvelé son soutien à 12 projets qui partagent son approche inclusive de la culture, comme :

« ESPRIT FAMILLE » OPÉRA ROUEN NORMANDIE

Actions d'accessibilité pour un public familial : spectacles, goûters musicaux, Club des Sortilèges...

« PROGRAMME EN FAVEUR DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP » MONTPELLIER DANSE

Rendre l'émotion de la danse accessible à des publics sourds et malentendants et soutenir la création chorégraphique internationale.

« HISTOIRES D'ART À TOUCHER » RMN - GRAND PALAIS

Rendre accessible les expositions à tous les publics, notamment les personnes porteuses d'un handicap visuel : parcours autonome audio décrit, supports visio tactiles, outils de médiation polysensoriels.



INDICATEURS CLÉS

	2021*	2020*	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Jours d'ouverture	195	171	338	+ 14 %
Visiteurs	15 942	12 370	32 227	+ 29 %

* Confinement/jauges de fréquentation



MÉCÉNAT SPORTIF

Le Groupe **Matmut** encourage depuis toujours tous ceux qui participent à faire vivre la pratique du sport au quotidien et à œuvrer pour qu'elle soit accessible à tous dans un esprit de solidarité et de partage. Ancré dans la vie des territoires, facteur de cohésion sociale, source de mieux-être et de bonne santé, le sport, véhicule auprès de tous les publics des messages riches de sens pour notre mutuelle.

SPONSORING ET SOLIDARITÉ, DES ACTIONS COLLECTIVES PLEINES DE SENS

La **Matmut** s'appuie sur ses clubs partenaires pour mettre en place un programme solidaire : la **Matmut** a du cœur. Pour chaque but ou essai inscrit par les équipes professionnelles qu'elle soutient, la **Matmut** fait un don à une fondation d'intérêt public.



En 2021, la **Matmut** a encouragé plus de 200 événements sportifs, soutenu 148 collaborateurs dans leur pratique, au nombre desquels la boxeuse professionnelle **Elhem Mekhaled**, triple championne de France, championne d'Europe et WBC champion Interim.

CLUB	ACTIVITÉ/ OPÉRATION SOLIDAIRE	BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATION FINANCÉE
Lou Rugby	Rugby « Les essais du cœur »	Hospices civils de Lyon	Création d'un pavillon dédié à la pratique physique adaptée aux enfants souffrant de pathologies chroniques
Castres Olympique	Rugby « Les essais du cœur »	Fondation Matmut Paul Bennetot	CHU de Toulouse, étude sur les commotions cérébrales dans le rugby
Rouen Hockey Elite (RHE 76)	Hockey sur glace « Les palets du cœur »	Fonds de dotation Les Dragons	Soutien de projets à vocations sociales
Quevilly Rouen Métropole (le ORM)	Football « Les buts du cœur »	US Quevilly Rouen Métropole Association	Inclusion sociale par le football
Open de tennis de Limoges	Tennis « Les bonnets du cœur »	Secours Populaire	Financement de 160 équipements sportifs pour des enfants défavorisés

INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Montant total versé au profit du mécénat dont :	2 017 K€	2 972 K€	NC	- 32 %
- fondations	974 K€	2 134 K€*	NC	- 54 %
- mécénat culturel/sponsoring sportif	417 K€	375 K€	NC	11 %
- autres (associations...)	626 K€	463 K€	NC	35 %
- nombre de projets soutenus par la Fondation Matmut Paul Bennetot	22	18	22	+ 4

* Incluant la somme de 1,2 M€ collectés en dons de congés solidaires en 2020 au profit de 3 fondations

En 2021, 6 collaborateurs ont été détachés auprès de nos partenaires au titre du mécénat de compétence.

MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PRÉVENTION GRATUITES



LA PRÉVENTION À LA MATMUT

La Prévention fait partie de notre métier d'assureur puisqu'elle répond au principe de précaution et d'anticipation des risques les plus divers. Fidèle à sa devise : « Mieux connaître les risques pour mieux les éviter », la **Matmut** se mobilise à travers des actions concrètes et s'engage à mettre en œuvre des actions de prévention sur le terrain.

PRÉVENTION SANTÉ

La **Matmut** organise des actions de prévention gratuites, adaptées à chaque étape de la vie : initiation aux gestes d'urgences pédiatriques, conférences et ateliers sur l'utilisation des écrans par les jeunes, initiation aux gestes de premier secours, activité physique et sportive, équilibre alimentaire, ciné débat sur le « bien vieillir », dépistages auditifs et visuels gratuits, webinaire sur les risques des polluants de l'air intérieur, sur les dangers liés à l'automédication et mésusage des médicaments...

LUTTE CONTRE LA SÉDENTARITÉ

• **Programme « Nés pour bouger »** : destiné à inciter tous les publics à l'activité physique et sportive afin de lutter contre les méfaits de la sédentarité et des pathologies chroniques qui y sont associées.

Le programme fait l'objet :

- d'un rendez-vous hebdomadaire sur TF1 avec des anonymes qui ne pratiquent pas ou plus d'activité physique pour leur faire découvrir une activité sportive adaptée,
- de vidéos réalisées avec nos partenaires sportifs diffusées sur les réseaux sociaux du Groupe.

Ce programme s'inscrit dans la logique du volet santé développé par Paris 2024 et le collectif « Pour une France en forme ».



5KM#NÉSPOURBOUGER SEINE MARATHON 76, LES SALARIÉS DU GROUPE ENGAGÉS

La **Matmut** est partenaire officiel du **Seine Marathon 76**. En 2021, elle est sponsor titre du parcours à allure libre « 5km#néspourbouger ».

L'inscription était offerte aux salariés du Groupe. Au total, sur les 4 épreuves proposées, il y a eu 6 800 inscrits dont 803 au « 5km#néspourbouger ».

- **La Mutuelle Ociane Matmut rembourse le sport sur ordonnance** : pour développer une thérapie non médicamenteuse en complément des traitements traditionnels pour les patients souffrant d'une affection longue durée : cancers, diabète, sclérose en plaque.

INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT

- **Initiation partout en France aux gestes qui sauvent avec l'outil Mini-Anne** : ces formations sont proposées gratuitement aux sociétaires. À l'issue de l'atelier, chaque participant repart avec un kit Mini-Anne incluant un mannequin et un DVD de formation,
- **application Salvum** : proposée à l'ensemble des adhérents santé en inclusion de leur contrat (individuel et pro), elle permet une sensibilisation aux gestes qui sauvent. Elle a été plusieurs fois récompensée : Trophée de l'e-santé et Sceau de l'Excellence de la Commission Européenne.





PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

La **Matmut** propose à ses assurés :

DES STAGES DE CONDUITE AUTO/MOTO ET NOUVELLES MOBILITÉS

11 formules de stage offertes, cumulables et complémentaires (code & conduite, éco-conduite, conduite préventive, conduite seniors...).

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION COMPLÉMENTAIRES DANS CHAQUE RÉGION

À destination des enfants, étudiants, seniors, grands publics avec des simulateurs de conduite, des parcours nouvelles mobilités, des ateliers sécurité, des conférences, webconférences et autres dispositifs ludiques.

LA DIFFUSION DE CONSEILS PRÉVENTION AUX UTILISATEURS DE L'APPLICATION MATMUT CONNECT AUTO

Pour apporter des leviers d'amélioration dans les pratiques de conduite.

« CAPTAIN TRAJET », POUR DES DÉPLACEMENTS SÉCURISÉS

Un dispositif spécialement conçu pour les jeunes assurés **Matmut**, âgés de 18 à 35 ans, avec un service de raccompagnement qui a permis à plus de 3 000 jeunes de regagner leur domicile en toute sécurité, grâce à un bon prépayé de 25 euros utilisable sur l'application Uber.

LA VERSION PREMIUM DE L'APPLICATION LIBERTY RIDER

Offerte pendant toute la durée de vie du contrat 2 Roues : un véritable atout

prévention pour les 15 000 abonnés **Matmut**. Une application sécuritaire qui permet notamment la détection de chutes, l'alerte automatique des secours 24 h/7 j, le signalement des virages dangereux...

DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR LE RISQUE ROUTIER

Avec une communication nationale prévention « La belle attitude » portée par Fabien Barthez, pilote automobile. Des messages positifs et bienveillants de sensibilisation aux dangers de la route ont été affichés dans les grandes villes de France et relayés via une communication sur les réseaux sociaux et l'application Waze.



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Taux de satisfaction actions Prévention Santé	93 %	NS*	92 %	/
Indice de satisfaction stages de conduite Auto	NC	4,9/5	4/5	/
Budget Prévention Auto	1,75 M€	1,67 M€	1,8 M€	+ 80 K€
Nombre total actions Prévention (Auto, Santé...)	373	NS*	356	/
Nombre de visites sur les pages Prévention du site matmut.fr	536 K	303 K	115 K	+ 77 %

* Non significatif en raison des suppressions ou du report des actions de prévention liés à la crise sanitaire

ACTIONS SOCIALES



ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ (SECTEUR 1)

Attachée à faciliter l'accès aux soins pour tous, la **Matmut** s'engage depuis sa création au côté du monde de la santé. D'abord sous l'impulsion de son Président fondateur Paul Bennetot, elle contribue par exemple à la création d'un important réseau de Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes en Seine-Maritime (pharmacies, centres d'optiques, cliniques dentaires...) puis aux côtés de nombreux organismes reconnus à la fois pour leur implication dans la recherche et la prise en charge médicale.

L'engagement de la **Matmut** se concrétise aujourd'hui par son implication dans le développement de deux établissements médicaux avec une volonté de concilier qualité de soins et équilibre financier : le Centre de Santé **Matmut** du Square de la Mutualité et l'Institut Mutualiste Montsouris (IMM). Ces deux établissements travaillent en collaboration étroite afin d'offrir une prise en charge complémentaire : le premier se consacrant aux soins de premier recours, le second aux interventions les plus lourdes. Les deux structures déploient ainsi un réseau ville-hôpital opérationnel et de nombreux projets communs axés sur l'efficacité des parcours et l'accès aux soins.



EXPÉRIENCE DE RÉSIDENCE BIGÉNÉRATIONNELLE

Mutlog et **Mutlog Garanties** conjointement avec l'ACMIL (Association de Coordination des Moyens d'Intervention pour le Logement) ont initié le dispositif « A.I.M.E.R. © » à Limoges (Aînés- Infirmiers- Médecins- Étudiants- Résidence). L'objectif est de faire cohabiter sous le même toit des personnes en début de dépendance et des étudiants en professions de santé.

Cette initiative a été récompensée au titre de l'innovation sociale de la fédération des Entreprises Sociales de l'Habitat.

La résidence A.I.M.E.R. a été reconnue « habitat inclusif » par l'ARS Nouvelle-Aquitaine en 2020 et par le site de l'Observatoire Régional des Innovations en Santé de Nouvelle-Aquitaine en 2019.



COVID-19 - SANTÉ

Mobilisation du Centre de santé et de l'IMM pour la prise en charge des patients Covid-19 tout en maintenant une activité de suivi des patients et de gestion des urgences médicales.

Le Centre de Santé Matmut du Square de la Mutualité s'est mobilisé afin de compléter l'offre de vaccination en ouvrant un centre dédié à la vaccination Covid-19 (80 000 injections réalisées en 5 mois) en déployant plusieurs opérations de vaccination au sein d'établissements scolaires ainsi que sur son antenne médicale à la Cité Internationale Universitaire de Paris.





1.2

Renforcer l'attractivité Fidéliser les assurés

DESCRIPTION

Pour les entités qui opèrent sur le marché de l'assurance, la nouvelle organisation du travail (télétravail, précarisation), l'évolution des modes de consommation et l'économie de l'usage ou d'échange plutôt qu'une « économie d'achat », les nouvelles technologies notamment le développement des véhicules autonomes... sont susceptibles d'impacter le modèle d'affaires du Groupe **Matmut**.

Des offres et services inadaptés aux nouveaux besoins des sociétaires ou des produits difficilement compréhensibles, des canaux de communication cloisonnés, une proximité ou une disponibilité insuffisante risquent de nuire à la qualité de service et d'engendrer l'insatisfaction et la volatilité des assurés. Cette volatilité est d'autant facilitée par la souscription en ligne, les nouvelles réglementations (loi Hamon - amendement Bourquin), l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché et la concurrence des banquiers notamment.

ENJEUX

- Concevoir des produits et services adaptés et d'utilité sociale, des offres lisibles, au coût le plus juste,
- améliorer en continu la qualité de service contribuant à la fidélisation des sociétaires.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Il convient d'anticiper les risques par une veille stratégique et identifier les processus les plus inadaptés afin de proposer des plans d'action visant à diminuer le niveau d'exposition.

VEILLE STRATÉGIQUE



Pour la **Matmut** et la **Mutuelle Ociane Matmut**, anticiper l'évolution des attentes des sociétaires est primordial pour conserver leur confiance et garder un temps d'avance sur le marché. Pour garantir cet objectif, un processus continu d'études, de veille et d'enquêtes est en place. En premier lieu, des études comparatives sur les garanties et les tarifs visent à vérifier

le bon rapport qualité prix des offres. En complément, le travail de veille des marchés et des innovations notamment des startups permet d'imaginer de nouveaux services et de repérer les tendances qui feront l'assurance de demain.

Enfin, un travail d'enquêtes auprès des sociétaires est mené pour être à l'écoute des besoins et détecter de nouvelles attentes. Les communautés en ligne, outils numériques ou encore les échanges avec le réseau d'Agences sont utiles dans ce domaine, notamment en période de pandémie quand il n'est pas envisageable de réunir un groupe d'assurés pour recueillir son avis.

La **Matmut** a lancé en 2019 une nouvelle plateforme collaborative : le **Lab Matmut** (www.lab-matmut.fr). Plateforme de partage d'idées, elle donne la parole aux sociétaires pour les laisser s'exprimer et formuler leurs avis afin qu'ils contribuent à l'évolution des produits et services ainsi qu'à l'optimisation de la relation assureur/assuré.

Des campagnes sont lancées régulièrement autour de différentes thématiques et problématiques sur lesquelles les sociétaires sont sollicités pour donner leur avis et échanger leurs idées.

En 2021, le Lab **Matmut** a permis à plus de 1 000 sociétaires de pouvoir s'exprimer sur 3 campagnes d'idéation autour de thématiques spécifiques (moyens de paiement, Espaces Clients et Expérience **Matmut** Connect Auto) avec plus de 2 500 idées et commentaires.

OFFRES ET SERVICES ADAPTÉS ET INNOVANTS



Le Groupe **Matmut** s'engage auprès de ses sociétaires dans une relation basée sur la confiance, la sincérité et la transparence :

- les contrats sont clairs et lisibles pour que chacun s'engage en connaissance de cause,
 - les garanties sont conçues pour que chacun bénéficie d'une couverture fiable,
 - la gamme de services est large pour faciliter la vie de chacun au quotidien,
 - l'accompagnement est efficace, réactif et humain,
 - les indemnisations sont justes et objectives,
 - les prix sont calculés au plus près pour respecter l'équilibre technique.
- Pour répondre aux besoins et aux nouveaux usages et comportements des sociétaires, la **Matmut** propose des garanties de base solides correspondant aux garanties indispensables, modulables aux aspirations et aux capacités de chacun grâce au jeu des options.

Le Groupe **Matmut** se positionne en tant que « Complice de vies » des sociétaires et s'attache à leur offrir une couverture assurantielle utile et des services les plus larges possibles adaptés à leurs besoins à toutes les étapes de leur vie, en phase avec les évolutions technologiques et sociétales :

EN AUTO/MOTO

- Une offre complète avec des solutions adaptées à chaque type de véhicule : auto, camping-car, remorque/caravane, micro-tracteur, engin professionnel, moto, scooter et cyclo de moins de 50 cm³, quad, engin de déplacement personnel motorisé (trottinette, gyropode, hoverboard, monoroue et skateboard électriques), vélo et vélo à assistance électrique,
- l'inclusion de la garantie du conducteur dans les gammes Auto 4D et 2R Mobilité,
- une réponse aux besoins de mobilité avec les options véhicules de remplacement et l'assistance 0 km,
- un usage « éco-mobilité » pour une utilisation mixte permettant à l'assuré de se rendre sur son lieu de travail ou d'études en utilisant, en plus de sa voiture, des transports alternatifs (bus, covoiturage, vélo),
- l'adaptation de la tarification selon le kilométrage annuel parcouru par tranches < 7 000 km, entre 7 et 20 000 km, et + 20 000 km par an,
- une offre temporaire pour garantir un véhicule pris en location ou emprunté ponctuellement,
- l'inclusion de la garantie des équipements de protection, dès la formule Tiers-Vol-Incendie, pour les 2 roues : motos, scooters et cyclos (casque, airbag...),
- la garantie du conducteur 2 roues enrichie en 2021 par de nouvelles prestations (services à la personne, accompagnement personnalisé),
- le service Liberty Rider offert aux assurés titulaires d'un contrat 2 roues,
- la solution de recherche de véhicule d'occasion en partenariat avec Car-Expresso,
- la simplification de la procédure d'obtention du certificat d'immatriculation en partenariat avec CERTIMAT.

EN HABITATION

- L'exonération de franchise en cas de limitation du dommage lié à l'utilisation de moyens de prévention (système de protection contre le vol/incendie),
- une offre adaptée aux profils de chacun : colocalitaires, personnes en maison médicalisée, de retraite ou en institut spécialisé, étudiants à l'étranger...
- une offre adaptée aux biens à assurer avec une « gamme nature » pour les mobile-homes, caravanes à demeure, etc.
- le service **Matmut** Clés de secours offert aux assurés ayant souscrit l'option Incidents Domestiques au titre de leur contrat Résidence principale ou secondaire. Ce service prévoit la livraison du double des clés lorsque l'assuré les a perdues ou a involontairement fermé sa porte.

EN SANTÉ

- Le gel des tarifs assurance Santé pour 2021, 700 000 personnes bénéficient de cette mesure,
- la prise en charge d'un deuxième avis médical en cas de maladie grave,
- un coaching santé en ligne,
- la prise en charge de l'homéopathie suite à son déremboursement et de la phytothérapie prescrite,
- des solutions concrètes pour faciliter la vie des proches aidants,
- la sécurisation de l'automédication avec l'application GoodMed développée par Synapse,
- la carte de tiers payant 100 % digitale, en partenariat avec Captain Wallet,
- l'inclusion pour les adhérents santé du remboursement du vaccin anti-grippe,
- la réévaluation du forfait soutien psychologique portant le forfait annuel à 240 € pour 4 séances.

EN SANTÉ ANIMALE

- Prise en charge des frais vétérinaires en cas d'accident et de maladie,
 - solution de garde personnalisée si le maître est hospitalisé ou immobilisé.



EN FINANCES ET PATRIMOINE

- Intégration dans le contrat d'assurance Vie - Complice Vie, de fonds solidaires destinés à financer des structures investies dans des missions d'amélioration du bien-être social,
- versement d'un euro à notre partenaire Plastic Odyssey Expédition pour chaque contrat Complice Vie souscrit,
- développement de produits structurés composés de plus en plus de fonds ESG,
- création d'un programme d'éducation financière à destination des collaborateurs.

L'INNOVATION DANS LE GROUPE MATMUT

Pour maintenir l'attractivité de ses offres, le Groupe mène une politique d'innovation ambitieuse et active qui s'adosse à une stratégie centrée sur les startups qui peuvent apporter de la valeur ajoutée à ses offres et services. Cet écosystème d'innovation s'articule notamment autour de :

- **Matmut Innovation**, véhicule d'investissement direct, qui accompagne actuellement 17 startups dont 2 sont classées dans le Next 40/120 (indice de la French Tech qui regroupe les jeunes entreprises françaises les plus prometteuses),
- un partenariat avec l'incubateur « Le Swave », une plateforme Fintech & Assurtech opérée par Paris&Co et dédiée à l'innovation financière et assurancielle.

Ce partenariat, mis en place depuis 2018, permet à la fois d'identifier de nouvelles idées et d'accompagner la diffusion de la culture d'innovation au sein du Groupe **Matmut**.

RELATION CLIENT - PROACTIVITÉ COMMERCIALE



La **Matmut** fait en sorte que ses offres puissent être accessibles par tous les canaux de distribution : en ligne, par téléphone, en Agence et propose des parcours clients complémentaires, fluides et simples permettant de répondre à leurs différents besoins avec efficacité :

- mise à disposition de 4 Plateformes Relation Sociétaire avec une approche « multicanal » (téléphone, courrier, mails...),
- garantie d'une continuité de service optimale :
 - pendant les horaires de fermeture, envoi d'un SMS à l'assuré lui permettant d'accéder aux services en ligne,
 - prise en compte de la demande téléphonique de l'assuré par un « callbot » en cas d'appels non décrochés,
- programme de bienvenue pour les nouveaux sociétaires : courrier, mail, appel d'un conseiller et envoi d'un SMS avec les numéros utiles à contacter,
- réécriture de l'ensemble des courriers adressés aux sociétaires pour une proximité renforcée,
- numérisation des courriers pour un traitement accéléré des sollicitations,
- signature électronique des documents et multiplication des services disponibles en ligne (souscription, consultation, téléchargement d'attestation...),
- renforcement des outils de « Selfcare » permettant de déclarer les sinistres

en ligne, quel que soit le contexte (sinistre Auto, Habitation, Accident corporel) et d'être informés dans toutes les phases du traitement du dossier, de transmettre des documents en temps réel,

- déclaration de bris de glaces et prise de rendez-vous avec un partenaire spécialisé en un seul appel,
- développement de notifications par SMS, pour une meilleure information : envoi d'un SMS avec numéro du sinistre immédiatement après enregistrement de la déclaration...
- déclaration de sinistre Auto et Habitation prise en compte immédiatement suite à une demande d'intervention de l'assistance, évitant à l'assuré d'avoir à déclarer son sinistre une seconde fois,
- mise en place d'une expertise à distance via un réseau de réparateurs agréés permettant à l'assuré d'adresser lui-même à l'expert partenaire les photos de son véhicule,
- résiliation en ligne possible.



TOP 10 DU TROPHÉE DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

La **Matmut** se positionne à la 9^e place du classement **KPMG France Customer Experience Excellence 2021**. Elle progresse de 27 places par rapport à 2019.

MATMUT

Première mutuelle d'assurance pour le parcours utilisateur sur site mobile : Think With Google.

INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Nombre de sinistres déclarés en ligne (Espace Personnel + Ma Matmut)	154 K	160 K	106 K	- 4 %
Nombre de SMS envoyés en gestion Sinistres	311 K	315 K	348 K	- 2 %
Pourcentage de signatures électroniques	90 %	89 %	80 %	+ 1 point
Nombre de connexions Espace Personnel	8,6 M	7,3 M	5,3 M	+ 17 %
Nombre de connexions application Ma Matmut	5 M	3,9 M	/	+ 29 %
Nombre de formulaires de contacts Espace Personnel (Espace Personnel + Ma Matmut)	2,1 M	2,1 M	990 K	+ 1 %
Nombre de téléchargements documents/attestations (Espace Personnel + Ma Matmut)	4 M	3,4 M	2,2 M	+ 17 %

DÉMARCHE QUALITÉ



Attaché depuis toujours à la qualité de service apportée à ses sociétaires, le Groupe **Matmut** a mis en place une démarche d'amélioration continue qui repose sur le déploiement d'une politique Groupe fixant des exigences et des engagements en matière de qualité de service :

- la mesure du niveau de qualité service,
- la mise en place d'enquêtes de satisfaction,
- l'analyse des réclamations,
- l'amélioration des processus pour favoriser le rapprochement organisationnel et managérial, optimiser les processus métiers, améliorer l'efficacité, la performance, le contrôle des coûts et renforcer la capacité de réaction rapide face aux changements.

L'animation de la démarche repose sur les différents acteurs en charge de ces sujets, ainsi que sur la filière Qualité composée de correspondants au sein des Directions du Groupe.

Le pilotage du management de la qualité donne lieu à l'élaboration de reportings et à la mise en œuvre d'un plan de progrès suivi en continu.

UNE DÉMARCHE QUALITÉ RÉCOMPENSÉE EN 2021

- **Renouvellement de la certification ISO 9001**, obtenue par la **Mutuelle Ociane Matmut** depuis 2013,
- **renouvellement du label « Engagé RSE »** (ISO 26 000), niveau confirmé obtenu en 2020,
- **Label d'Excellence 2021 des dossiers de l'épargne pour** : l'offre **Ociane Santé Pro** à destination des TNS et les offres **Ociane Santé Collective** et **Ociane Santé Flex** à destination des entreprises se sont vues attribuer le Label d'Excellence des Dossiers de l'Épargne pour l'année 2021. Les garanties et tarifs de ces offres se placent parmi les meilleurs du marché. Le Label Excellence 2021 a également distingué le Livret d'épargne **Matmut** pour sa compétitivité, la qualité de l'information délivrée, sa souplesse, son accessibilité et sa transparence, ainsi que le **Crédit Auto** et l'**Assurance Emprunteur**.
- **Argus d'or pour Expert'IS** : en 2021, la **Matmut** a été finaliste des Argus d'or pour Expert'IS, outil en ligne qui simplifie la réception et le traitement des missions par les collaborateurs en charge de l'expertise indemnisation,
- selon une récente étude réalisée par l'institut INIT, 90% des entreprises adhérentes sont satisfaites de la **Mutuelle Ociane Matmut**.

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS



Le Groupe **Matmut** s'est toujours attaché à traiter avec la plus grande attention les insatisfactions exprimées, pour y apporter des réponses personnalisées et adaptées, mais aussi pour détecter les motifs de mécontentement et mettre en œuvre les actions nécessaires pour y remédier.

L'année 2021 a été marquée par une hausse du volume de réclamations reçues, essentiellement liée au rétablissement de l'activité suite à un exercice 2020 fortement perturbé par le contexte sanitaire. Le délai moyen de traitement s'est néanmoins amélioré. Il a par ailleurs été constaté une légère progression des saisines du Médiateur de l'assurance.



INDICATEURS CLÉS				
Nombre de réclamations				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
11 K	9 K	9 K	+ 22,7 %	
Pourcentage des réclamations donnant lieu à saisine du Médiateur de l'assurance				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
0,8 %	0,5 %	0,5 %	+ 0,3 pt	
Délai moyen de traitement (jours ouvrés)				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
13 j	14 j	15 j	- 1 j	



Veiller aux enjeux d'image et de réputation

DESCRIPTION

Le risque d'image et de réputation peut être une conséquence de nombreux risques présents dans la cartographie des risques majeurs du Groupe et doit être considéré comme un risque transverse.

Il correspond à l'impact que peut avoir une erreur de gestion ou supposée erreur sur l'image de l'entreprise.

Dans un environnement caractérisé par les nouvelles pratiques numériques : vente à distance, avis en ligne, réseaux sociaux, usage de données personnelles... le risque de réputation s'accroît par la propension qu'a l'information à se propager à grande vitesse.

Un événement ayant un impact négatif sur la perception de l'entreprise par ses partenaires, parties prenantes et le grand public (sociétaires, fournisseurs...) peut venir dégrader ponctuellement ou plus durablement la réputation du Groupe et ainsi impacter les résultats de ce dernier.

ENJEU

- Se préserver de la détérioration de l'image du Groupe.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Le Groupe s'est doté d'un dispositif de veille en temps réel de toute citation de son nom et de celui de ses filiales, sur l'ensemble des supports de communication : presse, forums, blogs, réseaux sociaux.

Le cas échéant, le Groupe ou l'entité concernée met en place des plans d'actions et de gestion de crise.

SURVEILLANCE MÉDIAS ET VEILLE E-RÉPUTATION



Une surveillance quotidienne à 360° de la presse - papier, digitale, audiovisuelle - est réalisée afin de recenser, par mots clés, à partir d'outils dédiés, les informations touchant l'actualité du Groupe **Matmut** afin de disposer des éléments nécessaires à la mesure des « retombées médias » de son activité.

De la même manière, une surveillance permanente des échanges, avis ou commentaires postés sur le net et les réseaux sociaux au sujet de la **Matmut** est opérée.

Les alertes reçues sont analysées et font l'objet d'une procédure de remontée rapide en cas de risque d'atteinte potentielle à la réputation permettant de définir la meilleure stratégie à adopter face à l'événement.

Des études de satisfaction sur les réseaux sociaux permettent d'identifier des sources de mécontentement et d'anticiper les nouveaux besoins.

INDICATEURS CLÉS			
Nombre de citations internet			
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020
45,5 K	44 K	59,4 K	+ 3,4 %
Tonalité positive des échanges			
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020
20 %	12 %	6 %	+ 8 pts
Tonalité neutre des échanges			
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020
72 %	80 %	91 %	- 8 pts
Tonalité négative des échanges			
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020
8 %	8 %	3 %	/



ENCADREMENT STRICT DES PUBLICATIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les informations publiées sur les réseaux sociaux sont encadrées par :

- des procédures de contrôle des messages avant leur publication,
- un comité de pilotage mensuel permettant de planifier leur diffusion,
- le respect d'une ligne éditoriale pour chaque réseau,
- un reporting mensuel et par réseau social. Les KPI's : évolution du nombre d'abonnés, impressions, engagements et trafic vers le site généré par les actions réseaux sociaux. Les réseaux sociaux concernés par un reporting mensuel sont Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn et Pinterest.

GUIDE DU SAVOIR-ÊTRE NUMÉRIQUE

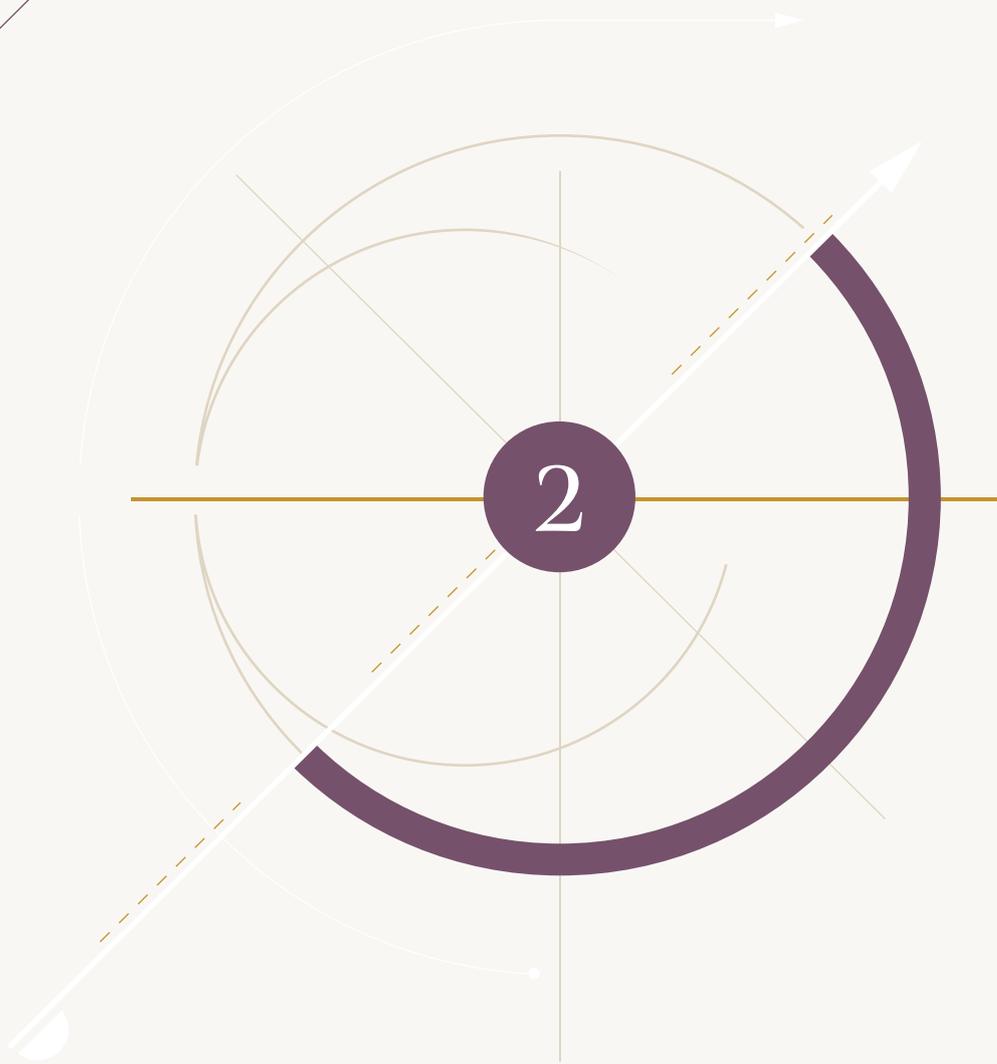
Un guide, disponible sur l'intranet **Matmut**, centralise toutes les informations utiles permettant de se protéger contre les techniques malveillantes ou de manipulation en expliquant aux collaborateurs, pour chaque type de communication, quels sont les risques et à quelles procédures internes **Matmut** ou sites officiels il est judicieux de se référer pour être vigilant.



OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX RISQUES SOCIÉTAUX

- Traduire dans les faits le mutualisme du Groupe par la solidarité et la réduction des exclusions
- Être à l'écoute des assurés et les accompagner au mieux à chaque étape de leur vie





LES RISQUES SOCIAUX

2 RISQUES SOCIAUX	2•1 - Préserver le climat social	P. 140
	2•2 - Gérer efficacement les emplois et les compétences	P. 146



Préserver le climat social

DESCRIPTION

Le climat social se définit comme le degré de satisfaction/d'engagement et de bien-être des collaborateurs à l'égard de leur entreprise. La dégradation du climat social renvoie aux perceptions « négatives » que pourraient avoir les collaborateurs de leur fonction, de leurs responsabilités et de leur environnement de travail.

Les causes peuvent être multiples :

- évolutions dans l'organisation interne du Groupe et de ses activités liées à l'environnement technologique, financier, concurrentiel ou sociétal,
- évolutions des lieux et des environnements de travail,
- évolutions de la charge de travail,
- inégalités de traitement entre les collaborateurs.

Les risques psychosociaux peuvent aussi contribuer à une dégradation du climat social et altérer la qualité de vie et la santé physique des collaborateurs. Ces risques peuvent être induits par l'activité elle-même ou générés par l'organisation et les relations de travail (situations de stress, pression commerciale, harcèlement, conflits, souffrance au travail, difficultés à maintenir un équilibre vie privée/vie professionnelle...).

Un climat social dégradé engendrerait un absentéisme ou un turnover excessifs générant des désorganisations et dysfonctionnements internes voire la survenance de conflits sociaux.

De même, des conditions de travail inadaptées risqueraient d'entraîner, outre la dévaluation de l'image du Groupe, la démotivation des collaborateurs et une baisse de la performance perturbant la réalisation des objectifs du plan stratégique.

Ne pas identifier ces situations pourrait compromettre la bonne marche et la réussite de l'entreprise avec un impact négatif en termes d'image. Dans un contexte d'évolution permanente du Groupe et dans un environnement changeant, ce risque fait l'objet d'une surveillance constante.

ENJEUX

- Garantir de bonnes conditions de travail,
- se donner les moyens de garantir la santé et la sécurité des collaborateurs,
- assurer un dialogue social de qualité,
- favoriser la diversité et lutter contre les discriminations.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



DIVERSITÉ ET MIXITÉ

La diversité et la mixité contribuent au développement personnel des collaborateurs, à l'adaptabilité et à l'efficacité générale du Groupe. L'égalité des chances et l'égalité de traitement constituent un engagement fondamental conforme aux valeurs, à la culture et la responsabilité sociale de la **Matmut**.

INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La politique « handicap » déployée par la **Matmut** a obtenu des résultats remarquables. Ainsi, au niveau de l'UES (Unité Économique et Sociale) **Matmut**, le taux d'emploi des collaborateurs en situation de handicap se situe parmi les plus élevés du secteur assurances (+ de 7 % de l'effectif UES), bien au-delà des obligations légales.

L'année 2021 marque la poursuite de l'engagement en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap et des proches aidants, avec la signature d'un nouvel accord triennal applicable du 01.01.2022 au 31.12.2024. Celui-ci comprend notamment les mesures suivantes :

- **pour les salariés en situation de handicap** : absences autorisées jusqu'à 5 jours, accompagnements et aides financières pour l'équipement nécessaire à l'exécution du travail, mécénat de compétences, retraite progressive ou anticipée,
- **pour les proches aidants** : aménagement du rythme et de la charge de travail, mobilité facilitée, dons de congés avec abondement employeur,
- **pour les parents d'enfants handicapés** : journées rentrée scolaire et enfants malades sans limite d'âge, 5 jours d'autorisation d'absence pour soins, maintien du salaire de base en cas de congé légal proche aidant ou de présence parentale,
- **aide au maintien des personnes dans l'emploi** (aménagement du poste de travail, mesures organisationnelles, formations, places de parking nominatives...),
- **objectifs d'embauche ambitieux** (60 recrutements sur la durée de l'accord),
- **évolution des outils téléphoniques numériques** - comme les applications et le site internet pour les rendre accessibles aux personnes souffrant d'un handicap visuel ou auditif,
- **amélioration de l'aménagement des Agences** pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

INDICATEURS CLÉS				
Taux d'emploi de personnes en situation de handicap				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
7,38 %	6,4 %	6,8 %	+0,98 point	
Nombre de salariés en situation de handicap				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
433	410	434	+ 5,61 %	

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES

Signature le 3 décembre 2021 d'un accord triennal relatif à la promotion de l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes, qui déploie 6 axes :

- animer l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes dès l'embauche et tout au long des parcours professionnels,
- accompagner l'égalité professionnelle Femmes/Hommes par le développement de compétences,
- promouvoir une politique d'égalité professionnelle Femmes/Hommes en matière de rémunération,

- promouvoir la parentalité et l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle,
- sensibiliser les salariés sur le thème de l'égalité professionnelle Femmes/Hommes,
- prévenir tous les types de violences ou d'agissements sexistes au sein de la communauté de travail.

INDICATEURS CLÉS			
Index égalité Femmes/Hommes UES Matmut			
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020
93	88	88	+ 5,7 %



INDICATEURS CLÉS				
PÉRIMÈTRE UES	2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020
Nombre de collaborateurs Groupe Matmut	6 486	6 389	6 382	+ 1,5 %
Part Femmes	66 %	66 %	67 %	/
Part Hommes	34 %	34 %	33 %	/
Part salariés de - 25 à 30 ans	17 %	16,5 %	16 %	+ 0,5 point
Part salariés entre 31 et 50 ans	58 %	59 %	61 %	- 1 point
Part salariés 51 ans et +	25 %	24,5 %	23 %	+ 0,5 point



ORGANISATION DU TRAVAIL



Plusieurs formules horaires sont proposées aux salariés de l'UES **Matmut** à temps plein, non concernés par des dispositions spécifiques :

- 35 heures hebdomadaires,
- 36 h 15 avec acquisition de 8 jours ouvrés de repos compensatoire,
- 31 h/39 h offrant la possibilité de fixer un jour de repos tous les 15 jours.

Le forfait horaire applicable aux cadres non soumis aux horaires collectifs est de 213 jours travaillés.

Les collaborateurs disposent également de plages horaires mobiles qui permettent, sauf nécessité de service (permanences) et cas particuliers (salariés des Agences notamment), de moduler les heures de départ et d'arrivée (entre 8 h et 9 h 30 le matin, de 11 h 45 à 14 h le midi, et entre 16 h et 18 h le soir).

TÉLÉTRAVAIL

L'UES **Matmut** a signé le 1^{er} octobre 2020 un accord collectif relatif à la mise en place du télétravail, complété par un 1^{er} avenant signé le 18 juin 2021, pour

prendre en compte l'expérience issue des périodes de télétravail exceptionnel. Complet et inclusif, cet accord prévoit 4 modalités souples de télétravail et réaffirme que le bien-être des collaborateurs est essentiel à une performance sociale et économique globale et durable :

TÉLÉTRAVAIL « HABITUEL »

Jusqu'à deux jours par semaine pour les salariés volontaires (hors Agences, pour lesquelles une expérimentation spécifique est mise en œuvre - pour les Agences d'au moins 5 salariés).

TÉLÉTRAVAIL « OCCASIONNEL »

En cas d'événements imprévus tels que les aléas climatiques, des difficultés d'accès à l'entreprise, etc.

TÉLÉTRAVAIL « EXCEPTIONNEL »

Pouvant être déclenché par l'employeur en cas d'activation du Plan de Continuité d'Activité ou, lorsque des travaux sur un site de travail sont programmés.

TÉLÉTRAVAIL POUR FAVORISER LE SOIN ET/OU LE RETOUR À L'EMPLOI

Ou la recherche du meilleur équilibre pour les situations qui le nécessitent (salariés aidants, salariés en situation de handicap ou encore suite à une longue maladie...).

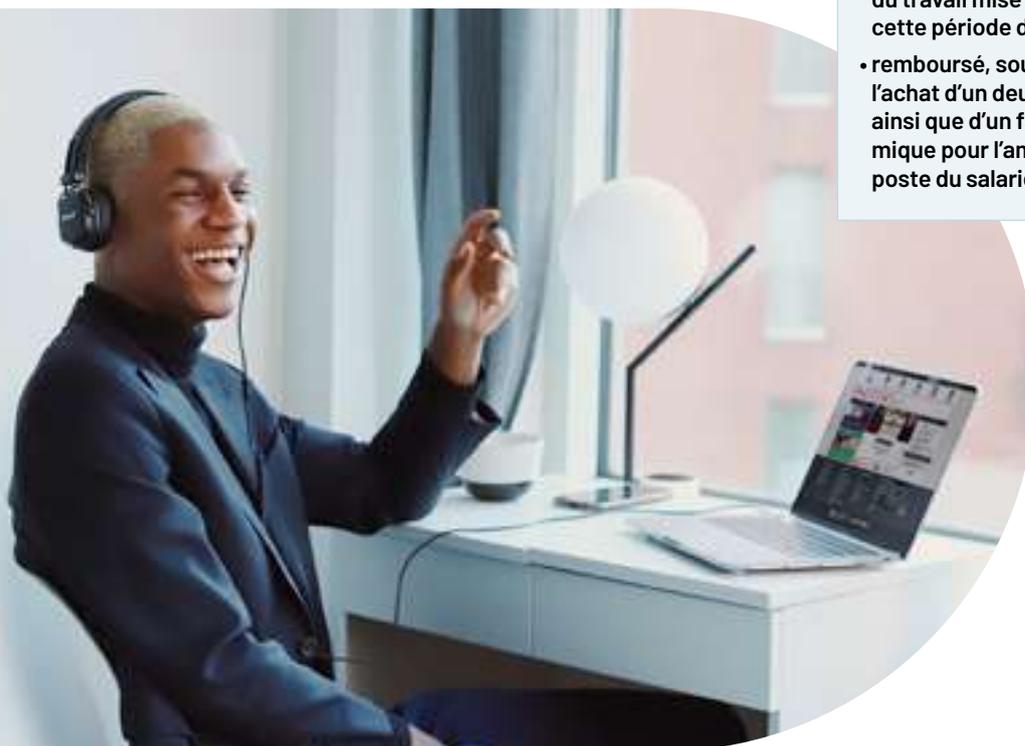


COVID-19 ACCOMPAGNEMENT DE LA CRISE SANITAIRE

L'UES **Matmut** a poursuivi sa démarche de Prévention de la santé des collaborateurs dans le cadre de l'accompagnement de la crise sanitaire de la Covid-19 et ce notamment par la mise en œuvre du télétravail exceptionnel.

Pour continuer à faire face aux diverses évolutions de la situation sanitaire, en visant à la préservation, au quotidien, de la santé des collaborateurs et pour que le maintien de l'activité s'opère dans le cadre de mesures de prévention adaptées, le Groupe **Matmut** a notamment :

- signé 3 accords collectifs majoritaires relatifs aux mesures d'accompagnement à la reprise d'activité et à l'accompagnement de la crise sanitaire (télétravail exceptionnel, aménagements horaires, prise en charge de la situation des salariés confrontés à la Covid-19...),
- publié régulièrement des « Foires Aux Questions RH » pour informer l'ensemble des salariés sur les mesures déployées et sur l'organisation du travail mise en œuvre en cette période de pandémie,
- remboursé, sous conditions, l'achat d'un deuxième écran ainsi que d'un fauteuil ergonomique pour l'aménagement du poste du salarié en télétravail.





POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION



La politique de rémunération a pour but d'encourager l'implication, l'efficacité, l'innovation, l'évolution dans la prise en charge de responsabilités et/ou d'expertises plus larges, ainsi que la capacité à mettre en œuvre et

à impulser des échanges transverses et les performances individuelles de chacun pour permettre à la SGAM de renforcer son positionnement face à la concurrence.

Dans le respect des engagements du Groupe en matière de diversité, d'égalité salariale entre les Femmes et les Hommes, tant pour les employé(e)s que pour les cadres, les objectifs principaux sont d'offrir au personnel un niveau de rémunération :

- correspondant aux missions et responsabilités confiées,
- cohérente par rapport au marché,
- rémunérant et valorisant équitablement les performances individuelles et les compétences,
- permettant d'attirer, de motiver et de retenir les meilleurs talents.

Pendant la crise sanitaire, des mesures de stabilité et de protection du pouvoir d'achat ont été mises en place.



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Pourcentage des évolutions salariales cumulées (en nombre de salariés)	30,5 %	30,4 %	29,7 %	+ 0,1 point
Nombre et pourcentage d'évolutions fonctionnelles (promotion classe sup)	452	303	5 %	+ 49 %
Nombre de collaborateurs UES Matmut ayant bénéficié d'une prime	5 596 (Prime des 60 ans)	5 255 (Prime PEPA/Covid-19)	NC	/

POLITIQUE DE DIALOGUE SOCIAL/ACCORDS COLLECTIFS



DIALOGUE SOCIAL

Dans le cadre d'un dialogue social de qualité, 11 accords collectifs ont été signés en 2021 :

BILAN 2021 DE LA POLITIQUE DE DIALOGUE SOCIAL UES MATMUT

1^{ER} FÉVRIER 2021

Accord relatif aux mesures d'accompagnement humain des regroupements et déménagements de site de l'Île-de-France au sein de l'Île-de-France.

22 MARS 2021

Accord relatif à la NAO 2021.

18 JUIN 2021

Accord relatif aux mesures d'accompagnement du plan de reprise sur site.

18 JUIN 2021

Avenant n°1 à l'accord relatif au télétravail.

28 JUIN 2021

Accord intéressement.

7 SEPTEMBRE 2021

Avenant n°1 à l'accord relatif aux mesures d'accompagnement du plan de reprise d'activité.

3 DÉCEMBRE 2021

Accord relatif à l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes.

9 DÉCEMBRE 2021

Accord relatif au régime de complémentaire santé.

10 DÉCEMBRE 2021

Accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap et des proches aidants.

15 DÉCEMBRE 2021

Accord relatif à la crise sanitaire Covid-19.

15 DÉCEMBRE 2021

Avenant n°1 à l'accord relatif à l'Agence de missions internes.



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/ 2020
Nombre d'accords collectifs signés	11	17	12	- 35,3 %
Nombre de réunions CSE et commissions	37	47	44	- 21,3 %
Nombre de réunions paritaires	41	49	47	- 16,3 %

OBSERVATOIRE DU CLIMAT SOCIAL

Depuis 2018, la **Matmut** a mis en place un observatoire du climat social qui offre aux collaborateurs l'occasion de s'exprimer sur leur quotidien professionnel dans une dynamique de progrès et d'amélioration continue de manière régulière et anonyme. En 2021, l'observatoire du climat social s'est enrichi d'un nouveau baromètre social venant compléter le baromètre d'engagement existant. Les bénéficiaires attendus sont de mieux connaître les attentes pour mieux agir en ajustant les dispositifs de prévention et d'accompagnement (formation...), en connaissant les points de satisfaction et les points de progrès de manière objectivée et partagée et en disposant d'un outil permettant de progresser et/ou de s'inspirer de pratiques positives. Dans une volonté de partage et de transparence les résultats sont portés à la connaissance des collaborateurs via l'intranet et sont animés au niveau des équipes par les managers.

INDICATEURS CLÉS

Taux de participation à l'enquête de satisfaction interne UES Matmut*			
2021*	2020	2019	ÉVOL° 2021/ 2020
57 %	64 %	63 %	- 7 pts
Équilibre vie privée/vie professionnelle			
2021*	2020	2019	ÉVOL° 2021/ 2020
84 %	84 %	87 %	/
Intérêt au travail			
2021*	2020	2019	ÉVOL° 2021/ 2020
84 %	85 %	87 %	- 1 pt
Relation avec le manager			
2021*	2020	2019	ÉVOL° 2021/ 2020
88 %	86 %	87 %	+ 2 pts

* Enquête réalisée par notre prestataire de confiance Harris Interactive auprès de l'ensemble des salariés du Groupe, interrogés du 22 juin au 15 juillet 2021



POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ



MESURES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA QVT

La politique globale en matière de conditions de santé et de sécurité au travail s'appuie sur :

- **des conditions de sécurité d'accès** au Siège social renforcées,
- **pour les collaborateurs en relation avec le public** :
 - déploiement d'une formation en e-learning sur la gestion des incivilités,
 - installation de boutons d'alarme au sein des Agences en cas « d'agressions externes »,
 - mise en place d'un dispositif d'accompagnement en cas de faits avérés,
- **la digitalisation et la mise aux normes du DUERP** (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels),
- **un accord sur la Qualité de Vie au Travail (QVT)** s'articulant autour de 5 thématiques :
 - la formation des managers et partenaires sociaux à la QVT, à la prévention des risques psycho-sociaux, en mettant en œuvre des dispositifs d'aide et d'accompagnement collectifs et individuels,
 - la mise en œuvre de périodes d'immersion, de travaux en co-construction...
 - la facilitation des apprentissages, l'encouragement des initiatives par la reconnaissance du droit à l'erreur...
 - l'accompagnement du retour des salariés après une longue absence,

en étant attentif et aidant pour la parentalité, en renforçant le droit à la déconnexion...

- la mise à disposition de psychologues du travail à l'interne, en poursuivant le développement au travail d'une politique interne de santé et plus largement en accentuant les actions de prévention et de bien-être,
- **un service, indépendant de l'entreprise, d'écoute et d'accompagnement par téléphone** auprès de psychologues, spécialistes du bien-être au travail, disponibles pour toutes questions d'ordre personnel ou professionnel apportant un suivi individualisé,
- **un service, indépendant de l'entreprise, d'assistance sociale par téléphone,**
- **une communication sur les conduites addictives** pour sensibiliser aux risques qu'elles peuvent avoir en milieu professionnel,
- un dispositif de gestion des situations sensibles en cas de mal-être, harcèlement, sexisme, discrimination, agressions internes et externes.

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

En 2021, la lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes a été renforcée avec la désignation de 2 référentes pour informer et accompagner les salarié(e)s en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Plusieurs conférences ont été organisées sur l'année.



COVID-19 SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

- **Mise à disposition d'un numéro vert, renseigné au dos des badges des salariés,**
- **communications régulières auprès des managers et collaborateurs sur les mesures de prévention et d'organisation du travail mises en œuvre en fonction de l'évolution du contexte sanitaire (Foirs aux questions RH diffusées via les intranets du Groupe, mise à jour des mesures de prévention...),**
- **rubrique dédiée à l'intranet rassemblant l'ensemble des informations communiquées (livret de reprise d'activité sur site, conseils pratiques pour préserver votre bien-être psychologique, documentation travail à distance...),**
- **distributions régulières de masques de catégorie 1,**
- **adaptation du protocole d'entretien des locaux,**
- **aménagement de sécurité : plexiglass dans les Agences, aux caisses des restaurants d'entreprise..., distributeurs de gel, sens de circulation réorganisés sur sites,**
- **mise à jour régulière des Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) en lien avec la Commission Santé Sécurité Conditions de Travail - QVT et le Médecin du Travail,**
- **note de service adjointe au règlement intérieur en application de l'article L. 1321-5 du Code du travail fixant les mesures d'ajustement nécessaires pour lutter contre l'épidémie de la Covid-19,**
- **ligne téléphonique dédiée, en RH, aux appels des salariés concernés par une situation liée à la Covid-19.**

INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Nombre d'accidents du travail/trajet	138	58	87	+ 137,9 %
Taux de fréquence des accidents du travail	6,73	3,36	NC	+ 100 %
Taux de gravité des accidents du travail	0,39	0,36	NC	+ 8,3 %
Taux d'absentéisme	5,7 %	5,6 %	5,5 %	+ 0,1 pt



Gérer efficacement les emplois et les compétences

DESCRIPTION

Il s'agit du risque d'inadaptation à court ou moyen terme des emplois, des effectifs et des compétences aux exigences issues de la stratégie du Groupe et des modifications de son environnement économique, technologique, social et juridique.

La technicité et la complexité des métiers, y compris ceux de l'assurance, évoluent sans cesse en impactant les méthodes de travail : digitalisation, relation client multicanale, dimensions relationnelles, commerciales et juridiques, big data. Ne pas être en capacité de maintenir les savoir-faire techniques et juridiques et les compétences nécessaires des collaborateurs pourrait entraîner une incapacité du Groupe à répondre aux nouvelles attentes et modes de consommation des assurés.

Il est de la responsabilité du Groupe d'accompagner, d'anticiper les besoins pour permettre aux équipes l'appropriation de ces changements et de favoriser leur adhésion et leur engagement au service des sociétaires.

ENJEUX

- Anticiper les évolutions des besoins Métiers,
- favoriser le développement des compétences.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

PLANS DE FORMATION ADAPTÉS AUX ÉVOLUTIONS



Les plans de formation sont construits avec les Directions Métiers en mettant l'accent sur l'acculturation et la compréhension renforcée des enjeux du digital.

ACADÉMIE MATMUT

Formation des nouveaux collaborateurs comprenant un parcours complet d'intégration sur une durée totale de 8 mois et comprenant :

DES PARCOURS MÉTIER

- **Académie Vente Conseil pour le réseau commercial** : parcours initial et perfectionnement sur les postures commerciales qui sera déployé fin 2022,
- **Académie Indemnisation & Services** : parcours initial pour les débutants et offre à la carte pour les confirmés,
- **Académie Gestion de Contrats** en cours de conception (lancement en 2022).

UNE OFFRE MODULAIRE ET TRANSVERSE

- **Parcours d'intégration** pour tous les nouveaux embauchés,
- **formation Relation Client** lancée en 2021,
- **un parcours de formation pour les managers « Manager en mode partenaire »**,
- **formation Management de projet** en cours de conception.

ACADÉMIE MATMUT : UNE OFFRE DE FORMATION AMBITIEUSE

- **Moderniser et digitaliser** l'offre de formation **Matmut**, en proposant des parcours mélangeant présentiel

et distanciel avec des **formats pédagogiques innovants**, variés et collaboratifs,

- proposer des parcours de formation pour permettre la **montée en compétence** des équipes en lien avec les enjeux de **transformation des métiers**,
- construire une offre de formation **modulaire** pour décloisonner les filières métier, faciliter les **parcours professionnels** et la **mobilité**.

MAINTIEN D'UN ENGAGEMENT FORT ET AMBITIEUX EN MATIÈRE D'ALTERNANCE (+ DE 5 % DE L'EFFECTIF)

INDICATEURS CLÉS				
Nombre de collaborateurs ayant suivi une formation				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
6 027	6 421	6 537	- 6 %	
Taux d'accès à la formation				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
92,9 %	99,7 %	97,8 %	- 6,8 pts	
Nombre moyen de jours de formation				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
4	4,3	3,8	- 7 %	
Budget consacré à la formation				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
14,2 M€	12,8 M€	16 M€	+ 11 %	
Pourcentage masse salariale consacrée à la formation				
UES Matmut				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
5,20 %	4,92 %	6,2 %	+ 0,3 pt	
AMF				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
2,68 %	1,20 %	2,9 %	+ 1,5 pts	
Mutlog & Mutlog Garanties				
2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020	
2,20 %	1,81 %	2,4 %	+ 0,4 pt	

POLITIQUE DE RECRUTEMENT



La politique de recrutement **Matmut** comporte :

- un dispositif de management des effectifs,
- un système de « Bourses à l'emploi » facilitant les évolutions fonctionnelles internes,
- de nouvelles modalités d'accueil des candidats,
- des partenariats entre les métiers et les écoles,
- une augmentation significative du nombre d'alternants,
- adhésion à la plateforme d'aide à l'emploi et à la formation « 1 jeune, 1 solution », créée par le gouvernement pour faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle.

Même durant la période de confinement, les équipes en charge du recrutement ont poursuivi leurs démarches, à distance, en réponse aux besoins exprimés par les Directions du Groupe pour soutenir leur développement.



Le Groupe Matmut est reconnu dans le classement 2021 de l'institut Choiseul « Les nouveaux conquérants de l'économie », catégorie « Les champions du capital humain et des territoires ».

Cette catégorie vise les entreprises qui sont les plus contributrices à la création d'emplois en France depuis plus de dix ans, grâce au déploiement de stratégies de ressources humaines innovantes et à la volonté d'attirer les nouveaux talents.

ACCREDITATION MATMUT POUR LE LABEL CHOOSE MY COMPANY

Note globale de 4,28/5 avec un taux de recommandation de 92,1%.



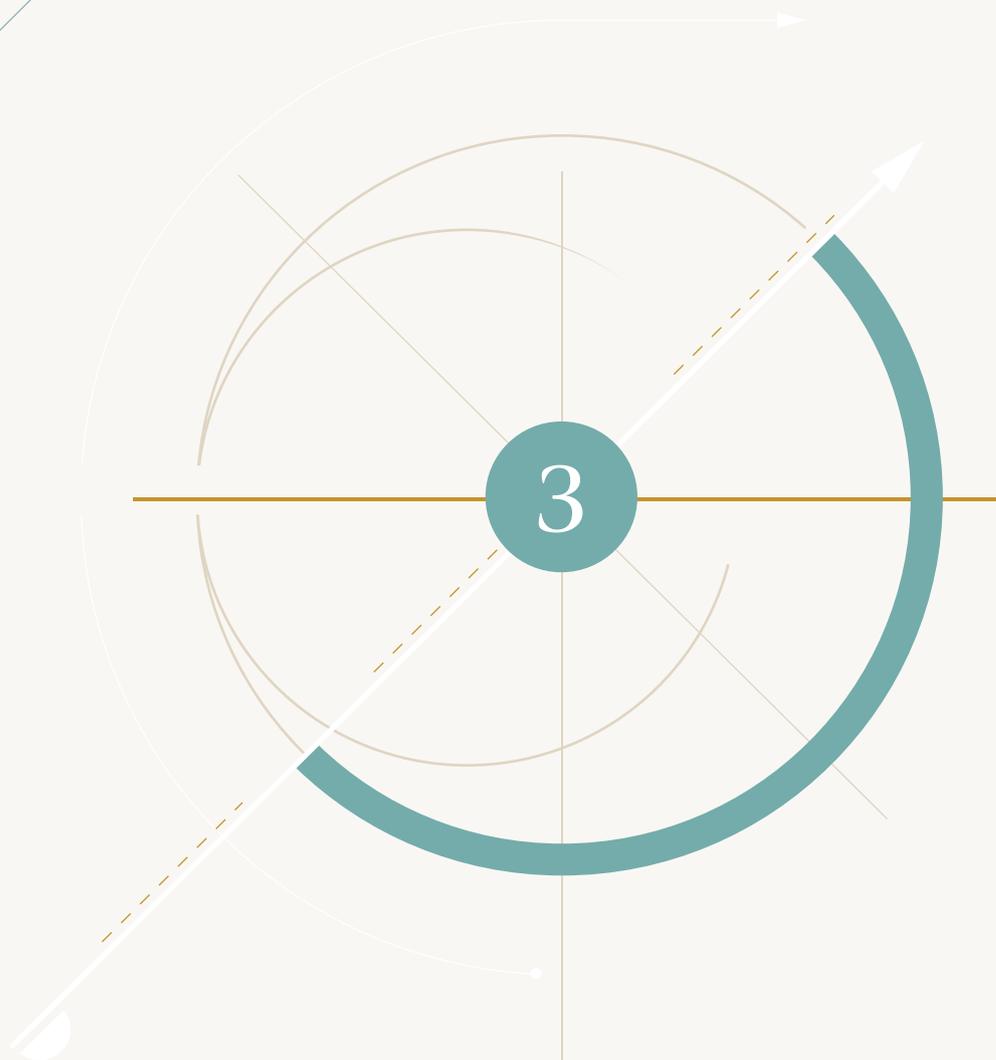
INDICATEURS CLÉS				
	2021	2020	2019	ÉVOL° 2021/2020
Nombre total de recrutement	1 137	999	1 063	+ 13,8 %
Nombre total d'alternants	313	337	276	- 7,1 %
Taux de rotation du personnel	6 %	5 %	4,4 %	+ 1 pt



OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX RISQUES SOCIAUX

Concilier performance économique et performance sociale au sein du Groupe Matmut





LES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ

2 RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ	3•1 - Protéger l'activité	P. 150
	3•2 - Prévenir le risque cyber	P. 152



3 • 1

Protéger l'activité

DESCRIPTION

L'interruption d'activité se caractérise par une situation d'arrêt de l'activité de l'entreprise consécutive à la survenance d'une catastrophe ou d'un sinistre grave impactant les locaux, le SI, le personnel ou encore un fournisseur essentiel.

Le risque d'interruption d'activité vise une situation d'atteinte grave au fonctionnement de l'entreprise ne permettant plus de garantir le service aux sociétaires.

Les causes peuvent être multiples et trouver leur origine dans un événement rendant indisponibles les locaux, le SI (ex : destruction consécutive à un incendie, une explosion, une inondation... ou une attaque cyber) ou provoquant un défaut de ressources humaines (ex : épidémie, pandémie, mouvement social...) ou encore défaut d'un fournisseur ou sous-traitant important critique (ex : black-out électricité).

ENJEUX

- Être en capacité d'assurer la continuité des activités du Groupe pour satisfaire à nos obligations envers les sociétaires et les collaborateurs,
- gérer au mieux une situation de crise engendrée par une interruption d'activité.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

POLITIQUE DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ ET DE GESTION DE CRISE



Le Groupe a mis en place une « politique de continuité et de gestion de crise » applicable à l'ensemble des entreprises affiliées de la SGAM Matmut.

Son objectif est de décliner la stratégie et l'ensemble des dispositions prévues pour garantir au Groupe la continuité de ses activités, voire sa reprise en cas d'interruption, à la suite d'un événement perturbant gravement son fonctionnement normal.

La démarche est structurée par un Plan de Continuité d'Activité (PCA) établi en réponse à des scénarios préconçus, élaborés en transversalité par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent et chaque Directions Métiers couplé à un dispositif de gestion de crise. Le moment venu, ce dispositif est conduit par une équipe, qui a montré son efficacité pendant la pandémie.

Sur le plan opérationnel, le dispositif s'articule autour d'une veille, d'un comité d'alerte et d'une cellule de crise fixant les grandes orientations et priorités dont la mise en œuvre éventuelle du PCA.

Un travail d'analyse des besoins - en amont - en termes de continuité s'appuie sur un processus de Bilan d'Impact sur les Activités (BIA), auquel sont associées toutes les Directions du Groupe et entreprises affiliées.

Selon la nature de l'événement perturbateur, la politique est complétée par différents dispositifs destinés à :

- protéger les collaborateurs et les biens,
- respecter les engagements vis-à-vis des sociétaires, maintenir la qualité de service,
- préserver la réputation et l'image du Groupe vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes (sociétaires, collaborateurs, partenaires, fournisseurs),
- respecter les obligations juridiques et réglementaires,
- limiter les impacts financiers et médiatiques de l'événement,
- restaurer un fonctionnement normal dans les meilleurs délais,
- valider (si besoin) un plan d'actions limitant les risques de réitération ou les impacts de la crise.

Les mesures mises en place pendant la crise Covid sont désormais déployées de manière pérenne :

- nouvelles solutions de travail à distance en flux sécurisé ou poste virtualisé,
- réception des appels téléphoniques sur le poste de travail via l'outil Softphone dans des conditions quasi similaires aux conditions de travail habituelles,
- solution (callbot) pour prendre en charge les appels téléphoniques des sociétaires et les retranscrire par mail,
- utilisation généralisée de l'outil de visioconférence Zoom pour faciliter les échanges.

Le dispositif varie selon l'événement perturbateur et ses conséquences sur l'activité : indisponibilité du SI, des locaux, des ressources humaines ou encore défaillance d'un sous-traitant.

SÉCURISER LA CONTINUITÉ DU SI

- Une Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information (PGSSI) définit les principes généraux de sécurité à respecter au sein du Groupe ainsi que l'organisation et les responsabilités en matière de SI. Elle s'applique à l'ensemble des Directions, entités, sites géographiques ainsi qu'aux sous-traitants et prestataires accédant aux SI du Groupe, à l'exception d'AMF, Mutlog et Mutlog Garanties qui ont des dispositifs spécifiques,

- un Plan de Secours Informatique (PSI) a pour objectif d'assurer la continuité d'activité informatique incluant notamment le recours à deux salles informatiques « miroir », une sauvegarde périodique et complète des données dont les supports sont externalisés, un site de repli pour les équipes informatiques qui ont été intégralement équipées d'outils de travail à distance.

MAINTENIR LA DISPONIBILITÉ DES LOCAUX

Des procédures opérationnelles concernant les modalités de transfert d'activité, tant sur le plan technique que sur le plan humain, sont formalisées en cas d'indisponibilités des locaux.

Qu'il s'agisse de l'indisponibilité partielle ou totale du Siège, d'une annexe, d'un back-office ou d'une Agence commerciale (à l'exception d'AMF, Mutlog et Mutlog Garanties qui ont des dispositifs spécifiques), la Direction des Moyens Généraux et Travaux Immobiliers (DMGTI) dispose d'un processus type de mise en œuvre de relogement des équipes et d'une cartographie recensant en temps réel :

- les Directions, les surfaces et les postes impactés par l'indisponibilité,
- les surfaces déjà aménagées ou aménageables ainsi que le nombre de postes de travail disponibles déjà équipés ou à équiper sur un ou plusieurs sites de repli.

PRÉSERVER LA DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les Directions des Ressources Humaines (UES **Matmut**, **Mutlog**, **Mutlog Garanties** et **AMF**) sont en charge de la mise en œuvre du dispositif visant à réduire les impacts d'une indisponibilité des ressources humaines, qu'elles soient critiques au sens collectif ou individuel en s'appuyant notamment sur la formalisation de plans de relève pour les ressources critiques et leur capacité à mettre en œuvre du télétravail à disposition de leurs collaborateurs.

DÉFAILLANCE D'UN SOUS-TRAITANT

L'exploitation des BIA (Bilans de l'Impact sur l'Activité) permet, d'une part, d'identifier les activités critiques dont la réalisation a été déléguée à des sous-traitants et, d'autre part, de déterminer les solutions internes à mettre en place en cas de défaillance de ces prestataires (pendant le délai de reprise ou en cas de déficience du PCA du sous-traitant).



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020
Pourcentage de collaborateurs équipés pour le travail à distance	100 %	Évolution de 3 % à 80 % en un trimestre lors du 1 ^{er} confinement 90 % fin 2020
Nombre de réunions visio via Zoom	326 133	138 K (de mars à décembre)
Nombre de webinaires	210	46

Prévenir le risque cyber

DESCRIPTION

Un cyber-risque se définit comme toute atteinte au bon fonctionnement des Systèmes d'Information (basé sur les principes de disponibilité, d'intégrité, de confidentialité, de sécurité, de traçabilité et de non-répudiation). Il peut également s'agir de tentative d'atteinte des SI réalisée dans un but malveillant.

Ce risque vise en particulier les cyberattaques d'ampleur, avec des conséquences économiques significatives, la fragilisation de la protection des données personnelles, le risque de fraude aux données et enfin le risque de rançon.

Il prend la forme de dégradations ou d'altérations du SI telles que :

- la perte, la fuite, la divulgation ou la dégradation de données,
- la compromission du SI (perte de confiance),
- un défaut de conformité,
- une perte de souveraineté/trop forte dépendance à une solution externalisée.

Les causes peuvent être multiples, accidentelles ou délibérées : acte malveillant, terrorisme, négligence humaine, panne, problèmes techniques ou désordres naturels (inondations...).

Outre les conséquences financières ou d'interruption d'activité (voir supra), la survenance d'un cyber-risque affectant la protection des données pourrait avoir un impact majeur compte tenu de la hausse considérable des données collectées et traitées liée à la forte digitalisation des activités du Groupe.

La survenance de ce risque engagerait la responsabilité du Groupe notamment en cas d'atteinte à la vie privée, pourrait entraîner des sanctions administratives et pourrait avoir un impact réputationnel particulièrement négatif avec perte de confiance des sociétaires et/ou des partenaires en cas de divulgation.

ENJEUX

- Sécuriser les outils informatiques et se prémunir préventivement contre les cyber-risques,
- protéger les données de toute perte, divulgation, dégradation ou altération.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

POLITIQUE DE SÉCURITÉ DES SI



Une organisation et des moyens techniques de protection des SI sont mis en œuvre :

DÉSIGNATION D'UN COMITÉ DE SÉCURITÉ INFORMATIQUE

FORMALISATION D'UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION (PSSI)

Elle regroupe :

- une Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information (PGSSI),
- des directives thématiques et des guides méthodologiques maintenus à jour par les équipes opérationnelles,
- une charte d'usage du SI décrivant les règles d'usage des ressources du SI par ses utilisateurs.

L'ensemble a pour objectifs, la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité, la traçabilité, l'authentification et la non-répudiation, portant notamment sur :

- le contrôle des accès par une gestion sécurisée :
 - des mots de passe pour les sociétaires et les collaborateurs,
 - des habilitations et accès des collaborateurs,
 - des logiciels de protection et navigation en HTTPS, gage de sécurité.
- une politique de continuité d'activité (PCA/PRA),
- une démarche continue d'audits via des sociétés spécialisées chaque fois que le Groupe a besoin de disposer d'une évaluation ou d'éléments de maîtrise (programmes en développement, évaluation de matériel...).

MISE À JOUR DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DE LA CHARTE INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

À la disposition des collaborateurs de toutes les entreprises affiliées de la SGAM **Matmut** fixant les modalités pratiques d'accès et d'utilisation des ressources informatiques, numériques et de télécommunication, les conditions de leur utilisation, les règles déontologiques et de sécurité technique et juridique s'imposant à tout utilisateur.

POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES CYBER



La prévention repose sur :

- la mise en place, en temps réel, de surveillances et de protections des actifs exposés (site web, comptes réseaux sociaux) permettant une action rapide (dépôt de plainte, recours légal),
- un système de surveillance des actifs internes (y compris l'événementiel),
- un suivi des flux entrants et sortants entre le SI **Matmut** et l'extérieur,
- la contractualisation d'une assurance spécifique aux cyber-risques couvrant un large périmètre : responsabilité civile, dommages subis, cyber-extorsion, gestion de crise,
- des actions de sensibilisation des collaborateurs :
 - un e-learning sur la sensibilisation à la cybersécurité,
 - une invitation à consulter le site [https:// www.hack-academy.fr](https://www.hack-academy.fr) apportant de façon ludique (vidéos et quiz) les éléments d'informations indispensables pour ne pas s'exposer ou exposer la **Matmut** aux attaques malveillantes,
 - mise en place de la carte Clever, système d'authentification sécurisé par carte et code PIN,
- mise en place d'une campagne de sensibilisation au phishing, via l'envoi de faux emails d'hameçonnages,

- la sécurisation du télétravail :
 - déploiement de solutions VPN pour permettre la connexion au SI,
 - ajout d'un système d'authentification forte à 2 facteurs pour renforcer la sécurité,
 - dotation à l'ensemble des collaborateurs d'ordinateurs portables pour faciliter et sécuriser le travail à distance.

AMF a également mis en place un dispositif complet pour faire face aux cyber-risques.

Une revue du dispositif de sécurité du Système d'Information face au cyber-risque a été faite en 2021.

Une charte informatique fixant le cadre d'une utilisation adaptée, responsable et sécurisée du système d'information et de communication de l'**AMF** est régulièrement mise à jour. Des actions de sensibilisation aux cyber-risques ont également été dispensées en 2021.

En 2021, **Mutlog** a renforcé son dispositif de maîtrise du risque cyber par :

- l'actualisation de sa Politique de Sécurisation des Systèmes d'Information et politique de mots de passe,
- la réalisation de contrôles accrus des habilitations informatiques,
- la réalisation d'un audit externe du dispositif de sécurité du Système d'Information, comprenant une tentative d'intrusion,
- la sensibilisation aux cyber-risques via une formation des salariés en e-learning,
- le renforcement des mesures de sécurité liées au télétravail.



INDICATEURS CLÉS

	2021*	2020	ÉVOLUTION
Part cumulée des collaborateurs formés à la cyber-sécurité	99 %	59 %	+ 40 points
Montant des investissements dédiés à la cyber-sécurité	3,85 M€	2,7 M€	+ 43 %
Nombre audits menés	3	5	- 40 %
Nombre d'e-mails reçus et contrôlés	11,1 M	10 M	+ 11 %
Nombre de spams arrêtés	1,34 M	3,16 M	- 58 %*
Nombre de menaces avérées stoppées (virus et malware)	20,4 K	21 K	- 3 %*

* La baisse notable de ces indicateurs s'explique par l'évolution des méthodes d'attaques beaucoup plus ciblées cherchant les failles du système plutôt que l'envoi de mails en grand nombre

DISPOSITIF DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES



Entré en application depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) harmonise au niveau européen la réglementation sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de leurs données à caractère personnel. Ce règlement a placé le Groupe dans une logique de responsabilisation dans le traitement des données afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque de traitement.

Un dispositif de vérification de la conformité sur le traitement des données personnelles a été mis en place :

- désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPO) dans toutes les entreprises affiliées de la SGAM **Matmut**,
- mise en place d'un dispositif de Protection des Données Personnelles (en conformité avec le RGPD) :
 - intégrant aux documents pré-contractuels et contractuels que

• sont les devis et Conditions Particulières, une mention comportant les informations essentielles sur l'usage fait des données personnelles, les renvoyant vers le site internet du Groupe et les Conditions Générales pour une information complète,

- renforçant et facilitant l'exercice des droits : d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité,
- offrant aux sociétaires, pour le droit à portabilité, la possibilité de récupérer, via leurs Espaces Personnels, un fichier comportant leurs données personnelles communiquées. Les autres personnes (prospects, candidats au recrutement...) disposent d'un formulaire internet routé sur une boîte mail dédiée,
- centralisant et consignnant tous les traitements de données personnelles de la **Matmut**, dans deux registres, l'un en tant que responsable de traitement et l'autre en tant que sous-traitant,
- engagement, dans une charte, à préserver les données à caractère personnel des collaborateurs que l'UES **Matmut** est amenée à traiter,

directement ou indirectement (en cas de sous-traitance), tout au long de leur carrière professionnelle et indication de leurs droits et obligations auxquels elle est tenue en sa qualité de responsable de traitement (droit d'accès, de rectification, droit à l'effacement...),

- procédure de notification des violations de données personnelles auprès de la CNIL et des personnes concernées,
- procédure de prise en considération de la protection des données personnelles dans le mode de gestion projets (« privacy by design »),
- sensibilisation des collaborateurs :
 - publication sur l'intranet **Matmut** d'une documentation pérenne sur la protection des données personnelles,
 - action de sensibilisation annuelle par le DPO **Matmut** auprès des relais conformité de chacune des entités du Groupe et de ses Directions Supports, aux fins de démultiplication vers les collaborateurs de chacune de ces entités et fonctions supports,
 - actions de sensibilisation complémentaires selon actualités, thématiques, sur demande d'entités et de fonctions supports.

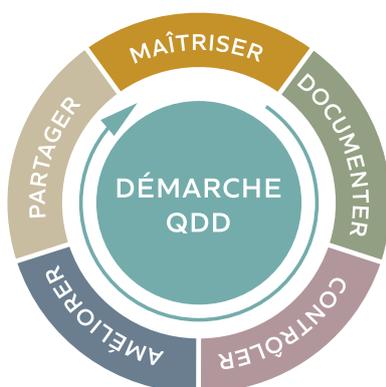


INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Nombre de demandes d'exercice de droits	512	/	/	/
Nombre de demandes d'accès clients	40	41	51	- 2,5 %
Nombre de demandes de rectification	1	0	0	+ 100 %
Nombre de demandes d'opposition/suppression	446	450	214	- 1 %
Nombre de violations de données personnelles notifiées à la CNIL	6	2	1	+ 200 %
Nombre de plaintes de personnes réalisées auprès de la CNIL	1	0	0	+ 100 %
Nombre de collaborateurs formés à la protection des données	486	304	835	+ 59,9 %

QUALITÉ DES DONNÉES

- La Qualité Des Données (QDD) s'inscrit dans la réglementation Solvabilité 2, qui permet de garantir que le Groupe est en mesure de respecter ses engagements, notamment vis-à-vis de ses sociétaires,
- la QDD assure la fiabilité des résultats réglementaires et des indicateurs de pilotage du Groupe,
- les travaux menés ces dernières années à la **Matmut** ont conduit en particulier :
 - à la publication d'une Politique Qualité des Données,
 - à la création d'une entité dédiée, le data office ; et à la nomination d'un garant de la qualité des données et d'un data quality manager,
 - au déploiement d'une démarche QDD en 5 étapes,
 - une formation « sur mesure » consacrée à la QDD a été dispensée à l'ensemble des collaborateurs (e-learning et formation en distanciel).



OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ

- Assurer la continuité d'activité en cas d'interruption quelle qu'en soit la cause
- Prévenir, identifier et atténuer les cyber-risques
- Protéger les données personnelles de toute dégradation et/ou violation





© iStockphoto - AudeStock



LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

2 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	4•1 - Agir face au changement climatique	P. 158
	4•2 - Réduire l'impact environnemental de l'activité	P. 163

Agir face au changement climatique

DESCRIPTION

Conformément à la définition du superviseur, le risque de changement climatique est susceptible d'affecter l'actif et le passif du bilan de l'entreprise par la présence de :

- risques physiques qui résultent des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques comme l'augmentation de la fréquence et du coût des sinistres,
- risques de transition qui résultent des ajustements effectués en vue d'une transition vers une économie bas-carbone en particulier lorsque ceux-ci ne sont pas correctement anticipés ou interviennent brutalement telle une dépréciation des actifs faisant suite à des évolutions réglementaires qui viendraient pénaliser voire interdire certaines activités jugées trop émettrices en gaz à effet de serre (GES),
- risques de responsabilité induits (risques juridiques et de réputation) liés aux impacts financiers des demandes de compensation de la part de ceux qui subissent des dommages dus au changement climatique. Par exemple, des investissements finançant le développement d'industries et d'activités polluantes ou fortement émettrices de GES.

Le risque de changement climatique est une préoccupation croissante pour l'ensemble du secteur de l'assurance.

Protéiforme, il modifie ou amplifie des risques déjà identifiés des assureurs : risques financiers, risques de catastrophes naturelles, risques juridiques et de réputation. Il crée également de nouveaux défis liés à l'augmentation de la fréquence et du coût des événements climatiques extrêmes.

ENJEUX

- Prendre en compte le changement climatique dans l'activité Dommages du Groupe,
- mettre en place une politique d'investissements socialement responsable,
- s'engager en faveur de la biodiversité.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Face au défi climatique, à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des aléas naturels, indicateurs avancés du changement climatique, la **Matmut** en sa qualité d'assureur Dommages, à un rôle à jouer.

Elle met en place des actions de prévention des risques naturels et

développe des solutions d'assurance innovantes pour accompagner le déploiement de nouveaux équipements. Équipements qui répondent aux enjeux de la transition énergétique (énergie renouvelable, mobilité durable...) en favorisant une gestion plus durable des sinistres avec par exemple, la réparation ou la reconstruction plutôt que le remplacement.

ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHES NATURELLES



NET-ZERO INSURANCE ALLIANCE (NZIA)

En 2021, la **Matmut** a adhéré à la Net-Zero Insurance Alliance (NZIA), répondant ainsi concrètement à l'un des enjeux inscrits à sa Raison d'être : agir en faveur d'une société plus active face aux changements climatiques.

En rejoignant la NZIA, la **Matmut** se mobilise aux côtés d'assureurs et réassureurs mondiaux en faveur d'une accélération du rôle du secteur dans la transition écologique.

Également signataire des « Principes pour une assurance responsable », une initiative du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, le Groupe **Matmut** entend ainsi tendre vers une économie à zéro émission carbone nette pour les décennies à venir.

Cet engagement s'inscrit dans une démarche enclenchée depuis de nombreuses années :

- la **Matmut** adhère à la Charte Développement Durable de France Assureurs et à l'association Mission Risques Naturels qui contribue à une meilleure connaissance des risques naturels en apportant une contribution technique aux politiques de prévention, notamment à travers l'Observatoire National des Risques Naturels,
- elle participe également aux travaux de place de la Commission Assurance Prévention et du Groupe Permanent Prévention Entreprises de France Assureurs,
- elle contribue à la prévention des événements climatiques (y compris catastrophes naturelles) essentiellement par la diffusion de contenus

web, de publications sur les réseaux sociaux, par l'élaboration de supports dédiés comme le **Matmut Info** de décembre 2021 qui traitait des phénomènes naturels extrêmes (tempête, inondation, sécheresse...), des solutions proposées et des actions mises en place pour y répondre en lien avec les autres Directions concernées (notamment les Directions techniques assurancielles souscription et indemnisation),

- elle réfléchit également à l'accompagnement des assurés et à une meilleure anticipation ou gestion du risque.

SUR LE MARCHÉ DES PROFESSIONNELS

- L'équipe Souscription d'**Inter Mutuelles Entreprises** est sensibilisée aux problématiques liées aux catastrophes naturelles et dispose d'outils qui permettent d'affiner l'analyse du risque. L'exposition est également évaluée à partir d'une modélisation interne, en particulier sur les périls inondation et sécheresse,

- les rapports de visite de risque sont conçus pour attirer l'attention sur les risques naturels et sensibiliser aux moyens de prévention : plan de prévention des risques, localisation en zone inondable, existence de pompes de relevage,
- le logiciel de prévention des risques « MRN » est en cours d'intégration dans l'outil informatique des commerciaux et souscripteurs,
- les rapports de visite de risque prévoient d'attirer l'attention sur les risques naturels et de sensibiliser les sociétaires aux moyens de prévention,
- le règlement des sinistres climatiques donne lieu à l'étude de mesures de prévention supplémentaires: rehaussement d'un bâtiment, renforcement des berges...,
- un nouvel outil développé par une startup partenaire permet à **Inter Mutuelles Entreprises** de diagnostiquer les risques immobiliers dont l'évolution n'aurait pas été portée à sa connaissance. L'accent est mis sur l'exposition aux risques naturels (inondations notamment).



OFFRES ET SERVICES INTÉGRANT LES ÉVOLUTIONS DÉCOULANT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Le Groupe veille à intégrer au mieux les nouvelles attentes des assurés et à favoriser la mise en place d'actions éco-responsables notamment dans la création des offres et la gestion des sinistres.

OFFRES

HABITATION

Souscription possible d'une option « Équipements de développement durable » afin de garantir :

- les équipements de chauffage, de fourniture d'eau ou d'électricité fonctionnant à l'énergie électrique, solaire, éolienne, géothermique, aérothermique ou hydraulique,
- les panneaux solaires photovoltaïques, thermiques ou ardoises américaines,
- les éoliennes,
- les pompes à chaleur ou de forage,
- les systèmes de climatisation, réversibles ou non, situés en tout ou en partie à l'extérieur des locaux d'habitation,
- les installations enterrées de récupération d'eau de pluie permettant le traitement, le stockage et la distribution d'eau,

- les échangeurs air/sol (puits canadiens, puits provençaux, puits climatiques),
- les petites centrales hydroélectriques (moulins à eau),
- les micro-stations d'épuration individuelles,
- les bornes de recharge des véhicules électriques.

AUTO/2 ROUES

- Adaptation des garanties et services proposés aux véhicules électriques : intégration des spécificités liées à la panne ou à la location de batterie et prestation d'assistance étendue à la panne électrique,
- usage actif éco-mobilité pour les sociétaires utilisant en plus de leur véhicule d'autres moyens de transport alternatifs pour se rendre sur leur lieu de travail (train, bus, covoiturage),
- avantage tarifaire pour les sociétaires réalisant moins de 7 000 km par an,
- solutions d'assurance « Mobilité durable » :
 - le contrat « 2R Mobilité » : assurance des Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) - trottinettes, gyropodes, hoverboards...
 - le contrat « 2R Liberté » : assurances des vélos « classiques » et vélos à assistance électrique,
- covoiturage garanti sans supplément,
- stages gratuits d'éco-conduite ou de prévention des risques routiers.

INDEMNISATION

Un réseau de prestataires permet de privilégier la remise en état des biens sinistrés plutôt que leur remplacement et le recours aux pièces de réemploi :

- réparation des ouvrants des habitations (bois, PVC, aluminium) endommagés par la grêle ou une effraction,
- réparation des pare-brises des véhicules privilégiée, si techniquement réalisable,
- débosselage sans peinture de la carrosserie en cas de dommages liés à la grêle,
- utilisation de pièces de réemploi certifiées,
- prise en charge du coût de retraitement des déchets en cas de destruction des véhicules non réparables.



INDICATEURS CLÉS

Auto : taux réparation de pare-brise

2021	2020
27,8 %	25,3 %

Auto : part des expertises réalisées à distance sur des véhicules réparables

2021	2020
40 %	40 %

Habitation : part des prestataires missionnés en capacité de réparer plutôt que de remplacer (bois, alu, PVC)

2021	2020
771*	60 %

Habitation : nombre d'expertises à distance

2021	2020
70 K	60 %

* Un même prestataire peut disposer de 2 voire 3 spécialités

INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Chiffre d'affaires vert	191,13 M€	154,37 M€	114,48 M€	+ 23 %
Nombre de contrats Habitation avec options équipements de développement durable	56,6 K	44,8 K	34,2 K	+ 26 %
Nombre de véhicules électriques ou hybrides	73,1 K	52,6 K	39,2 K	+ 39 %
Part de contrats Auto avec utilisation < 7 000 km/an	432,4 K	373,2 K	305,2 K	+ 16 %
Contrats 2R Mobilité (EDPM)	3 965	480	/	+ 728 %
Contrats 2R Liberté (VE/VAE)	2 670	380	/	+ 603 %

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE



LOI TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de l'article 173 de la loi de Transition Énergétique, le Groupe **Matmut** met en place une approche portant sur les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance afin d'améliorer la qualité du portefeuille d'actifs sur ces trois enjeux, en conservant sa performance sur le long terme.

Pour ce faire, le Groupe **Matmut** s'appuie sur la politique d'Investissement Socialement Responsable (ISR) de sa filiale OFI qui gère 75 % de ses actifs. OFI dispose d'une équipe de 7 collaborateurs dédiés ayant en moyenne 10 ans d'expérience dans ce domaine, spécialisés par secteurs d'activités. Ils basent leurs travaux sur les études sectorielles et thématiques qu'ils réalisent ainsi que sur les données fournies par plusieurs agences de notation extra-financière : MSCI, Vigéo, Reprisk et Proxinvest.

OFI applique les principes érigés par les conventions d'Ottawa (1997) pour l'interdiction des mines anti-personnel et d'Oslo (2007) pour l'élimination des armes de sous munition. OFI est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) visant à intégrer des questions ESG dans les politiques d'investissement pour obtenir de meilleures perspectives de rendement tout en offrant une appréciation fine des risques notamment extra-financiers.

Plus particulièrement, la méthodologie d'analyse ISR d'OFI se base sur une approche sectorielle axée sur les enjeux de chaque émetteur au regard de son activité et pouvant avoir un impact sur sa valeur. Chaque critère est pondéré pour obtenir une évaluation globale et une note ESG de l'émetteur.

L'analyse des controverses ESG est réalisée au regard des principales conventions internationales, telles que la Déclaration Universelle des

Droits de l'Homme, la déclaration des principes fondamentaux et des droits du travail de l'OIT et le Pacte Mondial de l'ONU.

Pour apprécier la réelle implication des enjeux du Développement Durable dans les stratégies, les analystes disposent des données de 2 900 émetteurs présents dans diverses zones géographiques.

Un reporting de ces analyses est communiqué chaque mois au Groupe **Matmut**. Au 31 décembre 2021, le score ESG du portefeuille **Matmut** était de 3,31 sur 5.

Une attention particulière est également portée à l'engagement actionnarial des entreprises détenues en portefeuille via une politique de vote et d'engagement visant à sensibiliser aux bonnes pratiques en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Concernant le changement climatique, OFI communique une analyse carbone des émetteurs précisant les émissions financées et l'intensité carbone du portefeuille.

Depuis 2019, la **Matmut** suit la politique d'exclusion charbon mise en place par OFI pour les nouveaux investissements : exclusion des entreprises détenant des mines de charbon et application de la Coal Plant Developer List (CPDL) qui exclut les entreprises les plus impliquées dans l'utilisation d'énergie à base de charbon.

En 2020, la **Matmut** a décidé d'adopter la politique Pétrole et Gaz pour les actifs en gestion sous-mandat pour une sortie totale du pétrole et des gaz de schiste à horizon 2050.

Ainsi, les OPC ouverts en gestion OFI et ne respectant pas les seuils de la Global Coal Exit Lit (GCEL) sont exclus. À noter que **Matmut** n'a aucun émetteur appartenant à cette liste en portefeuille.

La **Matmut** peut faire des exceptions pour des entreprises qui démontrent un engagement fort pour la transition énergétique suite à une analyse croisée entre le niveau des émissions de gaz à effet de serre et la contribution à la transition énergétique. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la **Matmut** d'accroître la part verte dans son portefeuille, en investissant par exemple dans des greenbonds.

En 2021, **Matmut** a adhéré à la NZIA et sa signature des « Principes pour une assurance responsable », une initiative du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

La Net-Zero Insurance Alliance (NZIA) rassemble des assureurs et réassureurs mondiaux engagés en faveur d'une accélération du rôle du secteur dans la transition écologique avec un objectif zéro carbone.

Le Groupe **Matmut** entend ainsi s'engager vers une économie à zéro émission carbone nette.

Il fixera des objectifs tous les 5 ans et rendra publiques chaque année ses avancées en faveur de la transition écologique dans son activité d'assureur comme dans son rôle d'investisseur institutionnel.

À court terme, le Groupe **Matmut** renforcera sa surveillance, son analyse et ses initiatives :

- actions de prévention des risques climatiques en lien avec sa politique de réassurance,
- prise en compte des évolutions liées au changement climatique dans les offres d'assurance,
- assurance des équipements de développement durable,
- assurance des véhicules à motorisation hybride et électrique,
- assurance des véhicules parcourant moins de 7 000 kilomètre par an.
- politique de réparation plutôt de remplacement dans sa gestion sinistre.

Le Groupe **Matmut** s'est donné l'objectif à très court terme que 100 % de ses investissements soient couverts par une analyse intégrant les critères ISR. Il fait de l'investissement en faveur du développement durable, de la biodiversité, de la dépollution et de l'exclusion charbon, une priorité.

Outre les actifs gérés en direct par OFI, le Groupe **Matmut** investit également dans des fonds de « private equity » gérés administrativement par Swen Capital, adhérente du PR. Cette filiale d'OFI AM place la finance durable au cœur de ses investissements.

Un reporting annuel est réalisé à partir de l'analyse des démarches RSE des sociétés de gestion sous-jacentes et des participations en matière d'intégration des critères ESG.



SWEN IMPACT FUND FOR TRANSITION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION SWEN CP

Le fonds SWEN Impact Fund for Transition (SWFIT), lancé en 2019 par Swen CP, investit dans la méthanisation, l'hydrogène renouvelable, ainsi que les infrastructures d'avitaillement en gaz et GNL pour le secteur des transports maritimes et terrestres. Ce fonds investit dans des entreprises actrices de la transition énergétique tout en créant des emplois. Il favorise l'économie circulaire et locale en permettant aux agriculteurs d'accroître leurs revenus.

SWEN BLUE OCEAN

Le processus d'investissement répond aux objectifs suivants :

- lutte contre la sur-pêche et pour la protection de la biodiversité,
- lutte contre la pollution des océans et pour la protection contre l'érosion du littoral,
- lutte pour la décarbonation du transport maritime et contre le réchauffement de la température de l'eau des océans.

STARQUEST PROTECT FUND

Le processus d'investissement répond aux objectifs suivants :

- protection du climat contre le réchauffement,
- protection de l'humain contre les risques sanitaires,
- protection des ressources contre les effets de la surconsommation.

Il est à noter que, pour ces deux derniers fonds, une partie des frais de gestion sont calculés au prorata de la réalisation des objectifs de développement durable et éco-responsable.

INDICATEURS CLÉS				
	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Matmut				
Part d'actifs couverts par une analyse ESG	88 %	85 %	87,9 %	+ 3 points
Montant des fonds ISR et/ou thématiques en lien avec le développement durable	336,7 M€	322,3 M€	323,7 M€	+ 4,47 %
Part verte des investissements	9,3 %	1,79 %	NC	+ 7 points
Empreinte carbone du portefeuille (TCO ₂ /M€ investi)	22,19 T	40,70 T	NC	- 45,48 %
AMF				
Part d'actifs couverts par une analyse ESG	98,1 %	97 %	96,6 %	+ 1 point
Montant des fonds ISR et/ou thématiques en lien avec le développement durable	10,7 M€	12,7 M€	NC	- 15,75 %
Part verte des investissements	24,1 %	18,58 %	NC	+ 5 points
Empreinte carbone du portefeuille (TCO ₂ /M€ investi)	57,4 T	60 T	NC	- 4,3 %
Mutlog et Mutlog Garanties				
Part d'actifs couverts par une analyse ESG	91,1 %	23,9 %	35,8 %	+ 67 points
Montant des fonds ISR et/ou thématiques en lien avec le développement durable	13,11 M€	3,57 M€	2,97 M€	+ 267,23 %
Part verte des investissements	13,80 %	/	/	/
Empreinte carbone du portefeuille (TCO ₂ /M€ investi)	89,36 TCO ₂	/	/	/

ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



PLASTIC ODYSSEY

Le Groupe **Matmut** poursuit son action en faveur de la transition écologique aux côtés de Plastic Odyssey. Ce partenariat a pour objectif d'amorcer une responsabilité écologique collective

en luttant contre la pollution plastique dans le monde afin de préserver les océans. Le projet a pour objet de :

- s'attaquer au problème à sa source, sur terre, en développant une micro-économie liée au recyclage et à la valorisation des déchets plastiques,
- développer, fabriquer et livrer des technologies de traitement des déchets en les rendant accessibles au plus grand nombre,
- promouvoir le projet en programmant une expédition de 3 ans

autour du monde à bord d'un navire ambassadeur,

- développer des micro usines et des partenariats à travers le monde.

Le partenariat avec Plastic Odyssey permet, en interne comme en externe, de sensibiliser, d'accompagner le changement et la transition vers un système plus respectueux de l'environnement, vers le zéro déchet plastique en entreprise, tout en soutenant un projet innovant et tourné vers l'avenir.

4 • 2

Réduire l'impact environnemental de l'activité

DESCRIPTION

Si l'impact sur l'environnement de l'activité tertiaire du Groupe **Matmut** est relativement limité, en sa qualité d'assureur mutualiste et d'entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire, le Groupe porte la responsabilité de développer ses activités en contribuant au développement durable en agissant en faveur du climat. Il s'est engagé depuis longtemps dans une démarche de réduction de son empreinte écologique.

Bien que ce risque ne puisse être qualifié de risque majeur, il n'en demeure pas moins que le Groupe a à cœur d'agir, en interne et dans ses relations avec les parties prenantes, afin de mener ses activités dans le respect de son environnement.

Le Groupe met en œuvre un ensemble de bonnes pratiques en matière de lutte contre le réchauffement climatique visant à réduire sa consommation énergétique, à limiter son empreinte carbone, à contribuer positivement au développement de son territoire et à s'inscrire dans l'économie circulaire.

ENJEUX

- Réduire notre empreinte écologique,
- engager les collaborateurs dans la démarche,
- intégrer des critères environnementaux dans les processus d'achat,
- être acteur sur notre territoire.

POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS INTERNES ET VALORISATION DES DÉCHETS



RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS

Le Groupe **Matmut** est engagé dans une démarche forte de réduction des consommations (énergie et consommables), de gestion des déchets, de recyclage, de réemploi, de politique d'achats responsables et de mise en place d'une dynamique tendant à lui permettre de devenir une entreprise « zéro déchet plastique et papier ».

La démarche de réduction des consommations internes recouvre différents aspects :

- diminution constante des déchets produits,
- diminution, collecte et recyclage des consommables informatiques,
- apport volontaire des déchets de bureau (papier, bouteilles plastiques, confiseries...) vers des espaces dédiés et centraux (au Siège social),
- tri sélectif avec mise à disposition de contenants adaptés afin de regrouper, récupérer, trier pour recycler et valoriser les déchets,
- vente aux collaborateurs du mobilier lors de son remplacement.

TRAJECTOIRE « 0 PAPIER »

Programme visant à réduire la consommation de papier :

- réduction du nombre d'imprimantes,
- paramétrage recto/verso,
- gestion centralisée des impressions,
- identification de plusieurs dizaines d'activités pouvant faire l'objet d'une dématérialisation,
- développement de la signature électronique : 1845 423 en 2021,
- valorisation du papier.

En 2021, la consommation totale de papier a baissé de 5 tonnes.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

RÉEMPLOI

DON DE 3 315 ORDINATEURS

En 2021, le Groupe **Matmut** a renouvelé son parc informatique. 3 315 ordinateurs ont été nettoyés et remis à des collègues de la Seine-Maritime afin de contribuer à la réduction de la fracture numérique et de participer au développement durable.

ORGANISATION D'UNE VENTE DE MOBILIERS AUX COLLABORATEURS

Dans le cadre du remplacement des fauteuils de bureau et du renouvellement des espaces de travail, l'ancien mobilier a été proposé aux collaborateurs à bas prix. La vente a remporté un vif succès, 305 salariés y ont participé.



TOURNAGES PUBLICITAIRES ÉCO-RESPONSABLES

Les tournages des films publicitaires **Matmut Stories** sont **0 déchet plastique, le tri des déchets y est mis en place. Les décors sont construits avec un maximum de bois recyclé provenant d'anciens décors.**

POLITIQUE DE GESTION DE L'ÉNERGIE



La politique de gestion de l'énergie du Groupe tient à la fois à sa stratégie immobilière et à différentes actions destinées à limiter sa consommation énergétique.

STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

La politique en matière immobilière de la **Matmut** s'inscrit dans une démarche socialement responsable en faveur de la transition énergétique.

En tant qu'acteur économique local majeur, la **Matmut** a participé au concours CUBE 2020 (Concours Usages Bâtiment Efficace 2020) qui s'inscrit dans la démarche COP21 mise en œuvre par la Métropole de Rouen. Cette action d'intérêt général vise à aider les utilisateurs de bâtiments tertiaires à diminuer efficacement leurs consommations en agissant sur les leviers de l'usage, du pilotage et de l'exploitation, en mettant en œuvre une compétition ludique entre les candidats.

La **Matmut** a renforcé sa stratégie en faveur de la transition énergétique en développant les axes mis en place dans le cadre du concours CUBE 2020 notamment pour son patrimoine d'exploitation.

Différentes actions visant à limiter les consommations internes ont été mises en place :

- mise en place de détecteurs de présence pour limiter le temps d'éclairage (parkings, couloirs, sanitaires, locaux peu fréquentés),



INDICATEURS CLÉS

		2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Bouchons plastiques		312 kg	227 kg	390 kg	37 %
Mégots		58,8 kg	71,45 kg	117 kg	- 18 %
Piles et accus		170 kg	394 kg	405 kg	- 57 %
Volume de recyclage	Bois	0 t	1,76 t	2,24 t	- 100 %
	Déchets en mélange	9,97 t	6,17 t	17,22 t	62 %
	Matières organiques	8,34 t	8,94 t	10,22 t	- 7 %
	Papier/cartons	160,46 t	265,77 t	166,22 t	- 40 %
	Nombre de gobelets recyclés (carton et plastique)	431,50 kg	887,5 kg	1,7 t	- 51,4 %
Volume de recyclage des consommables informatiques		2 488 kg	3 577 kg	4 285 kg	- 30,4 %
Consommation de papier (tonnes)		362	367	404	- 1,4 %
Taux de dématérialisation des avis d'échéance sur l'émission principale		45 %	38 %	23 %	+ 7 points

- généralisation sur tous les sites administratifs des extinctions automatiques des lumières le soir,
- modification des éclairages par des éclairages basse consommation (LED, fluocompactes...),
- généralisation sur tous les sites administratifs de la modification des consignes de températures l'hiver comme l'été dans les parties communes.

L'une des grandes actions menées en 2021 a été le remplacement des luminaires à technologie fluorescente, présentes dans les bâtiments historiques de la **Matmut** installés entre 2002 et 2004, par de la LED. 14 plateaux de bureaux ont été équipés représentant 982 appareils et 2 031 lampes. Grâce à cette technologie, la **Matmut** devrait réduire d'environ 50 % sa consommation.

Le Groupe **Matmut** est en recherche permanente de performance énergétique également pour ses placements immobiliers. Ainsi, la totalité des immeubles neufs doit atteindre une cible énergétique égale à RT2012 - 20 %. En pleine période de transition réglementaire sur ce sujet (RE 2020), la **Matmut** veille à ce que les nouveaux projets répondent dès à présent aux nouveaux standards.

AUTRES ACTIONS VISANT À LIMITER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET D'EAU

- Installation d'un système de récupération d'eau de pluie sur le site du Siège social **Matmut**,
- suivi des consommations d'énergie,
- installation d'automates de gestion d'énergie dans les Agences (Save Box) permettant de réguler à distance le chauffage, la climatisation, les horaires de fonctionnement de la centrale de traitement de l'air, de l'éclairage, et de suivre en temps réel les consommations pour être proactif en cas de fuite d'eau ou de dépassement de consommation électrique,
- renforcement de l'isolation thermique lors des travaux immobiliers et remplacement des chaudières à fioul par des chaudières plus économes.

RÉDUCTION DU PARC D'IMPRIMANTES

Dans les 480 Agences **Matmut** : remplacement des 3 114 imprimantes individuelles et des 526 photocopieurs par 2 imprimantes multifonctions par Agence.

En 5 ans, par rapport au parc d'imprimantes actuel, les performances environnementales seront sensiblement améliorées :

- 1 630 098 KWh en moins sur la consommation électrique,
- 54 tonnes de CO² non émises,
- réduction de l'émission directe de déchets : 36,73 tonnes de déchets en moins (matériel à traiter en fin de vie et consommables).

SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE RENFORCÉE

DATA CENTERS

Remplacement de l'ensemble de nos lecteurs physiques de cassettes de sauvegarde en lecteurs émules de type VTS. Unités de stockage en environnement Z changées pour chaque Datacenter. 44 serveurs physiques et 6 châssis de stockage de serveurs ont été remplacés par des matériels plus récents.

TÉLÉPHONIE CENTRALE

Les autocommutateurs appelés IPBX ont également été virtualisés entraînant une diminution de la consommation énergétique dans les salles informatiques et permettant de contribuer à la baisse de l'empreinte carbone des DataCenters.

SITE INTERNET

Mise en ligne, en 2021, d'une rubrique institutionnelle éco-conçue.

	Anciennes pages	Nouvelles pages
Eco-index	67	73
Consommation d'eau	2,49 cl	2,31 cl
GES (gCO ² e)	1,66	1,54
Accessibilité*	83	90

*Indicateur « Lighthouse »

INDICATEURS CLÉS				
	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Économie d'eau réalisée (litres)	391 K	80,7 K	519 K	384 %
Consommation de fioul (litres)	12 231	0	14 K	/
Consommation d'électricité (GWh)	20	20,4 M	21,6 M	- 1,96 %
Consommation de gaz (GWh)	4,76	4,51 M	6,3 M	+ 5,54 %
Nombre de sites connectés aux automates de gestion d'énergie : Save Box	81	80	78	+ 1



6 dépassements de consommation d'eau (> 5 litres) ont pu être détectés au 31/12/21.

44 alertes ont été reçues pour un seuil de T° cible dépassé.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre fournit une évaluation du volume d'émissions de gaz produit par les activités exercées par le Groupe. Depuis 2012, un bilan complet est réalisé tous les 4 ans et le dernier en date a été réalisé en 2019 sur l'année de reporting 2018.

Le périmètre opérationnel retenu pour le bilan concerne les scopes 1 et 2 et les postes significatifs d'émissions sont :

- les immobilisations (nombre important de bâtiments/consommation d'énergie),
- les déplacements des collaborateurs (trajets travail + déplacements pro).

L'objectif initial réglementaire est de réduire nos émissions de 75 % d'ici 2050. En 2020, la **Matmut** a réduit ses émissions par salariés de 51 % par rapport à 2011.

En 2018, l'objectif global fixé par la **Matmut** était de réduire ses émissions dues au parc de véhicules ainsi qu'au chauffage au fioul et au gaz.

En 2020, selon le bilan intermédiaire et bien que l'année soit atypique compte tenu de la crise sanitaire, la consommation :

- de fioul a été supprimée par le remplacement des chaudières fioul par des chaudières plus économes,
- de gaz naturel a été réduite de 14 %,
- d'énergie liée au parc automobile a été réduite de 32 %.

En 2021, la **Matmut** a engagé un programme de compensation carbone lié à notre production de gaz naturel.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



L'implication des collaborateurs à la démarche RSE est un enjeu majeur pour le Groupe **Matmut** qui souhaite à la fois les sensibiliser aux enjeux et leur donner envie d'être acteurs dans la mise en œuvre des actions entreprises.

LES COLLABORATEURS MATMUT SONT...

- Engagés dans une démarche d'utilisation raisonnée du numérique en leur proposant de réduire le nombre d'e-mails envoyés, qui s'inscrivent dans un travail au long cours de sensibilisation aux problématiques environnementales et de l'impact du travail au quotidien,
- sensibilisés à l'extinction des lumières lorsque les lieux ne sont pas fréquentés (présence d'affichages au-dessus des interrupteurs), des ordinateurs et autres appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés,
- incités aux écocgestes (chauffage, eau chaude sanitaire...) avec :
 - la suppression progressive de l'eau chaude dans les sanitaires, et le passage à une température moyenne des locaux s'élevant à 21°C au lieu de 23°C,
 - la suppression des poubelles individuelles et la mise en place d'un point d'apport volontaire composé de 3 bacs sur chaque plateau afin de favoriser le tri et le recyclage des déchets.

LES COLLABORATEURS MATMUT DISPOSENT...

- De points de collecte pour récolter et recycler : mégots, piles, bouchons en plastique, gobelets et bouteilles plastiques,
- de détecteurs de mugs et tasses dans les distributeurs de boissons afin de supprimer progressivement les plastiques à usage unique.



INDICATEURS CLÉS				
	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Émissions GES	2 389 TCO ₂	2 546 TCO ₂	3 706 TCO ₂	- 6,20 %
Émissions GES par salarié	0,46 TCO ₂	0,48 TCO ₂	0,71 TCO ₂	- 4,17 %
Émissions GES dues à la consommation électricité	0 TCO ₂	466 TCO ₂	531 TCO ₂	- 100 %
Émissions GES dues à la consommation gaz naturel	961 TCO ₂	761 TCO ₂	1 108 TCO ₂	+ 26,28 %
Émissions GES dues à la consommation fioul	31 TCO ₂	0	19 TCO ₂	Suppression progressive des chaudières fioul
Émissions annuelles liées au parc automobile	1 340 TCO ₂	1 278 TCO ₂	1 890 TCO ₂	+ 4,9 %
Émissions directes GES scope 1	2 378 TCO ₂	2 039 TCO ₂ **	3 018 TCO ₂	+ 16,63 %
Émissions indirectes GES scope 2	11 TCO ₂	471 TCO ₂	551 TCO ₂	- 97,66 %

* Émissions automatiquement compensées par l'achat de programme de décarbonation (champs éoliens, panneaux photovoltaïques...)

** Sans les fuites

GESTION DU PARC AUTOMOBILE ET DES DÉPLACEMENTS



RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DU GROUPE

Bien que le nombre des déplacements ait été limité depuis le début de la crise sanitaire, le Groupe se doit de trouver des alternatives pour limiter son impact lié aux déplacements de ses collaborateurs et favoriser la mobilité durable en privilégiant des modes de transport doux, les transports en commun ou des modes de transport alternatifs (covoiturage, autopartage...).

Un certain nombre de dispositions sont prises pour réduire notre empreinte carbone :

- dotation de véhicules de service respectueux de l'environnement prenant en considération les émissions CO₂ avec priorisation faite aux véhicules électriques ou hybrides,
- mise en place d'un forfait mobilités durables plafonné à 350 € par an (créé par la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités),
- mise en place d'une charte du conducteur responsable et la participation à des stages éco-conduite pour les collaborateurs itinérants,
- réorganisation de l'espace parking pour intégrer davantage de trottinettes et de vélos électriques avec déploiement de bornes de recharge à destination des voitures ou des vélos : 268 aménagements spécifiques en 2021 (emplacements pour vélos, vélos cargo, trottinettes, motos, voitures Green Up et voitures électriques, prises de recharge et casiers pour les affaires personnelles des utilisateurs),
- participation, en lien avec la Métropole Rouen Normandie, la région Normandie, les Groupes Transdev, Renault et la Caisse des Dépôts, au lancement du projet « Rouen Normandy Autonomous Lab », service de mobilité à la demande sur routes ouvertes à la circulation avec des véhicules électriques autonomes accessibles au public.

STAGE ÉCO-CONDUITE AUPRÈS DES COLLABORATEURS ITINÉRANTS

POURSUITE DU STAGE ÉCO-CONDUITE

Issu du dispositif **Matmut** Prévention et en partenariat avec M&A Prévention, dispensé à l'ensemble des collaborateurs itinérants, avec pour objectif principal l'apprentissage d'une conduite nouvelle et éco-responsable.



STAGE ÉCO-CONDUITE

90 % des collaborateurs formés.



STAGE CONDUITE PRÉVENTIVE

12 % des collaborateurs formés.

POURSUITE DU STAGE CONDUITE PRÉVENTIVE

Après de la population itinérante pour lui permettre d'appréhender les situations d'urgence et les techniques de conduite préventive. Ce dispositif concerne 441 collaborateurs avec 52 participants en 2021.

Nombre de participants au stage de « conduite préventive »		
2021	2020	ÉVOL° 2021/2020
52	9	+ 477,8 %



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Taux d'émission moyen de CO ₂ du parc automobile	104,7	102,4	104	+ 2,24 %
Consommation de carburant (litres)	786 803	692 500	990 600	+ 13,62 %
Part des véhicules propres (électriques ou hybrides) dans le parc auto	19,50 %	15 % / 14,90 %	10 %	+ 5 points
Taux de participation au stage éco-conduite par les collaborateurs itinérants	90 %	96 %	72 %	- 6 points
Nombre collaborateurs ayant bénéficié du forfait mobilités durables (création 2020)	397	230	/	+ 72,6 %



POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES



En total accord avec ses engagements en faveur du développement durable, le Groupe **Matmut** a mis en place et développe une politique d'achats responsables.

Ainsi, il interroge systématiquement ses fournisseurs sur leur politique sociétale et leur stratégie de développement durable lors des appels d'offres afin de connaître :

- les certifications ou labellisations de leurs produits ou prestations,
- leur politique sociale,
- les plans d'actions mis en place pour réduire au maximum les nuisances liées au transport : développement de stocks déportés chez les fournisseurs afin de réduire le nombre d'envois intermédiaires sur les fournitures de bureaux, mobilier, enseignes et matériaux d'aménagement des Agences.

Achats de produits éco-labellisés ou certifiés plus respectueux de l'environnement (PEFC FSC, Écolabel, NF Environnement, Imprim'vert) pour l'entretien des locaux et des gaines

de ventilation, la fourniture de papier bureautique et du mobilier des Agences, la réalisation des travaux.

AMF a recours à des fournisseurs (collecte courrier et cartes de vœux) agréés « Entreprise Adaptée » par la DIRECCTE qui favorise l'emploi et la formation des travailleurs handicapés.

Enfin, le Groupe **Matmut** renforce dans tous ses espaces de restauration, sa politique d'achats de proximité en privilégiant autant que possible les fournisseurs de produits locaux et frais. Il propose notamment régulièrement des animations bio au restaurant du Siège social.



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Proportion d'appels d'offres concernés par interrogation des fournisseurs sur leur politique sociétale ou stratégie de développement durable	100 %**	100 %**	100 %	/
Part des appels d'offres incluant des clauses ou engagements RSE	100 %	100 %	100 %	/
Bilan carbone des principaux transporteurs	26,3 TCO ₂	36,8 TCO ₂	73,8 TCO ₂	- 29 %*

* Bilan imputable la crise sanitaire (mise en place du télétravail) - ** Appels d'offres passés par la Direction des Moyens Généraux et Travaux Immobiliers

IMPACT TERRITORIAL DE L'ACTIVITÉ



La **Matmut** est fortement engagée sur ses territoires et plus particulièrement en Normandie, région qui l'a vu naître et qui abrite aujourd'hui encore son Siège social. Son engagement sociétal et solidaire sur la Métropole de Rouen lui tient particulièrement à cœur. Il se traduit par des actions concrètes en faveur de l'entrepreneuriat et d'un grand nombre d'initiatives locales, dans le domaine de l'immobilier entre autres.

Elle contribue activement au développement urbain de la région rouennaise sous différentes formes. Que ce soit à travers le projet d'une résidence étudiante en centre-ville comprenant 136 logements ou avec la construction d'un immeuble à haute performance énergétique dans le nouvel éco-quartier de la ville accueillant des logements, des bureaux, deux commerces et un parking. Depuis plusieurs années, le Groupe **Matmut** développe ses projets immobiliers avec l'objectif de réduire leur empreinte carbone, tout en visant l'obtention de labels tels que PassivHaus ou Breeam Very Good.

La **Matmut** contribue également à la réhabilitation des bâtiments de la

ville à travers un nouveau projet qui verra le jour sur le site de l'ancienne École Normale d'Institutrices (l'ENI) à Rouen en 2022 et qui comprendra, un hôtel 4 étoiles, des bureaux et un parc urbain. Pour réaliser ces projets, la **Matmut** fait appel majoritairement à des entreprises du territoire normand.

De plus, la **Matmut** a rejoint l'Ecosystem Cleon 4.0 un cluster dont l'ambition est de tisser des liens entre donneurs d'ordre et sous-traitants locaux et dynamiser l'économie locale.

Par ailleurs, afin de contribuer au développement du tissu local, le Groupe impose dans ses marchés le recours à un minimum de 30 % d'entreprise du territoire.



INDICATEURS CLÉS

	2021	2020	2019	ÉVOLUTION 2021/2020
Taux imposition moyen du Groupe	28,41 %	32,02 %	NC	- 3,6 pts
Contribution Économique Territoriale (CET)	5,8 M€	11,45 M€	NC	- 49,34 %
Part des collaborateurs et sites en France Métropolitaine	100 %	100 %	100 %	/

	2021	2020	2019
Nombre d'achats/fournisseurs Étranger/France (sur la base du code fournisseur)	1 357 fournisseurs payés dont 7 étrangers	1 488 fournisseurs payés dont 12 étrangers	NC
Part des achats/fournisseurs Étranger/France	0,5 %	0,8 %	NC



2021

Obtention du certificat de neutralité carbone = Neutralité carbone de 100 % des prestations courrier confiées à La Poste.

OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

- Contribuer à la mise en œuvre de moyens visant à réduire les impacts du changement climatique
- Prévenir et réduire l'empreinte écologique du Groupe Matmut et développer une contribution positive





TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

LES RISQUES SOCIÉTAUX		
RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
MANQUE D'ACCESSIBILITÉ À L'ASSURANCE INÉGALITÉS SOCIALES	Mesures en faveur des populations les plus vulnérables	
	Commission d'Action Mutualiste Comité d'Action Mutualiste Fonds d'Entraide	Nombre de personnes ayant sollicité une aide Pourcentage de demandes d'aides acceptées Montant total des aides allouées Montant moyen des aides allouées
	Accessibilité aux personnes en situation de handicap	Pourcentage des Agences accessibles Nombre d'appels reçus Sourdligne RGAA sites et applications Matmut
	Politique de mécénat/sponsoring : • mécénat médical et médico-social, • mécénat économique et social, • mécénat culturel et sponsoring sportif.	Centre d'art contemporain de la Matmut - Daniel Havis : • nombre de jours d'ouverture, • nombre de visiteurs. Matmut pour les arts : nombre de projets soutenus Montant total versé au titre du mécénat dont : fondations, mécénat culturel et sponsoring sportif, autres (associations...) Nombre de projets soutenus par la Fondation Matmut Paul Bennetot
	Mise en place d'actions de prévention gratuites	Taux de satisfaction des actions de prévention Auto, Santé Indice de satisfaction des stages de conduite Auto Budget consacré à la prévention Auto Nombre total d'actions prévention (Auto, Santé...) Nombre de visites sur la page Prévention du site matmut.fr
	Actions sociales : • établissements de santé parisiens, • expérience de résidence bigénérationnelle.	
BAISSE D'ATTRACTIVITÉ VOLATILITÉ DES ASSURÉS	Veille stratégique offres et services	
	Offres et services adaptés et innovants (Auto/Moto/Habitation/Santé/Santé animale/Finances et Patrimoine) L'innovation dans le Groupe Matmut	Nombre de bénéficiaires du gel des tarifs assurance Santé Nombre de startups accompagnées
	Relation Client Proactivité commerciale	Nombre de sinistres déclarés en ligne Nombre de SMS envoyés en gestion Sinistre Pourcentage de signatures électroniques Nombre de connexions sur l'Espace Personnel et l'application Ma Matmut Nombre de formulaires de contacts sur l'Espace Personnel Nombre de téléchargements de documents/attestations sur l'Espace Personnel et Ma Matmut
	Démarche qualité	
	Traitement des réclamations	Nombre de réclamations Pourcentage des réclamations donnant lieu à saisine du Médiateur Délai moyen de traitement
RISQUE D'IMAGE ET DE RÉPUTATION	Surveillance Médias et veille e-réputation	Nombre de citations internet Tonalité des échanges (positive/neutre/négative)
	Encadrement strict des publications sur les réseaux sociaux	
	Guide du savoir-être numérique	

LES RISQUES SOCIAUX		
RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
DÉGRADATION DU CLIMAT SOCIAL	Actions en faveur de l'inclusion et de la lutte contre les discriminations	Taux d'emploi de personnes en situation de handicap Nombre de salariés en situation de handicap Nombre total de collaborateurs Groupe Matmut : • part de Femmes/part d'Hommes, • répartition par âge (≤ 30 ans - de 31 à 50 ans - 51 ans et +). Index égalité Femmes/Hommes (UES Matmut)
	Organisation du travail	
	Politique de rémunération	Pourcentage des évolutions salariales cumulées (nombre de salariés) Pourcentage des évolutions fonctionnelles (promotion classe supérieure) Part des collaborateurs UES Matmut ayant bénéficié de la prime PEPA/Covid-19
	Politique de dialogue social/Accords collectifs	Nombre d'accords collectifs signés Nombre de réunions CSE et commissions Nombre de réunions paritaires
	Observatoire du climat social	Taux de participation à l'enquête de satisfaction interne UES Matmut Taux de satisfaction : • vie privée/vie professionnelle, • intérêt du travail, • relations avec les managers.
	Politique de santé et de sécurité	Nombre d'accidents trajet/travail Taux de fréquence Taux de gravité Taux d'absentéisme
INEFFICIENCE DE LA GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES	Plans de formation adaptés aux évolutions	Nombre de collaborateurs ayant suivi une formation Taux d'accès à la formation Nombre moyen de jours de formation Budget consacré à la formation Pourcentage masse salariale consacrée à la formation
	Politique de recrutement	Nombre total de recrutements Nombre total d'alternants Taux de rotation du personnel

LES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ		
RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
INTERRUPTION D'ACTIVITÉ	Politique de continuité d'activité et de gestion de crise	Pourcentage de collaborateurs équipés pour le travail à distance Nombre de visioconférences Nombre de webinaires
	Politique de sécurité des SI	
RISQUE CYBER	Politique de prévention des risques cyber	Part cumulée des collaborateurs formés à la cyber-sécurité Montant des investissements dédiés à la cyber-sécurité Nombre d'audits menés Nombre d'e-mails reçus et contrôlés Nombre de spams arrêtés Nombre de menaces avérées stoppées (virus et malware)
	Dispositif de protection des données personnelles	Nombre de demandes d'exercice de droits Nombre de demandes d'accès clients Nombre de demandes de rectification Nombre de demandes d'opposition/suppression Nombre de violations des données personnelles notifiées à la CNIL Nombre de plaintes CNIL Nombre de collaborateurs formés à la protection des données personnelles

RISQUES - POLITIQUES - INDICATEURS CLÉS

LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX		
RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
CHANGEMENT CLIMATIQUE	Actions de prévention des risques de catastrophes naturelles	
	Offres et services intégrant les évolutions liés au changement climatique	Chiffre d'affaires vert Nombre de contrats Habitation avec options équipements de développement durable Nombre de véhicules hybrides ou électriques au portefeuille Nombre de contrats Auto (utilisation < 7 000 km) Contrats 2R Mobilité (EDPM) Contrats 2R Liberté (VE/VAE) Auto : taux de réparation de pare-brise Auto : part d'expertise à distance réalisée sur des véhicules réparables Habitation : part des prestataires missionnés en capacité de réparer vs remplacer Habitation : nombre d'expertises à distance
	Politique d'investissements socialement responsable	Part d'actifs couverts par une analyse ESG Montants des fonds ISR et/ou thématique en lien avec le développement durable Part verte des investissements Empreinte carbone du portefeuille (T/CO ₂ /M € investi)
	Protection de la biodiversité	
IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITÉ	Réduction des consommations internes et valorisation des déchets	Poids des bouchons plastiques récupérés Poids des mégots ramassés Poids des piles et accus déposés Volume de recyclage bois/déchets en mélange/matières organiques/papier/cartons/gobelets plastiques Volume de recyclage consommables informatiques Consommation de papier Taux de dématérialisation des avis d'échéance sur l'émission principale
	Politique de gestion de l'énergie	Eau de pluie récupérée Consommation de fioul/électricité/gaz Nombre de sites connectés aux automates de gestion d'énergie
	Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)	Émissions de GES Émission de GES par salarié Émissions électricité/gaz naturel/fioul domestique Émissions annuelles liées au parc automobile Émissions directes de GES (scope 1) Émissions indirectes de GES (scope 2)
	Gestion du parc automobile et des déplacements	Taux d'émission moyen de CO ₂ dans le parc auto Consommation de carburant Part des véhicules propres dans le parc auto Taux de participation au stage éco-conduite collaborateurs itinérants Nombre de collaborateurs bénéficiant du forfait « mobilité durable » Nombre de participants au stage de conduite préventive
	Politique d'achats responsables	Proportion d'appels d'offres concernés par l'interrogation des fournisseurs sur leur politique sociétale ou leur stratégie de développement durable Part d'appels d'offres incluant des clauses ou des engagements RSE Bilan carbone des principaux transporteurs
	Impact territorial de l'activité	Taux d'imposition moyen du Groupe Contribution Économique Territoriale (CET) Part des collaborateurs et sites en France métropolitaine Nombre d'achats/fournisseurs Étranger/France Part des achats/fournisseurs Étranger/France

CONTRIBUTION DE LA MATMUT AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

	OBJECTIFS	DISPOSITIF
	BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	<ul style="list-style-type: none"> • Action en faveur de l'inclusion et lutte contre les discriminations (diversité/mixité) • Accessibilité aux personnes en situation de handicap • Politique de mécénats (fondations...) et sponsoring sportif • Mise en place d'actions de prévention gratuites • Actions sociales • Politique de dialogue social/Accords collectifs • Observatoire du climat social • Politique de santé et de sécurité au travail • Organisation du travail
	ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	<ul style="list-style-type: none"> • Action en faveur de l'inclusion et lutte contre les discriminations (égalité professionnelle Femmes/Hommes)
	TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Mécénat économique • Action en faveur de l'inclusion et lutte contre les discriminations (diversité/mixité/insertion des personnes en situation de handicap) • Organisation du travail • Politique de rémunération • Politique de dialogue social/Accords collectifs • Plans de formation adaptés aux évolutions • Politique de recrutement
	INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES	<ul style="list-style-type: none"> • Veille stratégique • Offres et services adaptés et innovants • Relation Client/proactivité commerciale • Démarche qualité • Traitement des réclamations • Surveillance médias et veille e-réputation • Politique de continuité d'activité et de gestion de crise • Politique de sécurité des SI • Politique de prévention des cyber-risques • Dispositif de protection des données personnelles
	INÉGALITÉS RÉDUITES	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures en faveur des populations vulnérables • Commission d'Action Mutualiste ou Fonds d'Entraide • Des offres et services accessibles aux populations vulnérables • Accessibilité aux personnes en situation de handicap • Politique de mécénats (fondations...) et sponsoring
	CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des consommations internes et valorisation des déchets • Politique de gestion de l'énergie • Engagement des collaborateurs • Politique de gestion du parc auto et des déplacements • Politique d'achats responsables • Impact territorial de l'activité
	MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de prévention des risques CATNAT • Offres et services intégrant les évolutions découlant du changement climatique • Politique d'investissements socialement responsable • Actions en faveur de la biodiversité • BEGES
	VIE AQUATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec Plastic Odyssey • Réduction des déchets plastiques
	PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance démocratique

Contacts

AGENCES CONSEIL

Des Agences partout en France pour vous accueillir et vous conseiller. Retrouvez leurs coordonnées sur nos sites internet et nos applications pour mobiles.

PLATEFORMES DE LA RELATION SOCIÉTAIRE 02 35 03 68 68

Des conseillers à votre service pour répondre immédiatement à vos demandes, du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 17 h.



Service dédié aux personnes sourdes et malentendantes du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Un conseiller vous répondra par écrit, par chat adapté ou par webcam en Langue des Signes Française.

DIGITAL

INTERNET

Rubrique « Nous contacter » sur matmut.fr.

NOS APPLICATIONS



Ma Matmut

La gestion de vos contrats et services 24 h/24, 7 j/7



E-déclaration

La déclaration de sinistre Auto/Moto facile et rapide



E-constat Auto

Le constat amiable 100 % numérique complément de votre E-déclaration



Assistance Matmut

La sécurité dans la poche 24 h/24, 7 j/7
Également disponible sur l'Apple Watch®

RÉSEAUX SOCIAUX

COURRIER

Adresse postale de la **Matmut** : 76030 Rouen Cedex 1.

RELATIONS PRESSE ET MÉDIAS

Guillaume Buiron - Tél. : 02 35 63 70 63 - Email : buiron.guillaume@matmut.fr

Matmut - Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables.

Matmut & Co - Société anonyme au capital de 66 015 268 € entièrement libéré, N° 487 597 510 RCS Rouen.

Matmut Vie - Société anonyme au capital de 26 100 000 € entièrement libéré, 344 898 358 RCS Rouen.

Matmut Protection Juridique - Société anonyme au capital de 7 500 000 € entièrement libéré, 423 499 391 RCS Rouen.

Inter Mutuelles Entreprises - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 22 763 000 € entièrement libéré, N° 493 147 011 RCS Rouen.

Entreprises régies par le Code des Assurances. Sièges sociaux : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen.

Matmut Patrimoine - SAS à associé unique, capital de 50 000 € entièrement libéré, 532 932 290 RCS Rouen.

Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen. Adresse postale : 76030 Rouen Cedex 1. 02 35 03 68 68. ORIAS n° 12068550

HYPERLINK «<http://www.orias.fr>» www.orias.fr, Conseiller en Investissements Financiers, membre de la CNCIF, chambre agréée par l'AMF, Intermédiaire en Opérations de Banque et de Services de Paiement (mandataire exclusif et mandataire d'intermédiaire), Intermédiaire en assurances. Carte professionnelle n° CPI 75012018 000 036 147 activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce - CCI de Rouen - Ne peut percevoir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération.

Matmut Mutualité - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 775 701 485.

Matmut Mutualité Livre III - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre III du Code de la Mutualité immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 529 836 579.

Sièges sociaux : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen.

Mutuelle Ociane Matmut - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 434 243 085. Siège social : 35 rue Claude Bonnier 33054 Bordeaux Cedex.

AMF Mutuelle - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances. Siret : 784 394 397 00029. Siège social : 111 rue du Château des Rentiers, 75 214 Paris Cedex 13.

Mutlog - SIREN 325 942 969.

Mutlog Garanties - Siren 384 253 605.

Soumises aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, 75 quai de Seine 75940 Paris Cedex 19.

Studio **Matmut** - 04/22

Imprimerie Iropa - Imprimé sur papier certifié FSC®, fabriqué à partir de fibres provenant de forêts gérées de manière responsable.



NOTRE RAISON D'ÊTRE, NOTRE RAISON D'AGIR



SGAM
Matmut
66 rue de Sotteville
76100 Rouen
matmut.fr

